Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Janvier 2015

Le livre audio : quel destin pour un objet hybride en bibliothèque ?

Julie GATINEAU

Sous la direction de Bertrand Calenge
Directeur des Etudes - Enssib

Remerciements

Mes remerciements vont dans un premier lieu à Bertrand Calenge, pour s'être proposé comme directeur de mon mémoire, pour l'intérêt et la disponibilité dont il a fait preuve dans l'avancée de mon travail, pour sa relecture attentive et pour ses remarques toujours pertinentes.

Je remercie les personnes que j'ai contactées d'avoir répondu à mes interrogations avec patience et bienveillance : Valérie Lévy-Soussan (directrice de la maison d'édition Audiolib), Hélène Kudzia (responsable du pôle Lire Autrement à la bibliothèque Marguerite Duras), Stéphane Devernay (président de l'association Lire dans le noir), Yves Alix (Inspecteur Général des Bibliothèques), Fabien Plazannet (chef du département des bibliothèques au Ministère de la Culture et de la Communication) et Emeline Juillard (chargée du suivi de l'enquête annuelle des bibliothèques territoriales au Ministère de la Culture et de la Communication).

Je tiens à adresser un remerciement particulier à mon père, Philippe Gatineau, sans qui je n'aurais de toute évidence pas proposé ce sujet de mémoire, et qui m'a fait bénéficier tout au long de ce travail de ses réflexions passionnantes sur l'avenir de la lecture.

Je remercie également tous les collègues de ma promotion qui m'ont aidée en me transmettant des informations sur mon sujet ou en relisant mes ébauches de réflexion, en particulier Christelle, Véronique et Lola.

Je tiens à remercier mon duo de relectrices : Laurence et Jacqueline.

Enfin, je remercie mon compagnon Alexandre pour ses encouragements et son soutien indéfectible.

(cc) BY-NC-ND

Résumé :

A la fois disque et livre, le livre audio est un objet hybride. En bibliothèque, son destin a été, dès l'origine, étroitement lié au monde du handicap. Si le livre audio est certes un objet privilégié d'accès à la lecture pour ceux qui sont privés de la possibilité de lire sur papier, il présente toutefois de nombreux atouts liés à la mobilité et à l'accès à la littérature qui en font un potentiel objet d'avenir dans les bibliothèques.

Descripteurs :

Livres audio - - France
Bibliothèques publiques - - France
Bibliothèques et handicaps visuels - - France
Littérature orale - - France
Goût de la lecture - - France

(cc) BY-NC-ND

Abstract :

A disc, but also a book in the same time, the audiobook is a hybrid object. Its advent and introduction into libraries was always closely linked with the world of disability and blindness. Although the audiobook is an object that grants access to books for those deprived of the possibility of reading visually from the page, it presents numerous advantages in terms of wider access to literature, making it a medium of enormous potential for the libraries of today and tomorrow.

Keywords :

Audiobooks - France

Public libraries - - France

Libraries and people with visual disabilities - - France

Folk literature – France

Reading interets - - France

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

BY-NC-ND

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 9

INTRODUCTION 11

PARTIE 1 : LE LIVRE AUDIO, AU COEUR DU METISSAGE CONTEMPORAIN ENTRE ORALITE ET ECRITURE 15

I. Le passage de l'oral à l'ecrit en litterature..... 15

La « gangue primordiale d'oralité »..... 15

La disparition de l'oralité en littérature..... 18

De l'oreille à la vue : la dimension intime de la voix..... 19

La « scripturalisation » contemporaine de l'oralité..... 21

II. Lecture à voix haute et enregistrement du son 22

Les prémisses du livre audio : la lecture à voix haute (XVIIe-XIXe) 22

L'enregistrement du son (fin XIXe-début XXe) 23

III. La naissance du livre audio 24

Les premiers livres sonores..... 24

Le livre audio moderne..... 26

Le revival contemporain de l'oralité 28

PARTIE 2 : LIVRE AUDIO : QUELLE(S) OFFRE(S) POUR QUEL(S) PUBLIC(S) AVEC QUEL(S) USAGE(S) ?..... 31

I. Panorama de l'offre en France..... 31

Des éditeurs de livres papier..... 32

Des éditeurs spécialisés 33

Des librairies spécialisées..... 33

Des plateformes de téléchargement 34

II. L'etat du marché en France et à l'étranger 35

Le prix..... 35

Le processus de production 35

Vente et chiffre d'affaires..... 36

Le tissu associatif..... 38

Comparaison avec l'étranger..... 40

III. Publics et usages 41

Des personnes empêchées de lire 42

Des personnes menant une autre activité, en situation de mobilité ou tout simplement amatrices de livres audio..... 46

Des pirates !..... 47

(cc) BY-NC-ND

PARTIE 3 : LE LIVRE AUDIO DANS LES BIBLIOTHEQUES : ATOUTS, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR 50

I. De multiples contraintes 50

Contraintes technico-bibliothéconomiques 51

Contraintes psychologiques 53

Contraintes juridiques 54

II. Usages en bibliotheque 55

Taux de rotation 55

Le succès des livres audio en bibliothèque 56

Diversité des usages réels en bibliothèque 57

III. Atouts, perspectives d'avenir et preconisations 57

Atouts du livre audio en bibliothèque 57

Perspectives d'avenir 59

Préconisations 62

CONCLUSION 69

CHRONOLOGIE 71

BIBLIOGRAPHIE 72

TABLE DES ANNEXES 79

TABLE DES MATIERES 85

(cc) BY-NC-ND

Sigles et abréviations

ABA : Association pour le Bien des Aveugles et des malvoyants
ADV : Association des Donneurs de Voix
APA : Audio Publishers Association
AVH : Association Valentin Haüy
BnF : Bibliothèque nationale de France
BBF : Bulletin des Bibliothèques de France
BmL : Bibliothèque municipale de Lyon
BNFA : Bibliothèque Numérique Francophone Accessible
CBS : Columbia Broadcasting System
CD : Compact Disc
Cdl Editions : Croix des landes Editions
CNL : Centre National du Livre
DADVSI : Droits d'Auteurs et Droits Voisins dans la Société de l'Information
DAISY : Digital Accessible Information SYstem
DRM : Digital Rights Management
DTBOOK : DAISY Digital Talking Book
DVD : Digital Versatile Disc
Editions VDB : Editions Van Den Bosch
FNAC : Fédération Nationale d'Achats des Cadres
GIAA : Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes
IFLA : International Federation of Library Association and Institutions
INJA : Institut National des Jeunes Aveugles
LISY : Association Lire Sans les Yeux
MP3 : MPEG-1/2 Audio Layer 3
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PCDM : Principes de Classement des Documents Musicaux
PLATON : Plateforme Sécurisée de Transfert des Ouvrages Numériques
SACEM : Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique
SNE : Syndicat national de l'Edition
TRI : Troisième Révolution Industrielle
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UTS : Université de Tous les Savoirs
WAV : WAVEform audio file format
WMA : Windows Media Audio
XML : eXtensible Markup Language

(cc) BY-NC-ND

INTRODUCTION

« Le timbre de la voix nourrit l'imagination.
La voix, c'est le début de l'intimité,
on habille mieux l'image qu'on s'est fabriquée. »[1]

En septembre 2014, en France, 233 romans (adulte et jeunesse) de la rentrée littéraire ont été proposés en format accessible pour les personnes déficientes visuelles. Par format accessible, il faut entendre : en braille, en gros caractères ou enregistrés sous format audio à l'aide d'une synthèse vocale.[2] Un chiffre impressionnant qui atteint plus du tiers de la rentrée littéraire papier (607 romans adulte) et dont 85% des titres figurent sur les listes de sélection des prix littéraires.

DÉFINITION DU LIVRE AUDIO

Le 15 septembre 2009, à l'occasion d'une question sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée des livres audio, un rescrit fiscal définit les livres audio comme « des ouvrages dont la lecture à haute voix a été enregistrée sur un disque compact, un cédérom ou tout autre support physique similaire et dont le contenu reproduit, pour l'essentiel, la même information textuelle que celle contenue dans les livres imprimés ».[3] Audiolib (la maison d'édition de livres audio la plus importante en France actuellement) définit quant à elle le livre audio comme une « forme lue, à une ou plusieurs voix, d'une œuvre publiée au préalable sous forme écrite ».[4]

Par livre audio (également appelé cassette-texte, livre cassette, audio-livre, audi-livre, *audiobook*, livre oral, livre parlant, livre parlé, livre sonore, livre à écouter, livre enregistré, livre adapté ou livre lu), on entendra ici **un texte (publié ou non) dont la lecture à haute voix a été enregistrée** (lecture par l'auteur, par un comédien, par un lecteur professionnel, par un collectif ou par une synthèse vocale). Il figure donc sous forme écrite avant de devenir un objet de parole, puis d'écoute – c'est ce qui fait toute sa spécificité.

En cela, les *podcasts* d'émissions de radio, les conférences enregistrées en direct et les archives sonores ne peuvent être considérés comme des livres audio. Que le livre audio reproduise en intégralité le texte écrit ou qu'il soit constitué d'extraits choisis de l'œuvre (texte abrégé), il doit constituer **un tout qui se suffit à lui-même et qui en fait une œuvre à part entière.** Ainsi les émissions de lectures à voix haute diffusées à la radio ne peuvent être considérées comme des livres audio.

[1] Tahar Ben Jelloun, *L'auberge Des Pauvres*, 1999.

[2] La synthèse vocale est une technique informatique qui permet à une voix artificielle de lire à voix haute le texte. La lecture du texte par cette voix artificielle peut ensuite être enregistrée pour produire un livre audio.

[3] *Rescrit Fiscal N° 2009-48 (TCA) : Taxe Sur La Valeur Ajoutée Des Livres Audio*, 2009, http://www.syndicat-librairie.fr/images/documents/rescrit_2009_48.pdf.

[4] Audiolib, "Qu'est-Ce Qu'un Livre Audio ?," January 20, 2014, http://www.audiolib.fr/questions-frequentes/decouvrir-le-livre-audio/quest-ce-quun-livre-audio.

(cc) BY-NC-ND

Deux exemples contemporains :

- l'émission « Ça peut pas faire de mal » sur France Inter où Guillaume Gallienne lit à voix haute, le samedi à 18h10, des extraits choisis d'œuvres littéraires et les commente, ce qui constitue davantage une conférence littéraire qu'un livre audio proprement dit. Toutefois, la sortie en novembre 2014 du livre « Ça peut pas faire de mal », accompagné de deux disques qui compilent des extraits de l'émission de radio éponyme, est à la limite de la définition.[5]
- l'émission « Lecture du soir » sur France Culture de 19h54 à 19h59 qui s'apparente pleinement, par sa durée courte, au feuilleton radiophonique.

Cependant, peuvent rentrer dans cette catégorie des productions de textes qui ne sont jamais sortis en format papier et qui se présentent directement sous format audio, comme les productions de la maison d'édition De Vive voix, dont 80% du catalogue comprend des textes édités uniquement en version audio.

Pour Stéphane Devernay, président de l'association Lire dans le noir, « le livre audio est un livre qui a existé en format papier »[6]. Une définition que partage Hélène Kudzia (responsable du pôle Lire Autrement à la bibliothèque Marguerite Duras) :

> « Pour moi, un enregistrement de conférence en direct ce n'est pas un livre audio : ce n'est pas un livre ! C'est une forme orale qu'on a captée sur un CD mais c'est une conférence ! Je suis plus tolérante avec des séries d'histoire que, par exemple, Luc Ferry enregistre dans le but d'en faire un livre audio. C'est le cas pour Jean-François Sirinelli dans les livres d'histoire : c'est conçu comme un cours mais pensé comme un livre audio. Ce n'est pas une conférence qu'on a captée. Les conférences « 60 minutes » du Collège de France ne sont pas des livres audio. Les documentaires sonores comme « Un ticket pour Festivagers » sont à la limite. Autre exemple, « Parole d'un pêcheur et marinier de Loire » chez Saint-Léger Productions : c'est une interview, la captation a été faite pour en faire un document sonore, mais ça pourrait très bien être un documentaire sur France Culture. Une radioscopie de Jacques Chancel qui ressort en livre audio reste une émission de radio : ce n'est pas un livre audio. Même la dénomination fait débat. Officiellement, ici en bibliothèque, cela s'appelle encore « Textes lus » alors que tout le monde dit livre audio. **Un livre audio c'est un livre, qui, en général existe d'abord en papier, et dont on fait une lecture audio la plus fidèle possible. Il y a des exceptions qui sont tout de suite conçues comme un livre audio, mais cela reste des exceptions, et il faut quand même qu'elles soient conçues dans un but de faire du livre audio** ».[7]

Même si ce n'est pas notre sujet, tous ces documents sonores présentent un intérêt et posent la question de l'existence d'un département sonore en bibliothèque.

Il apparait également nécessaire d'opérer ici des distinctions entre un livre enregistré gratuitement par un bénévole au sein d'une association (exemple de l'Association des Donneurs de Voix) et un livre lu par un professionnel et édité par une maison d'édition dans un but commercial. Bien que tous deux peuvent être

[5] Le disque d'un livre-CD peut-il être un livre audio ? Un disque qui n'est que la compilation d'émissions déjà passées à la radio peut-il être un livre audio ? Etc.

[6] Stéphane Devernay, Entretien, août 2014.

[7] Hélène Kudzia, Entretien, août 2014.

(cc) BY-NC-ND

considérés comme des livres audio, le premier relèvera davantage du « livre adapté » et sa qualité est incontestablement moindre. Une autre distinction existe également entre des livres audio sans effets sonores et des livres audio où l'on peut entendre des musiques et des bruitages (qui sont souvent apparentés à du « cinéma sonore »).[8]

Enfin, pour opérer une distinction entre celui qui lit à voix haute des livres papiers et celui qui prête son oreille à la lecture audio, on pourra appeler chacun de ces acteurs respectivement « lecteur » et « audio-lecteur » - bien que nous verrons que parfois les audio-lecteurs se définissent avant tout comme des lecteurs (ils « lisent » comme les autres).

PROBLÉMATIQUE

Le livre audio est un bien culturel[9] qui a de nombreux atouts à faire valoir dans la société actuelle. Un des premiers avantages du livre audio est qu'il permet de lire pour des personnes qui ne peuvent pas lire sur papier (enfants, aveugles, malvoyants, handicapés moteurs, dyslexiques, analphabètes… etc.). Grâce à la diffusion des *smartphones* et des baladeurs MP3 dans nos sociétés, le livre audio peut être écouté en situation de mobilité (transports en commun, conduite, sport…etc.) et peut permettre ainsi de s'isoler de l'agressivité des bruits de la ville. Cette possibilité de nomadisme offerte par le livre audio est d'autant plus intéressante que d'après de nombreux sondages, les Français lisent moins, et la raison principale qu'ils invoquent est le manque de temps.[10] De plus, le livre audio peut s'écouter en menant d'autres activités (ménage, bricolage, cuisine, etc.). Enfin, en désacralisant le rapport au texte, le livre audio peut constituer une solution pour inciter des publics réticents à venir à la lecture (adolescents, etc.).

Dans les pays anglo-saxons, scandinaves et allemand, **le livre audio est plébiscité pour toutes ces raisons** : en moyenne, un livre vendu sur dix dans ces pays est un livre audio. En France, le livre audio peine à atteindre 1% du marché du livre. Dès lors, comment expliquer la très faible visibilité d'un objet pourtant si adapté à nos vies contemporaines ?

C'est une question à laquelle il est d'autant plus difficile de répondre quand on sait qu'il existe une réelle communauté d'auditeurs en France, adeptes du téléchargement de *podcasts*, de festivals de lectures à voix haute, de lecture de grands textes d'écrivains sur des scènes de théâtres et de conférences en tous genres sur la littérature orale. Plusieurs contraintes, d'ordre économique, technique, et juridique peuvent certes justifier cet étrange désintérêt, mais **la raison la plus forte semble être de nature psychologique** : l'attachement au livre papier mais surtout le marquage idéologique du livre audio sur le monde du handicap. C'est en ce sens que le livre audio peut sembler être un objet culturel

[8] Un exemple : « Un long dimanche de fiançailles » de Sébastien Japrisot, enregistré par Ecoutez Lire en 2004.

[9] Le terme de « bien culturel » est ici préféré au terme d'« objet culturel », étant donné que le livre audio se présente certes la plupart du temps comme un objet physique (disque) mais il peut également se trouver sous forme dématérialisée.

[10] Début 2014, un lecteur sur quatre déclare lire moins qu'avant et la raison principale invoquée est le manque de temps. Sondage IPSOS-Livres Hebdo, « Les nouveaux lecteurs : état des lieux et pratiques de lecture depuis 2011 », mars 2014, http://www.youscribe.com/catalogue/etudes-et-statistiques/actualite-et-debat-de-societe/actualite-evenements/pratiques-de-lecture-etude-ipsos-2413797.

(cc) BY-NC-ND

différent des autres : dans l'imaginaire collectif, il ne se destine pas à tous. Contrairement au livre papier, au disque de musique ou au DVD, le livre audio apparaît comme un produit culturel à part, sur lequel pèse de véritables *a priori*.

Dans le monde des bibliothèques, on retrouve ces préjugés, qui semblent même y être entretenus : le livre audio y est majoritairement perçu comme destiné à des personnes empêchées de lire, d'où sa place dans des sections dédiées au handicap. Ces préjugés sont dus en grande partie à la méconnaissance des usages du livre audio par le public, mais aussi à **l'étrangeté induite par un objet de pleine oralité dans un lieu qui se consacre essentiellement à l'écrit**. Ce marquage du livre audio sur le monde du handicap dans les bibliothèques peut même aller jusqu'à en condamner les usages : dans le département « Lire Autrement » de la bibliothèque L'Alcazar à Marseille, les titres des livres audio sont ainsi recouverts par des étiquettes en braille ! Il reste que dans de nombreuses bibliothèques, le livre audio est un objet très emprunté, avec un fort taux de rotation, d'où la nécessité de porter une réflexion générale sur l'avenir des pratiques de lecture, amorcée ici à travers l'interrogation portée sur le destin de cet objet hybride en bibliothèque. Et en effet, le livre audio est un **objet hybride** à plus d'un titre. Actuellement, il se présente majoritairement en France sous la forme d'un disque (bien qu'il peut également être sous forme dématérialisée). Sur ce disque, se trouve l'enregistrement sonore d'un contenu qui est par ailleurs lisible par les yeux (le texte imprimé) : **le livre audio est donc à la fois disque et livre**. De même, le livre audio se destine à la fois à tous et à un public spécifique (les déficients visuels). C'est cette double hybridation qui peut expliquer son effacement dans la société. Incompris et méconnu, le livre audio questionne pourtant aujourd'hui nos pratiques culturelles.

Nous nous intéresserons d'abord aux rapports historiques entre oralité et écriture en littérature, et notamment à l'évolution des pratiques de lecture : la lecture silencieuse a-t-elle toujours été le mode majoritaire de lecture ?

Nous essayerons ensuite de cerner l'offre, le public et les usages du livre audio dans la société française et à l'étranger : le public écoutant des livres audio est-il vraiment le public de malvoyants auquel il est très souvent associé ?

Enfin, nous verrons comment, malgré les nombreuses contraintes qui pèsent sur le livre audio en bibliothèque, ce dernier présente de nombreux atouts, à commencer par ses nombreuses perspectives d'évolution : lire en audio peut-il être le futur mode majoritaire de lecture ?

(cc) BY-NC-ND

PARTIE 1 : LE LIVRE AUDIO, AU CŒUR DU METISSAGE CONTEMPORAIN ENTRE ORALITE ET ECRITURE

L'oralité a-t-elle toujours été le parent pauvre de la littérature ? L'examen préalable des rapports historiques entre oralité et écriture en littérature (et notamment l'évolution des pratiques en matière de lecture), apparaît nécessaire quand on s'intéresse à un objet hybride comme le livre audio. Sont évoqués ici autant la question du rapport de l'écrivain à l'oralité pendant le processus de création littéraire, que celui de la lecture du texte.

I. LE PASSAGE DE L'ORAL A L'ECRIT EN LITTERATURE

Le faible intérêt porté au livre audio – ou à la lecture des livres à haute voix en général – dans nos sociétés contemporaines, apparaît d'autant plus paradoxal quand on s'intéresse aux rapports historiques entre oralité et écriture. En effet, alors que la littérature est née et s'est construite en étroite relation avec le monde de l'oralité, l'écrit (avec notamment l'apparition de l'imprimé) et la lecture silencieuse ont progressivement pris une place primordiale dans nos sociétés, au détriment de cette « oralité » originelle de la littérature.

La « gangue primordiale d'oralité »[11]

C'est une tâche complexe que de se pencher sur l'histoire des relations entre l'écrit et l'oral en littérature : les auteurs ayant écrit sur ce sujet sont nombreux (Roger Chartier, Christian Vandendorpe, Jack Goody, Alberto Manguel, Elizabeth Eisenstein, Guglielmo Cavallo, Pascal Guignard…), ils n'entendent pas toujours les mêmes sens derrière les mêmes mots, et sont souvent en désaccord. Deux questions nous intéressent ici : d'un côté la question de la création littéraire (comment l'œuvre naît) et de l'autre la question de sa « lecture » (à haute voix, silencieuse, théâtrale… etc.). Si la majorité des auteurs affirme que l'histoire de la littérature s'est construite étroitement par et pour l'oralité, la date du basculement vers un monde (dans lequel on se trouve aujourd'hui) où domine l'écrit et où la lecture s'effectue de façon silencieuse, change radicalement selon les auteurs.[12]

L'oralité a non seulement été longtemps le seul mode d'expression des sociétés primitives, mais elle a aussi dominé l'histoire littéraire. De la théorie de l'oralité des épopées d'Homère[13], à la chanson de geste au Moyen-âge en passant

[11] Christian Vandendorpe, *Du Papyrus À L'hypertexte : Essai Sur Les Mutations Du Texte et de La Lecture*, Cahiers Libres, 1999, http://vandendorpe.org/papyrus/PapyrusenLigne.pdf.

[12] Pour Alberto Manguel, la lecture silencieuse (« pour soi ») n'a pas toujours existé mais est apparue au Ve siècle, tandis que Christian Vandendorpe affirme que selon les historiens de la lecture, ce n'est qu'au XIIe siècle que les livres ont été véritablement conçus en vue d'une lecture silencieuse et que de surcroît, « cela a mis du temps : jusque vers le milieu du XXe, l'école visait d'abord à inculquer à l'enfant un mécanisme de lecture à haute voix. »

[13] Dans les années 1930, le philologue américain Milman Parry développe une théorie selon laquelle les épopées d'Homère auraient été élaborées dans le cadre d'une tradition orale : les aèdes auraient improvisé directement les vers de leurs poèmes devant leur public, sans aucun recours à l'écriture. Cette théorie se fonde essentiellement sur la découverte par Milman Parry de « formules épithétiques » chez Homère qui auraient permis aux aèdes de finir leur vers.

(cc) BY-NC-ND

par le théâtre antique ou le conte, la littérature s'est construite historiquement par l'oralité et pour être oralisée.

L'Antiquité : rhétorique et culture de la parole

De par la place qu'occupe l'imprimé dans nos sociétés, on peut parfois oublier que la lecture s'effectuait à l'origine à voix haute, et ce depuis l'Antiquité.

A l'époque de Socrate, l'écrit n'était pas courant et Socrate transmettait son savoir oralement. C'est pourquoi nous n'avons aucun écrit de lui, mais seulement des dialogues retranscrits. Dans « Phèdre », Platon met en scène l'inquiétude de Socrate devant la diffusion de l'écriture alphabétique :

> Ce qu'il y a de terrible, Phèdre, c'est la ressemblance qu'entretient l'écriture avec la peinture. De fait, les êtres qu'engendrent la peinture se tiennent debout comme s'ils étaient vivants ; mais qu'on les interroge, ils restent figés dans une pose solennelle et gardent le silence. Et il en va de même pour les discours. On pourrait croire qu'ils parlent pour exprimer quelque réflexion ; mais **si on les interroge parce qu'on souhaite comprendre ce qu'ils disent, c'est une seule chose qu'ils se contentent de signifier, toujours la même.** Autre chose : quand, une fois pour toutes, il a été écrit, chaque discours va rouler de droite et de gauche et passe indifféremment auprès de ceux qui s'y connaissent, comme auprès de ceux dont ce n'est point l'affaire ; de plus, il ne sait pas quels sont ceux à qui il doit ou non s'adresser. Que, par ailleurs, s'élèvent à son sujet des voix discordantes et qu'il soit injustement injurié, il a toujours besoin du secours de son père ; car il n'est capable ni de se défendre ni de se tirer d'affaire tout seul. (…) Celui qui se figure avoir laissé derrière lui, en des caractères écrits, les règles d'un art et celui qui, de son côté, recueille ces règles en croyant que, de caractères d'écriture, sortira du certain et du solide, **ces gens-là sont tout remplis de naïveté.**[14]

A sa suite, la culture grecque classique est une culture de la parole. Les Grecs et les Romains concevaient la lecture comme le moyen de rendre le texte à travers la voix. Les personnes fortunées ne lisaient pas elles-mêmes mais se faisaient lire le rouleau par un esclave.

Le Moyen-Âge : les troubadours

La culture du Moyen-âge est une culture largement orale. La lecture à voix haute était ainsi autrefois la forme attendue de lecture, la lecture silencieuse étant l'apanage des clercs.[15]

> L'époque médiévale est une période d'oralité par excellence. Peu de gens savent lire et écrire, et la diffusion des livres, avant l'ère de l'imprimerie, est très restreinte. La transmission orale occupe donc une place primordiale dans la circulation des textes. C'est dans ce contexte qu'apparaissent, tout à la fin du XIe siècle, les troubadours.[16]

Il était ainsi courant à cette époque qu'une personne lise à haute voix pour une communauté réunie autour du foyer domestique, dans une assemblée

---

[14] Platon, Jacques Derrida, and Luc Brisson, *Phèdre : Suivi de La pharmacie de Platon* (Paris: Flammarion, 2006).

[15] Georges Jean, *Lire À Haute Voix [Livre] : Histoire, Fonctions et Pratiques de La "Lecture Oralisée,"* 1999.

[16] Vanessa Goetz, *De L'oral À L'écrit : Caractéristiques, Transcription et Interprétation Du Discours Oral*, Mémoire de Dnsep, Ésad Amiens, 2010, http://www.pentagon.fr/diplomes/De-l-oral-a-l-ecrit_Vanessa-Goetz_2010.pdf.

(cc) BY-NC-ND

religieuse, sur le lieu du labeur ou dans l'espace public de la rue. Dans « Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien-Régime », Roger Chartier dénonce l'association faite par les historiens entre appartenances sociales et pratiques de lectures (élitiste – lecture silencieuse / populaire – lecture à voix haute). Il montre ainsi que la lecture à haute voix ne s'exerce pas uniquement dans les milieux populaires : à cette époque, « lire à haute voix demeure **un des ciments de la sociabilité élitaire**, dans le privé du salon ou le public de l'assemblée savante ».[17] Il exprime également son agacement envers les historiens qui évaluent l'accès au livre à cette époque par le taux d'alphabétisation alors que « l'écrit est installé au cœur même de la culture analphabète, présent dans les rituels festifs. Grâce à la parole qui le lit (…), il est accessible même à ceux qui ne peuvent le déchiffrer ».[18]

A sa suite, Christian Vandendorpe montre, dans son ouvrage « Du papyrus à l'hypertexte », la force historique de l'oralité qui a longtemps dominé le monde de la littérature. Il évoque ainsi « le lent mouvement par lequel le texte et la lecture se sont dégagés de leur **gangue primordiale d'oralité** » :

> L'expérience littéraire et le rapport au langage sont longtemps passés par **l'oreille,** qui est aussi notre première voie d'accès au langage. Pendant des millénaires, c'est **oralement** que conteurs, aèdes et troubadours ont fait leurs récitals devant des publics venus les écouter. De ce fonds d'oralité première, la littérature ne se délivrera que tardivement, et peut-être jamais totalement.[19]

Du XVIIe au XIXe siècle : la lecture à voix haute

Jack Goody[20] est un anthropologue anglais qui s'est intéressé à la détermination des différences qui existent entre les cultures avec écriture et les cultures sans écriture. Il a notamment montré que la « littératie »[21] influence le social et le cognitif, jusqu'aux représentations qu'un groupe ou qu'une personne a du monde, de l'autre et de soi. Il soutient dans « La Raison graphique »[22] que l'écriture, en tant que moyen d'archivage des informations et d'organisation du savoir en catégories, a permis le développement de la pensée logique, de la réflexivité, de l'abstraction, de l'objectivité et finalement de la science. Il nuance par la suite sa thèse avec la publication de nombreux articles et de l'ouvrage « Pouvoirs et savoirs de l'écrit »[23], où il affirme notamment que les modes d'expression comme l'oralité et l'écriture se conjuguent au lieu de s'annuler l'un l'autre (comme les modes de production). Il note également qu'au cours des 5000 premières années qui ont suivi l'invention de l'écriture, seule une proportion faible de la population savait lire et écrire. Or, dans nos sociétés contemporaines, s'impose le désir que tout le monde sache lire et écrire car l'écriture est devenue le moyen principal d'accès à la culture et à l'information, alors que « autrefois, au cours du XVIIe siècle par exemple, vous auriez pu aller au café et écouter le

[17] Roger Chartier, *Lectures et Lecteurs Dans La France d'Ancien Régime*, L'Univers Historique, 1987.

[18] Ibid.

[19] Vandendorpe, *Du Papyrus À L'hypertexte*, 13.

[20] Les théories de Jack Goody restent aujourd'hui très controversées.

[21] Le littératie, francisation du mot anglais « literacy », pourrait être définie comme le champ qui s'intéresse aux différentes pratiques et compétences liées à l'écriture et la lecture.

[22] Jack Goody, *La Raison Graphique La Domestication de La Pensée Sauvage ; Traduit de L'anglais et Présenté Par Jean Bazin et Alban Bensa*, Le Sens Commun, 0768-049X ; 57, 1978.

[23] Jack Goody, *Pouvoirs et Savoirs de L'écrit Jack Goody ; Traduction de L'anglais de Claire Maniez ; Coordination Par Jean-Marie Privat*, 2007.

(cc) BY-NC-ND

journal lu à haute voix ».[24] On peut d'ailleurs se désoler de cette disparition de l'oralité dans la civilisation contemporaine.

Enfin, Alberto Manguel consacre un chapitre de son roman « Une histoire de la lecture », à la lecture à voix haute de la littérature (« Ecoutez lire »). Il y décrit notamment les conteurs, qui, bien qu'historiquement analphabètes, « connaissent le texte par cœur, mais font preuve d'autorité en affectant de lire dans le livre, même s'ils tiennent celui-ci la tête en bas ».[25] Autre pratique étonnante : Alberto Manguel raconte qu'en 1850, un homme venait faire la lecture aux ouvriers cubains pendant leur travail, et que ces derniers aimaient tellement « Le Comte de Monte-Cristo » qu'ils demandèrent à Alexandre Dumas l'autorisation de nommer ainsi l'un de leurs cigares. Les ouvriers payaient eux-mêmes ce *lector* mais en mai 1866, le gouvernement cubain publia un décret interdisant ces lectures à voix haute sous le prétexte qu'elles affectaient la productivité des ouvriers. Cette pratique est cependant à nouveau en vigueur aujourd'hui, et les lecteurs sont cette fois payés par l'Etat cubain !

La disparition de l'oralité en littérature

Il faudra attendre l'industrialisation de la production du livre, et surtout l'essor de l'alphabétisation dans la population, pour que le livre imprimé prenne une place prépondérante – pour ne pas dire omniprésente – et que la conception de la lecture devienne à la fois silencieuse et solitaire. Pour Freud, cette rupture s'est établie au moment de la diffusion de textes imprimés : « c'est comme si, avec l'invention de l'imprimerie, la tradition orale avait perdu sa valeur ».[26] Mais en réalité, cette rupture s'est produite bien après, entre le XVIIe et le XVIIIe siècle : la lecture silencieuse de la littérature est donc une dictature récente.

Aujourd'hui, la littérature lue à voix haute a presque disparu. Ainsi le métier de conteur, par exemple, est devenu un métier rare :

> En choisissant d'être conteur, on opte pour un art de l'éphémère, fragile, apparemment pauvre en moyens, un art quelque peu dénudé, peut-être même désuet et qui va résolument à contre-courant des pratiques artistiques contemporaines. Conter, c'est **vouloir se faire entendre** alors que tout le monde veut regarder ou être vu. C'est donc vouloir transformer le rapport public-artiste et conséquemment faire d'un monde de voyeurs un monde d'auditeurs. C'est aussi interroger la notion de durée en ralentissant la frénésie du quotidien.[27]

C'est en ce sens que Daniel Pennac défend le plaisir de lire à haute voix dans son livre « Comme un roman ». Il fait d'ailleurs figurer « le droit de lire à haute voix » parmi les droits imprescriptibles du lecteur :

> Étrange disparition que celle de la lecture à voix haute. Qu'est-ce que Dostoïevski aurait pensé de ça ? Et Flaubert ? Plus le droit de se mettre les mots en bouche

[24] Jack Goody, *L'oralité et L'écriture*, vol. 154, 2007.

[25] Alberto Manguel, *Une histoire de la lecture* (Actes Sud, 2000).

[26] Sigmund Freud, *Lettre adressée à Carl Gustav Jung*, 2 janvier 1910 (Correspondance, éditions William McGuire, traduit de l'allemand et de l'anglais par Ruth Fivaz-Silbermann, Paris, Gallimard, 1975, t. II, p.10. Cité in Françoise Waquet, *Parler Comme Un Livre L'oralité et Le Savoir, XVIe-XXe Siècle*, L'évolution de L'humanité, 0755-1843, 2003.

[27] Oro Anahory, *L'art du conteur est-il possible dans un monde de l'écriture et de l'image ? In Littérature orale: paroles vivantes et mouvantes* (Presses Universitaires Lyon, 2003).

(cc) BY-NC-ND

> avant de se les fourrer dans la tête ? Plus d'oreille ? Plus de musique ? Plus de salive ? Plus de goût, les mots ? Et puis quoi, encore ! Est-ce que Flaubert ne se l'est pas gueulée jusqu'à s'en faire péter les tympans, sa Bovary ? Est-ce qu'il n'est pas définitivement mieux placé que quiconque pour savoir que **l'intelligence du texte passe par le son des mots d'où fuse tout leur sens** ? Est-ce qu'il ne sait pas comme personne, lui qui a tant bagarré contre la musique intempestive des syllabes, la tyrannie des cadences, que **le sens, ça se prononce** ? Quoi ? des textes muets pour de purs esprits ? À moi, Rabelais ! À moi, Flaubert ! Dosto ! Kafka ! Dickens, à moi ! Gigantesques brailleurs de sens, ici tout de suite ! Venez souffler dans nos livres ! Nos mots ont besoin de corps ! Nos livres ont besoin de vie ! Il est vrai que c'est confortable, le silence du texte... on n'y risque pas la mort de Dickens, emporté après une de ses harassantes lectures publiques.., le texte et soi... tous ces mots muselés dans la douillette cuisine de notre intelligence... comme on se sent quelqu'un en ce silencieux tricotage de nos commentaires !.. et puis, à juger le livre à part soi on ne court pas le risque d'être jugé par lui..., c'est que, dès que la voix s'en mêle, le livre en dit long sur son lecteur... le livre dit tout. **L'homme qui lit de vive voix s'expose absolument.** S'il ne sait pas ce qu'il lit, il est ignorant dans ses mots, c'est une misère, et cela s'entend. S'il refuse d'habiter sa lecture, les mots restent lettres mortes, et cela se sent. S'il gorge le texte de sa présence, l'auteur se rétracte, c'est un numéro de cirque, et cela se voit. L'homme qui lit de vive voix s'expose absolument aux yeux qui l'écoutent. S'il lit vraiment, s'il y met son savoir en maîtrisant son plaisir, si sa lecture est acte de sympathie pour l'auditoire comme pour le texte et son auteur, s'il parvient à faire entendre la nécessité d'écrire en réveillant nos plus obscurs besoins de comprendre, alors les livres s'ouvrent grand, et la foule de ceux qui se croyaient exclus de la lecture s'y engouffre derrière lui.[28]

De l'oreille à la vue : la dimension intime de la voix

Cette disparition de la lecture à haute voix est d'autant plus préjudiciable que l'écoute d'un texte littéraire apporte une réelle valeur ajoutée par rapport à la lecture silencieuse. Il y a une symbolique, une notion relationnelle différente avec la littérature orale, qui s'incarne dans le lien direct entre le texte et son lecteur. A la différence de la lecture silencieuse, quand j'écoute un livre, quelqu'un me parle. Le texte lu à voix haute apporte donc quelque chose que l'écrit ne possède pas : une intimité.

C'est ce que Christian Vandendorpe a cherché à montré dans son essai « Du papyrus à l'hypertexte » : certes, la situation d'écoute multiplie les contraintes, mais elle modifie également radicalement le regard du lecteur sur l'œuvre :

> La situation d'écoute se caractérise par un triple niveau de contraintes : l'auditeur n'a pas la possibilité de déterminer le moment de la communication, il n'en maitrise pas le débit, prisonnier qu'il est du rythme choisi par le conteur, en matière d'accès au contenu, il n'a aucune possibilité de retourner en arrière afin de sélectionner, dans un récit déjà connu, la séquence qui l'intéresse particulièrement : il doit suivre le fil, irrémédiablement linéaire parce qu'inscrit dans le temps, de la récitation qui en est faite. L'invention de l'écriture va modifier cette situation en transformant la relation du récepteur à l'égard de l'œuvre. Devant le texte

[28] Daniel Pennac, *Comme un roman* (Paris: Gallimard, 1995).

(cc) BY-NC-ND

> écrit, en effet, le lecteur a toujours le choix du moment de la lecture et celui de la vitesse à laquelle assimiler les informations. Il a également, dans une mesure variable selon les types de textes, la possibilité de sélectionner des segments de texte – chapitres, pages, paragraphes – et d'en aborder la lecture dans l'ordre qui lui convient. En somme, l'écrit permet au lecteur d'échapper en tout ou en partie, aux trois contraintes fondamentales qui caractérisent l'oral. (…) En se plaçant sous le règne de l'œil, toutefois, **l'écrit fait disparaître toute la dimension intime que véhicule la voix, avec ses phénomènes de vibré, ses frémissements, ses hésitations, ses silences, ses faux départs, ses reprises, ses tensions.** Il prive aussi le lecteur d'une quantité d'informations accessoires, car en plus d'être sexuées les voix sont géographiquement et socialement marquées : elles révèlent l'âge, la culture, voire les attitudes, des personnes qui parlent. Un texte lu à haute voix nous arrive ainsi **chargé de toutes sortes d'alluvions attachés à une personnalité donnée.**[29]

Il y a ainsi, avec le texte lu à haute voix, une autre sorte de relation qui se crée entre le lecteur et l'écrivain à travers une tierce personne, un médiateur : celui qui lit à haute voix. De par cette autre relation, le lecteur accède également à des informations sur la personnalité du narrateur, qui se mêlent intimement à l'histoire racontée. D'où la nécessité de porter une certaine attention à l'histoire racontée.

On retrouve cette idée chez Proust qui se souvient de la lecture à haute voix de « François le Champi » effectuée par sa mère. S'exprime alors, par la lecture oralisée, une vérité nouvelle associée à la douceur maternelle. De surcroît, la voix marque la mémoire, puisque Proust se souviendra longtemps de ces lectures d'enfance et lira d'ailleurs par la suite ses œuvres à voix haute :

> Maman s'assit à côté de mon lit ; elle avait pris François le Champi (…) Sous ces événements si journaliers, ces choses si communes, ces mots si courants, je sentais comme **une intonation, une accentuation étrange**. (…) Si ma mère était une lectrice infidèle c'était aussi, pour les ouvrages où elle trouvait **l'accent d'un sentiment vrai**, une lectrice admirable par le respect et la simplicité de l'interprétation, par la beauté et la douceur du son. (…) Quand elle lisait la prose de George Sand, qui respire toujours cette bonté, (…) attentive à bannir de sa voix toute petitesse, toute affectation qui eût pu empêcher le flot puissant d'y être reçu, elle fournissait toute la tendresse naturelle, toute l'ample douceur qu'elles réclamaient à **ces phrases qui semblaient écrites pour sa voix et qui pour ainsi dire tenaient tout entières dans le registre de sa sensibilité**. Elle retrouvait pour les attaquer dans le ton qu'il faut, l'accent cordial qui leur préexiste et les dicta, mais que les mots n'indiquent pas ; grâce à lui elle amortissait au passage toute crudité dans les temps des verbes, donnait à l'imparfait et au passé défini la douceur qu'il y a dans la bonté, la mélancolie qu'il y a dans la tendresse, dirigeait la phrase qui finissait vers celle qui allait commencer, tantôt pressant, tantôt ralentissant la marche des syllabes pour les faire entrer, quoique leurs quantités fussent différentes, dans un rythme uniforme, elle insufflait à cette prose si commune une sorte de **vie sentimentale et continue**.[30]

---

[29] Vandendorpe, *Du Papyrus À L'hypertexte*, p. 13–14.

[30] Marcel Proust, *Du Côté de Chez Swann [Livre] / Marcel Proust ; Édition Présentée et Annotée Par Antoine Compagnon*, Folio ; 1924, 2010.

(cc) BY-NC-ND

Le rôle de la voix est ainsi fondateur. Par la lecture à voix haute, les pouvoirs de l'imagination sont exacerbés. Par la voix, c'est un autre monde qui s'ouvre à soi. Pierre Lemaitre, qui a reçu le Prix Goncourt 2013 pour son livre « Au revoir là-haut » a tenu à être la personne qui enregistrerait la version audio de son livre, ayant conçu son écriture comme s'il racontait une histoire aux lecteurs :

> Je voulais absolument lire ce livre (…). J'y tenais pour deux raisons : la première c'est parce que c'est écrit **pour ça**. (La deuxième c'est que) le lecteur entendra de temps en temps l'irruption d'un je, dont il va se demander longtemps qui il est : c'est l'auteur. J'ai écrit ce livre, je l'ai conçu et je l'ai écrit, tout du long de la première à la dernière page pour **donner l'illusion au lecteur qu'on lui lisait l'histoire à voix haute.** Cette espèce de connivence que je cherchais dans le style, elle trouvait son application dans l'enregistrement.[31]

La « scripturalisation » contemporaine de l'oralité

L'oralité n'a cependant pas complètement disparu de nos sociétés : elle s'est en fait majoritairement « scripturalisée ».

Dans son essai « T'es où : ontologie du téléphone mobile », Maurizio Ferraris évoque ainsi le métissage contemporain entre oral et écrit : les frontières entre les deux sont devenues floues. Ainsi, le téléphone mobile, objet représentatif par excellence de nos sociétés contemporaines, conçu à l'origine pour parler, est devenu un objet pour lire, écrire et enregistrer l'oralité. Détourné de sa fonction première, le téléphone mobile a acquis une fonction d'écriture sans perdre sa fonction première de parole.

> Assumant les fonctions de petit agenda qui tient dans la main et de petit ordinateur agrémenté d'une connexion au Web, le portable est toujours moins un instrument d'oralité et toujours plus un instrument d'écriture et de lecture.[32]

La thèse de Maurizio Ferraris est toutefois à nuancer étant donné qu'aujourd'hui, l'oralité prend de plus en plus une place importante dans les communications sur téléphone mobile : il est en effet désormais possible de dicter à son téléphone certaines actions (par exemple, en dictant à l'application Siri sur IPhone, un message à envoyer).

Autre exemple, le succès en librairies de la publication écrite d'entretiens oraux montre bien la frontière floue contemporaine entre oralité et écriture. [33]

Mais la plus originale de ces nouvelles formes de « scripturalisation » est probablement la création récente de la revue « France Culture Papiers »[34] (« la première radio à lire ! ») publiée chaque semestre, où l'on retrouve la retranscription écrite de certaines émissions de radio de la célèbre chaîne.[35]

---

[31] Entretien à écouter juste après le livre audio.

[32] Préface d'Umberto Eco, Maurizio Ferraris, *T'es où ? : Ontologie du téléphone mobile* (Paris: Editions Albin Michel, 2006).

[33] Joseph J. Lévy, François Laplantine, « Entre oralité et écriture : l'entretien », in *Littérature orale: paroles vivantes et mouvantes* (Presses Universitaires Lyon, 2003).

[34] Le douzième numéro est sorti le 28 novembre 2014.

[35] https://franceculturepapiers.bayardweb.com/presentation

(cc) BY-NC-ND

Il y a donc un métissage contemporain entre oralité et écriture, qui tend cependant davantage à la scripturalisation qu'à l'oralisation de l'écrit (à l'exception notable du livre audio !).

II. LECTURE A VOIX HAUTE ET ENREGISTREMENT DU SON

Avant la naissance du livre audio au XXe siècle, et avant même l'invention de l'enregistrement du son, on retrouve l'idée théorique du livre audio mais aussi et surtout la défense d'un passage obligé de la création littéraire par l'oralité, permettant ainsi à l'écrivain de tester l'harmonie de ses phrases et la saveur de son texte par son énonciation à haute voix.

Les prémisses du livre audio : la lecture à voix haute (XVIIe-XIXe)

On retrouve l'idée théorique du livre audio dans un ouvrage du XVIIe siècle de Savinien de Cyrano de Bergerac, qui imagine un livre « miraculeux » qui n'aurait « ni feuillets ni caractères » :

> C'est un livre où, pour apprendre, **les yeux sont inutiles ; on n'a besoin que d'oreilles.** Quand quelqu'un donc souhaite lire, il bande, avec une grande quantité de toutes sortes de clefs, cette machine, puis il tourne l'aiguille sur le chapitre qu'il désire écouter, et au même temps il sort de cette noix comme de la bouche d'un homme, ou d'un instrument de musique, tous les sons distincts et différents qui servent, entre les grands lunaires, à l'expression du langage. (…) Lorsque j'eus réfléchi sur cette miraculeuse invention de faire des livres, je ne m'étonnai plus de voir que les jeunes hommes de ce pays-là possédaient davantage de connaissance à seize et à dix-huit ans que les barbes grises du nôtre ; car, sachant lire aussitôt que parler, ils ne sont jamais sans lecture ; dans la chambre, à la promenade, en ville, en voyage, à pied, à cheval, **ils peuvent avoir dans la poche**, ou pendus à l'arçon de leurs selles, **une trentaine de ces livres** dont ils n'ont qu'à bander un ressort pour en ouïr un chapitre seulement, ou bien plusieurs, s'ils sont en humeur d'écouter tout un livre : ainsi vous avez éternellement autour de vous tous les grands hommes et morts et vivants qui vous entretiennent de vive voix.[36]

Mais cette idée ne verra le jour qu'avec l'invention du phonogramme à la fin du XIXe siècle, puis du baladeur MP3 au XXIe siècle.

Cependant, l'écoute d'une lecture de livre est une pratique très courante au XIXe qui voit les écrivains et les feuilletonistes donner lecture de leurs œuvres.

Le XIXe siècle est également le siècle du premier militant de la lecture à haute voix de la littérature : Gustave Flaubert, qui, selon l'exemple célèbre, « gueulait » le texte de « Madame Bovary » pour en juger l'harmonie des phrases. C'est avec Flaubert qu'a émergé l'idée que la lecture à haute voix révélait assez crûment les forces et les faiblesses d'un texte. Lui-même écrit dans la préface aux « Dernières chansons » de Louis Bouilhet, le 20 juin 1870 :

[36] Savinien de Cyrano de Bergerac, *Histoire comique : contenant les états et empires de la Lune / par M. Cyrano de Bergerac* (Charles de Sercy (Paris), 1657), http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k101934s.

(cc) BY-NC-ND

> Il s'enivrait du rythme des vers et de la cadence de la prose, qui doit, comme eux, pouvoir être lue tout haut. Les phrases mal écrites ne résistent pas à cette épreuve : elles oppressent la poitrine, gênent les battements du cœur, et se trouvent ainsi **en dehors des conditions de la vie**.[37]

Ainsi, Sartre écrira-t-il à propos de Flaubert dans « L'idiot de la famille » :

> La voix demeure jusqu'au bout l'achèvement de l'écriture. Non que le style des grandes œuvres soit oral, bien au contraire. Mais plutôt parce que l'écriture même est à double face et qu'elle devient un moyen audiovisuel de communication. (…) en vérité, **l'aboutissement de ses ouvrages est, sans aucun doute, le moment où il en fait lecture** devant un cercle choisi d'amis ou de confrères. C'est à ce moment que le mot prend sa plénitude et qu'il emprunte sa singularité au timbre particulier de la voix qui le modèle.[38]

Durant la deuxième moitié du XIXe siècle, il était mal vu pour un écrivain de ne pas donner lecture de son texte : « si les lectures publiques de fiction ou de poésie n'étaient pas faites, cela était considéré comme une dépréciation d'un travail ou une indignation pour l'auteur »[39] affirme Isaac Gewirtz, spécialiste de Charles Dickens. Dickens parcourait les rues pour déclamer son texte et profitait d'ailleurs de ces lectures à haute voix pour réaliser des coupes et des modifications de son texte en direct. Il aurait délivré ainsi plus de 150 lectures publiques.

On retrouve cette idée d'un passage obligé du texte littéraire par l'oralité, qui en révèlera les qualités autant que les défauts, chez bien d'autres écrivains mais citons ici Michel Butor qui raconte dans « Le Génie du lieu » : « J'aime bien lire mes propres textes, même si la plupart du temps, certains défauts me sautent aux oreilles, que mes yeux n'avaient pas discernés. »[40]

Certes le livre audio - en tant qu'enregistrement d'une lecture faite à voix haute - est une étape supplémentaire au processus flaubertien, mais il est intéressant de voir que l'oralité peut s'avérer une étape révélatrice lors de la création littéraire pour de nombreux écrivains.

L'enregistrement du son (fin XIXe-début XXe)

Les premiers enregistrements de musique et de langue parlée sont rendus possibles grâce à l'invention du phonographe par Thomas Edison en 1877 aux Etats-Unis. Le rapport à l'oralité se transforme alors radicalement : il est désormais possible de répéter ce qui a été dit sans le déformer. Dès son invention, Thomas Edison avait imaginé des enregistrements de « livres phonographiques » qui auraient été destinés aux personnes aveugles.

Plus tard, en France, c'est d'abord à la radio que l'on peut écouter des textes littéraires avec le **théâtre radiophonique,** devenu dans les années 1950 la **dramatique radio** qui comprend le feuilleton radiophonique[41]. Au cours du XXe

---

[37] Louis Bouilhet, *Dernières chansons : poésies posthumes / de Louis Bouilhet ; avec une préf. de Gustave Flaubert* (Michel Lévy (Paris), 1872), http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k548365.

[38] Jean-Paul Sartre, *L'Idiot de La Famille*, 1821.

[39] Antoine Oury, "Noël, Période Où Dickens Courait Les Rues Pour Déclamer Son Conte," *Actuallité*, December 24, 2013, /international/noel-periode-ou-dickens-courait-les-rues-pour-declamer-son-conte-47161.htm.

[40] Michel Butor, *Le génie du lieu* (Paris: Grasset, 1994).

[41] Le plus connu des feuilletons radiophoniques est « Signé Furax », écrit par Pierre Dac et Francis Blanche, interprété par des comédiens, composé de 1034 épisodes d'une durée maximale de 10 minutes chacun et diffusé à la

(cc) BY-NC-ND

siècle, un grand nombre de pièces et de textes sont lus et enregistrés à la radio.[42] Un exemple parmi d'autres : pendant 22 ans, de 1952 à 1974, l'émission d'abord intitulée « Faits Divers » puis « Les maîtres du mystère » sur France Inter passait des extraits de polars lus par des acteurs et était parfois écoutée par 12 millions d'auditeurs !

Aux Etats-Unis, Orson Wells adapte et met en scène des classiques de la littérature dans une émission intitulée « Mercury Theater on the air » diffusée sur CBS. En 1938, lors de la diffusion de l'adaptation radiophonique de « La Guerre des mondes », un grand nombre d'auditeurs crût même à une véritable invasion martienne ![43]

En France, l'idée de conserver les enregistrements apparaît avec la création des **Archives de la Parole** au sein de la Sorbonne en 1911 par Ferdinand Brunot, première pierre d'un institut de phonétique voulu par l'Université de Paris. Ces archives marquent l'introduction du phonogramme comme outil de savoir et de connaissance à l'Université. Elles se donnent pour buts d'étudier et de conserver des témoignages oraux, et vont même jusqu'à produire leurs propres archives en enregistrant de grands noms de l'époque ! Ainsi, le 24 décembre 1913, Guillaume Apollinaire enregistre trois poèmes aux Archives de la Parole : « Le voyageur », « Le pont Mirabeau » et « Marie ». C'est grâce aux Archives de la Parole qu'on peut encore écouter ces enregistrements - vieux de cent ans - aujourd'hui.[44]

L'enregistrement du son intéresse en effet les poètes. Dès le début du XXème siècle, des poètes comme Charles Cros, Paul Eluard et Guillaume Apollinaire enregistrent leurs poèmes sur des rouleaux de cire. Apollinaire aurait d'ailleurs souhaité publier ses livres sous la forme du disque poétique. Plus tard, dans les années 1950, un mouvement de « poésie sonore » se crée même avec à sa tête, Bernard Heidsieck et Henri Chopin.

En 1925, le dépôt légal est étendu aux œuvres phonographiques et cinématographiques, ce qui entraîne la création en 1934 d'une **Phonothèque nationale**, qui se donne pour objectif de conserver le dépôt légal.[45]

III. LA NAISSANCE DU LIVRE AUDIO

Les premiers livres sonores

A la suite du feuilleton radiophonique et des enregistrements poétiques, le livre audio apparaît au milieu du XXe. Il a depuis suivi l'évolution des supports d'enregistrement : du vinyle à la cassette, puis du disque au disque mp3 - jusqu'à

---

radio à partir de 1951. Plusieurs générations d'auditeurs se retrouvaient autour du transistor pour écouter les épisodes de ce feuilleton délirant.

[42] Certaines sont même créées pour la radio, comme « Pour en finir avec le jugement de Dieu » d'Antonin Artaud. Cette création radiophonique, enregistrée en novembre 1947 dans les studios de la radio française, proposait des textes lus par Maria Casarès, Roger Blin, Paule Thévenin et Antonin Artaud. On en trouve un extrait ici : http://www.ubu.com/sound/artaud.html

[43] On peut retrouver cet enregistrement en ligne : http://radioamerica.podomatic.com/enclosure/2006-10-27T11_37_30-07_00.mp3

[44] Guillaume Apollinaire, "Le Pont Mirabeau, Marie," 1913, http://www.ina.fr/audio/P12027213.

[45] Pour connaître toute l'histoire de la Phonothèque, lire cet excellent article : Roger Décollogne, « La phonothèque nationale », (1 janvier 1967), http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1967-02-0035-001.

(cc) BY-NC-ND

aujourd'hui où son rattachement à un support physique est remise en question avec la dématérialisation.

Le livre audio apparaît aux Etats-Unis en 1932. L'année suivante, John Peabody Harrington, qui avait publié un recueil d'histoires transmises oralement par des tribus indiennes[46] décide d'enregistrer son travail en version audio, d'abord sur des rouleaux de cire puis sur des disques aluminium.

En France, les premiers livres audio sont destinés à la jeunesse (histoires pour enfants, méthodes de langues pour le parascolaire comme Assimil). Le plus connu de ces livres (entre le livre audio et l'œuvre musicale) est « Pierre et le loup », lu par Gérard Philippe, accompagné par l'Orchestre Symphonique de l'URSS en 1956 et produit par Le Chant du monde. Il assume encore aujourd'hui un véritable rôle de transmission culturelle.

Suivent les livres audio de poésie ou d'enregistrements historiques. En effet, du fait de la faible capacité d'enregistrement des microsillons (durée d'écoute d'environ 25 minutes par face), les textes enregistrés se devaient d'être brefs, ce qui a longtemps condamné le livre audio à la poésie.

Dans les années 1950-1960, les grandes maisons de disques possédaient des collections de textes (collection Festivals, Adès, Le chant du Monde pour les enfants). Le développement des livres audio se réalise jusque dans les années 1960, où il marque un certain déclin probablement à cause du format cassette.

> Le livre-cassette reste un produit bâtard à cheval entre le livre et le document sonore, mal connu du public et suscitant les réticences des journalistes et des libraires.[47]

La première collection de livres audio adultes apparaît au début des années 1980, sous l'égide d'Antoinette Fouque, présidente des Editions des Femmes, qui crée la collection « Ecrire, Entendre » en 1980, renommée « La Bibliothèque des Voix » en 1981. Ses motivations sont à la fois politiques, littéraires et esthétiques (elle croyait fondamentalement en la valeur esthétique de la voix) mais surtout féministes ! Cette collection est principalement pensée comme émancipatrice pour les femmes. Elle se fixe pour objectif de démocratiser la lecture, considérée, encore dans les années 1980, comme une pratique aristocratique. Ainsi, Antoinette Fouque écrit-elle :

> Je voulais dédier ces premiers livres-parlants à ma mère, Vincente. A quatre-vingt deux ans, elle dit avoir souffert toute sa vie, et souffrir encore de n'avoir pu aller à l'école apprendre à lire et à écrire. Fille aînée d'immigrants, vouée à s'occuper des plus petits ; même au cinéma, avant qu'il soit parlant, elle avait à lire sans savoir. **Ces premiers livres parlants**, je les donne aussi à ma fille Vincente. A dix-sept ans, elle se plaint encore de ne pas arriver à lire et de devoir lire sans pouvoir. … à toutes celles soumises aux innombrables servitudes, aux multiples travestis, qui entre interdit et inhibition ne trouvent ni le temps, ni la liberté de prendre un livre. … à nous, entre plus de deux âges, souvent encore errantes, toujours migrantes, déjà mutantes, femmes en mouvements, **ces écrits par voix de femmes** pour prendre, apprendre et reprendre ces signes. Et ainsi, mots à rythmes, lignes à

[46] *Tobacco Among the Karuk Indians of California. Smithsonian Institute Bureau of American Ethnology Bulletin 94* (Government Printing Office, 1932).

[47] Fanny Mazzone, "La Bibliothèque Des Voix : Un Objet Esthétique Non Identifié," 2005, http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=SOART_007_0015.

(cc) BY-NC-ND

> souffles, ponctuations à sons, de l'une à l'autre langue, l'apprentissage passe : de la bouche à la forme et de l'entendu au juste, pas à pas, phrase à phrase, de prochaine à lointaine, d'ici à autrefois, ainsi peut-être se dénoue et s'apaise la vieille rancune, se résout l'ancien conflit, amour et haine, se déjoue l'oppression mortelle ; et de partagées nous instruit partageantes, **la trame vivante d'un texte inédit où la main et la voix, l'oreille et le regard s'enlacent et se déprennent.**[48]

A partir de 1985, le livre cassette, puis le disque compact, se développe auprès du grand public. A la fin de l'année 1986, la librairie Mots et Merveilles, une librairie spécialisée dans le livre audio, ouvre à Paris avec près de 10 000 titres pour enfants et adultes. Entre 1987 et 1989, on dénombre une douzaine d'éditeurs de livres cassettes. Livres Hebdo recense 40 producteurs de cassettes, dont 25 spécialisés en littérature et 6 diffuseurs à cette époque. Dans les années 1990, les collections pour la jeunesse sont les plus populaires : certains *best-sellers* atteignent même 50 000 exemplaires. Le livre audio apparaît même à cette époque dans les rayons de la FNAC.[49]

Plusieurs maisons d'éditions indépendantes de livres audio apparaissent : en 1985 les éditions VDB, en 1986 les éditions Le Livre Qui Parle créées par Jacques Ravard, en 1990 les éditions Thélème créées par Adeline Defay… Mais le livre audio demeure assez confidentiel.

C'est à cette époque que s'opère une véritable rupture entre la France et l'étranger. Aux Etats-Unis, le livre audio connaît très vite une croissance très importante, sans rapport avec la France. La nouveauté des autoradios lecteurs de CD permet notamment aux américains d'écouter des livres dans leurs voitures durant les longs trajets. Les producteurs américains se regroupent au sein de l'Audio Publishers Association. Selon l'APA, en 1993, le nombre des foyers américains ayant acheté ou utilisé des audiolivres augmenta de 17 % par rapport à 1992.[50]

Le livre audio moderne

Au début des années 2000, la production de livres audio demeure très faible en France. En 2004-2005, s'opère une véritable rupture qui donne naissance à ce qu'on pourrait appeler le livre audio moderne.

Une série de facteurs intervienne : l'apparition d'un format d'enregistrement de compression des données (le format mp3), la diffusion dans le grand public de lecteurs de musique et de *smartphones* et l'émergence d'éditeurs spécialisés dans le livre audio qui viennent du monde de l'édition papier.

L'apparition du format mp3

Dans les années 2000, le livre audio était enregistré sur disque compact sous des formats non compressés (type WAV) qui nécessitait donc beaucoup de disques pour enregistrer un livre. L'apparition du format mp3 souffle un véritable vent de

[48] Antoinette Fouque, "Ces Écrits Par Voix de Femmes," *Des Femmes En Mouvements Hebdo n°53-54*, 1981, http://www.desfemmes.fr/catalogue/bibliotheque_des_voix.htm.

[49] Mazzone, "La Bibliothèque Des Voix : Un Objet Esthétique Non Identifié."

[50] François Lapèlerie, "Les livres qui parlent," Text, *bbf.enssib.fr*, (1994), http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0082-001.

(cc) BY-NC-ND

renouveau. En effet, en compressant les données, le format mp3 diminue (dans un rapport de 1 à 4) le nombre de disques nécessaires à l'enregistrement d'un même texte, facilitant ainsi l'usage pour le lecteur et diminuant le coût pour l'éditeur.

Un exemple : la version intégrale de « A la recherche du temps perdu », enregistrée par les éditions Thélème, qui nécessitait 111 disques compact, n'en occupe plus que 35 avec le format mp3 (version sortie par les éditions Thélème en octobre 2014).

De plus, à partir des années 2000, certains livres sortent en format mp3 qui n'auraient jamais pu sortir en format WAV, car ils auraient nécessité trop de disques (exemple du « Da Vinci Code » que les éditions VDB sortent en livre audio mp3 en 2004).

Enfin, le mp3 facilite la pratique des achats sur internet, puisque la réduction de données permet le téléchargement légal de livres audio sans trop encombrer les bandes passantes.

Etant donné les multiples avantages du format MP3 sur le format WAV, la conversion entre ces deux formats audio est autorisée, pour un particulier ou pour une bibliothèque, selon les conditions suivantes :

- Un particulier peut convertir un fichier ou un support sur n'importe quel autre support ou dans n'importe quel format, à la condition expresse que cette reproduction soit à son seul usage. Aucune diffusion n'est possible. C'est le régime de la copie privée.
- Pour une bibliothèque, une telle reproduction est en principe autorisée dans le cadre de ce qu'on appelle l'exception de reproduction, introduite dans le code de la propriété intellectuelle par la loi du 1er août 2006. Cette reproduction doit être justifiée par un impératif de conservation (pour les supports fragiles, par exemple) ou par le maintien des conditions de consultation **sur place.** Aucune diffusion à l'extérieur (par exemple, la consultation en ligne) n'est donc possible.

La diffusion des appareils mobiles

De surcroit, la diffusion d'appareils mobiles (lecteurs de musique, téléphone portable) capables de lire les formats audio permet une véritable adéquation entre le format du livre audio et la mobilité qu'il autorise.

Désormais, il est possible d'écouter un livre audio, en menant une autre activité ou en situation de mobilité.

Les collections de livres audio des éditeurs papier

La véritable rupture s'opère toutefois[51] avec la naissance de collections dédiées aux livres audio au sein de célèbres maisons d'édition du livre papier. En 2004, Gallimard crée une collection dédiée aux livres audio (« **Ecoutez lire** »). Suivent ensuite les maisons d'édition Hachette, Albin Michel et France Loisirs qui s'associent pour créer en 2007 et lancer en 2008 **Audiolib**, avec comme projet de développer le catalogue de livres audio et de donner une nouvelle visibilité à ce

[51] Peut-être la diffusion d'appareils mobiles et l'apparition du format mp3 sont-ils en fait la cause de l'apparition de collections spécialisées dans le livre audio dans les maisons d'édition.

(cc) BY-NC-ND

support, notamment en proposant de nombreux *best-sellers* et écrits contemporains en livres audio.

C'est à partir de ce moment que le livre audio devient **un objet culturel en soi**. L'édition se développe, et on assiste à un véritablement mouvement de portage de l'oralité. L'image du livre audio est dépoussiérée et renouvelée.

Le *revival* contemporain de l'oralité

Les podcasts

En parallèle de cette montée en puissance des livres audio, s'opère un véritable *revival* contemporain de l'oralité, qui s'exprime en premier lieu avec le succès grandissant des *podcasts.*

En effet, la possibilité pour les auditeurs de radio de pouvoir (ré)écouter leurs émissions à un autre moment que leur diffusion et sur d'autres terminaux que leur poste radio, est grandement plébiscitée. Ce nouveau moyen d'encapsulage de l'oralité obtient très vite un véritable succès auprès de la population.

Depuis 2009, chaque mois, Médiamétrie publie un communiqué de presse exposant les chiffres du marché des *podcasts* radio. En janvier 2013, plus de 20 723 000 *podcasts* radio ont été téléchargés en France métropolitaine pour les stations Europe 1, RTL et le groupe Radio France. En septembre 2014, **7 millions de *podcasts* de France Culture ont été téléchargés dans le monde**, avec 807 440 téléchargements pour l'émission la plus podcastée de la chaîne (« Les nouveaux chemins de la connaissance »). L'enregistrement de conférences comme celles du Collège de France ou de l'Université de Tous les Savoirs (UTS) obtient également un certain succès.

Les lectures à voix haute sur des scènes de théâtre

Autre exemple de ce *revival* de l'oralité : en 1985, à la demande de Jean-Louis Barrault, Fabrice Luchini lit pour la première fois un extrait de « Voyage au bout de la nuit » de Louis-Ferdinand Céline sur la scène du Théâtre du Rond-Point. Depuis, ses lectures ont un incroyable succès et le comédien lit encore Céline sur scène aujourd'hui : « depuis bientôt trente ans, j'essaye humblement de restituer la musique de la langue célinienne en étant «l'acteur sec, nu et dépouillé» que Jouvet appelait de ses vœux. »[52]

Le slam

On peut également évoquer ici le succès contemporain du slam, à la fois courant musical, art oratoire et mouvement d'expression populaire. Né en 1986 aux Etats-Unis par le poète Marc Smith, le slam se donnait pour but de rendre les lectures de poèmes moins élitistes et ennuyeuses.

[52] Vincent Jolly and Jean-Christophe Buisson, "Fabrice Luchini Raconte Sa Passion Pour Céline," *Le Figaro*, December 27, 2013, http://www.lefigaro.fr/theatre/2013/12/27/03003-20131227ARTFIG00309-fabrice-luchini-raconte-sa-passion-pour-celine.php.

(cc) BY-NC-ND

Les festivals de lecture à voix haute

Autre phénomène contemporain, la lecture à voix haute non enregistrée est valorisée à travers des associations et des collectifs comme celui des « **Livreurs, lecteurs sonores »** qui proposent des lectures à voix haute en tous lieux et à toutes occasions.[53] En partenariat avec le service culturel de la Sorbonne (Paris IV), les Livreurs créent en 2009 un festival intitulé « Livres en tête », premier festival à célébrer la lecture à voix haute en France. Lors du festival 2014, pour la première fois depuis la création du festival, une conférence intitulée « Le support audio et ses nouveaux usages en littérature » a été organisée.[54] D'autres festivals existent : « Les Correspondances » à Manosque, « Le Marathon des mots » à Toulouse, le « Festival Paris en toutes lettres »...

> Les lectures publiques ont le vent en poupe. Un texte se savoure même à l'oreille. Festin qui se danse joyeusement au célèbre Bal à la Page annuel organisé par Les Livreurs ou au festival Textes & Voix sous la houlette de l'association éponyme. Entendre un texte dit sur scène ou via un livre audio, c'est peut-être découvrir une autre magie du livre, une intimité avec les sons et la musique de ses mots ?[55]

Paradoxalement, **la participation à ces festivals n'entraîne pas forcément les personnes qui y assistent à devenir des auditeurs de livres audio** : certains freins psychologiques peuvent empêcher de passer ce cap.

[53] http://www.leslivreurs.com/qui.htm

[54] http://livresentete.wikistage.org

[55] Olivia Phélip, "Les Livres Ont-Ils Dit Leur Dernier Mot?," *Le Huffington Post*, March 21, 2014, http://www.huffingtonpost.fr/olivia-phelip/les-livres-ontils-dit-leur-dernier-mot_b_4991730.html.

(cc) BY-NC-ND

La littérature est longtemps passée par l'oralité, jusqu'à une période récente où la diffusion de l'imprimerie a favorisé l'écrit et la lecture silencieuse. Si l'on s'intéresse à l'histoire de la littérature, le livre audio apparaît donc comme une continuité logique : l'enregistrement des textes littéraires a d'ailleurs été imaginé dès l'invention du phonogramme.

Alors pourquoi cet objet culturel est-il aujourd'hui si méconnu du public français ? Certes, le livre audio a tout de suite été imaginé comme potentiellement intéressant pour un public déficient visuel, mais il se destinait également à d'autres publics, et son intérêt pour l'apprentissage et le développement du goût à la lecture, notamment chez les enfants, était clairement affiché.

Aujourd'hui, qu'en est-il vraiment ? Quelle est l'offre éditoriale en matière de livres audio ? A qui se destinent les livres audio, et qui en sont véritablement les auditeurs ? Quels usages font-il du livre audio ?

(cc) BY-NC-ND

PARTIE 2 : LIVRE AUDIO : QUELLE(S) OFFRE(S) POUR QUEL(S) PUBLIC(S) AVEC QUEL(S) USAGE(S) ?

Le marché de livres audio étant encore balbutiant en France, peu d'études existent. Il est difficile d'évaluer le public qui écoute aujourd'hui des livres audio, et c'est presque une tâche impossible que d'en décrire les usages. Cependant, les observations empiriques des acteurs concernés, et les quelques témoignages disponibles peuvent nous éclairer sur ce public d'auditeurs qui se définit avant tout par sa très grande diversité.

I. PANORAMA DE L'OFFRE EN FRANCE

Si l'on s'intéresse aux personnes écoutant des livres audio et à leurs usages, il apparaît nécessaire d'évoquer dans un premier temps l'offre existante, qui participe en partie à en déterminer le public potentiel, et donc de tenter de décrypter les forces et les faiblesses du marché actuel du livre audio (offre éditoriale, coût de production, ventes… etc.)

On entendra ici par offre autant l'offre éditoriale que l'offre accessible (qui ne sont pourtant pas de même qualité). Il serait plus juste d'ailleurs de parler des offres tant les acteurs sont différents : éditeurs, sites internet, librairies spécialisées, plateformes de téléchargement en ligne, associations, donneurs de voix, bibliothèques sonores et accessibles…

L'offre de livres audio en France est bigarrée. La diversité des acteurs fait qu'il est difficile de se repérer, d'autant qu'un même acteur peut être éditeur de livres audio mais aussi plateforme de téléchargement[56], etc. Mais si les acteurs sont nombreux, ils restent peu connus du grand public, et leur offre éditoriale est limitée, surtout si on la compare aux livres imprimés et encore plus si on la compare à la production de livres audio dans les pays scandinaves ou anglo-saxons.

Il existe de nombreux éditeurs de livres audio en France, mais parce que la production d'un livre audio requiert plus de temps et d'argent qu'un livre papier, la production éditoriale reste relativement faible.

On peut toutefois dégager deux tendances chez les éditeurs actuels :

- **la volonté de sortir les livres audio à une date la plus proche possible de la date de sortie du livre papier**, en opposition avec les débuts historiques du livre audio, qui puisaient largement dans les œuvres classiques (en partie parce qu'elles étaient libres de droit mais aussi parce que les éditeurs s'imaginaient que c'était ce que le public voulait). « La plus proche possible » signifie dans les 6 mois. Audiolib a sorti le prix Goncourt « Au-revoir là-haut » seulement 4 mois après sa sortie papier[57], et Ecoutez Lire prévoit de sortir certains romans de la rentrée littéraire 2014 (« Charlotte »

[56] Exemple avec Livraphone qui est à la fois un éditeur, un distributeur et une plateforme de téléchargement en ligne !

[57] Cette sortie rapide est notamment due au fait que la maison d'éditions avait contacté Pierre Lemaitre avant qu'il ne reçoive le prix.

(cc) BY-NC-ND

de David Foenkinos et « Le Royaume » d'Emmanuel Carrère) en février 2015, soit 5 mois après leur sortie papier.

- **un désir de faire référence à l'actualité littéraire** : exemple de Gallimard qui prévoit de sortir en février 2015 plusieurs livres de Patrick Modiano, Prix Nobel de la littérature en 2014.

Dans ce panorama de l'offre éditoriale, il ne m'est pas apparu pertinent de distinguer l'offre jeunesse et adulte, étant donné que certains éditeurs peuvent être les deux à la fois et que les enjeux qui se posent sont souvent les mêmes pour les deux.

Des éditeurs de livres papier

Dans un premier temps, les éditeurs les plus visibles sur le marché sont les éditeurs de livres papier ayant créé une collection de livres audio, et qui bénéficient, de ce fait, de leur popularité en tant qu'éditeurs papier.

C'est le cas d'**Ecoutez Lire**, la collection de livres audio créée par Gallimard en 2004 qui annonce sur son site internet une collection de « plus de 160 titres jeunesse et adulte » (bien que dans le catalogue en ligne, on en trouve que 129). Depuis quelques années, Gallimard se donne pour objectif de sortir ses livres audio au plus proche des sorties papier.

Suit **Audiolib**, créée par trois maisons d'éditions (Hachette, Albin Michel et France Loisirs[58]) en 2007, et lancée en 2008. Elle s'est donnée pour but de moderniser le livre audio en consacrant 90% de sa production aux œuvres contemporaines. « Pour que nous investissions dans un classique, il faut que ce soit un titre vraiment intemporel, ou qu'une actualité le justifie » affirme ainsi Valérie Lévy-Soussan, directrice d'Audiolib.[59] Sa production est passée de 40 à 65 livres par an, pour un catalogue total de plus de 350 livres. Si Audiolib bénéficie de la distribution d'Hachette, elle ne travaille pas uniquement avec des éditeurs du groupe. On trouve chez Audiolib des classiques (Victor Hugo, Balzac), autant que des *best-sellers* (Guillaume Musso, Marc Lévy), en passant par des productions plus confidentielles (Jean Echenoz). La maison d'éditions vend ses livres audio sur support physique aux librairies et à toutes les plateformes de vente en ligne, et ses livres audio dématérialisés via trois plateformes de ventes en ligne : Book d'Oreille, Sixtrid et Audible.

Le département audiovisuel de la maison d'édition Flammarion a également lancé en 2008 une collection de livres audio intitulée sobrement **« Les livres lus ».** Pour l'instant, seulement six titres sont disponibles au catalogue.

Deux autres éditeurs papier se sont également convertis au livre audio en 2009 : L'Ecole des Loisirs avec la collection de livres audio pour la jeunesse intitulée « **Chut ! »** et les éditions First qui publient également une partie de leurs livres « Pour les nuls » sous format audio.

Si le nombre d'éditeurs est important, l'offre de livres audio reste restreinte, avec des catalogues qui, le plus souvent, ne dépassent pas une production annuelle de 10 livres. Par exemple, la collection « Ecoutez Lire » propose aujourd'hui un catalogue de 129 livres audio alors qu'elle a été créée il y a 10 ans ! En

[58] France Loisirs s'est, depuis, retirée.

[59] Charles Knappek, "Livre Audio : Nouvelles Voix," *Livres Hebdo*, no. 971 (October 25, 2013).

(cc) BY-NC-ND

additionnant les éditeurs, cela fait à peu près 100 livres audio modernes sortis chaque année.

Des éditeurs spécialisés

Les éditeurs spécialisés dans le livre audio sont nombreux et pour certains, présents depuis longtemps sur le marché. C'est le cas des éditions VDB (1985), Le livre qui parle (1986), CDL éditions (1990), Thélème (1990) et Oui'dire éditions (1998).

Mais c'est surtout depuis les années 2000 que le nombre de maisons d'éditions indépendantes a explosé avec Des Oreilles pour lire (2002), La compagnie du savoir (2005), SonoBooK (2006), Lyre audio (2007), les éditions Eponymes (2008), Livrior (2010), Saint-Léger Productions (2012)… etc.

Le parcours de la société Frémeaux & Associés est ici particulièrement intéressant. Fondée en 1992 par Claude Colombini et Patrick Frémeaux, cette compagnie discographique française s'est intéressée à la parole enregistrée à partir des années 2000, au point que celle-ci devienne le principal type de document audio exploité par la marque.

Souvent indépendants, constitués en petite équipe (parfois de seulement 2 personnes), les éditeurs spécialisés en livres audio sont des militants de la littérature orale. La venue de « gros » éditeurs est à la fois une bonne nouvelle pour eux car elle illustre un regain d'intérêt pour le livre audio et une plus grande visibilité de cet objet, mais elle implique aussi une concurrence sur le marché à armes inégales, comme l'évoque Alain Boulard, fondateur de Cdl Editions :

> Paradoxalement pour nous c'est plus dur. Dans les années 90, nous n'étions que quelques éditeurs et nous n'avions pas trop de difficultés à obtenir les droits audio des titres que nous souhaitions publier. Aujourd'hui, nous sommes toujours une petite maison d'édition, pour l'obtention des droits nous ne faisons pas le poids face à certains de nos concurrents et les éditeurs papier rechignent à nous donner les droits audio de certains titres, notamment les *best-sellers*.[60]

Un exemple : alors que les éditions VDB enregistraient en audio les livres de Marc Lévy, l'auteur a changé de maison d'édition en 2010 pour aller chez Audiolib.

Les maisons d'édition de livres audio ont des difficultés à acquérir les droits d'adaptation des livres en audio auprès des maisons d'édition, ce qui constitue un grand frein à la production éditoriale. En effet, la plupart du temps, l'auteur cède la gestion de ses droits à sa maison d'édition. Or, celle-ci vend parfois au prix cher les droits d'adaptation de livres en audio, alors que certains auteurs les auraient volontiers donnés. Il faudrait que les auteurs soient à l'avenir sensibilisés sur les questions de cession de droits. Si l'auteur souhaite céder ses droits d'adaptation audio à titre gratuit, il faut en effet qu'il sépare les droits d'adaptation sonore de son texte du reste de ses droits lorsqu'ils les cèdent à sa maison d'édition.

Des librairies spécialisées

Il existe trois librairies de livres sonores en France, dont deux situés à Paris :

[60] Pauline Briand, "Cdl Editions, Histoire D'une Passion," février 2013, http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1213&Itemid=7.

(cc) BY-NC-ND

- la librairie Mots et Merveilles, fondée par Edgar Haddad et située au 63 boulevard Saint Marcel à Paris, existe depuis 1986 ;
- la librairie Livraphone, fondée par Arnaud Mathon et située au 119 rue Blomet à Paris ;
- la librairie « La compagnie du Chat Noir » fondée par Catherine Uberti (également conteuse) en 2005 à Clermont-Ferrand.

Des plateformes de téléchargement

Aux deux plateformes historiques de téléchargement de livres audio (Audible et Sixtrid) se sont ajoutées en 2013 de nouvelles plateformes comme Book d'Oreille ou Audioteka.

Audible est une société américaine fondée par Don Katz qui propose le téléchargement de livres audio. France Loisirs a crée une filiale française de la société (*audible.fr*) en 2005, avec 1000 livres audio disponibles au téléchargement au moment de l'ouverture. En mars 2008, Audible a été rachetée par Amazon. C'est aujourd'hui le premier site français de téléchargement de livres audio, avec un catalogue de plus de 60 000 titres (anglais et français)

Sixtrid Editions est une société fondée en 2008 par le principal actionnaire de la société Livraphone (Arnaud Mathon). Au départ, la société se consacrait exclusivement à l'édition de livres audio mais depuis 2011, elle a ouvert une plateforme de téléchargement de livres audio en langue française.[61]

Lancée en 2009 sous la forme d'un magazine en ligne consacré à l'actualité du livre audio, la start-up lilloise **Book d'Oreille** a créée en 2013 sa plateforme de téléchargement de livres audio, puis son application mobile Androïd[62] en 2014. Elle dispose aujourd'hui de 1500 titres en ligne et a l'avantage de proposer des espaces de recherche distincts pour les ouvrages adulte et les ouvrages jeunesse.

Créée en 2008, **Audioteka** est une plateforme polonaise de téléchargement de livres audio. Elle a vendu plus d'un million de livres en 2012. La société a lancé sa plateforme française le 22 mars 2013[63]. Elle a noué des accords avec la quasi totalité des éditeurs français, et propose aujourd'hui plus d'un millier de titres sur son site. L'avantage d'Audioteka est de proposer pour chaque ouvrage un extrait sonore sur son site internet. Des magazines en version audio sont également disponibles. Le téléchargement des livres audio est possible via ordinateur mais également sur les mobiles et tablettes grâce à son application dédiée. La plateforme s'est également entendue avec des constructeurs d'automobile pour proposer des applications de livres audio sur les voitures.

Sigelis[64] est une librairie indépendante spécialisée dans l'offre de livres sonores sous format mp3, avec un catalogue de 889 livres audio. Son originalité est de proposer les livres audio en téléchargement, mais aussi en location (écoute en ligne via le streaming ou fichier chrono-dégradable pour une écoute unique).

Enfin, **les éditions VDB**, qui ont cessé toute production depuis le 1er mai 2013, continuent toutefois de proposer le téléchargement en ligne de leurs livres

[61] http://www.sixtrid.com

[62] https://play.google.com/store/apps/details?id=com.bookdoreille.phoceis

[63] http://audioteka.fr

[64] http://www.sigelis.com

(cc) BY-NC-ND

audio sur leur site internet.[65]

II. L'ETAT DU MARCHE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Le prix

Du fait de son coût de production plus élevé que le livre papier, le livre audio n'est pas soumis à la loi Jack Lang qui pose le principe d'un prix unique du livre. Ainsi, pour un même livre audio, on peut trouver des prix différents sur le marché. Pour Arnaud Mathon, fondateur de la librairie Livraphone, cela pose un vrai problème :

> Vous avez beaucoup de petits éditeurs ou de moyens éditeurs qui ont développé leur propre réseau de distribution. On se retrouve, nous, à vendre des livres, que eux bradent sur internet : ça met une confusion totale dans l'esprit des gens.[66]

Pendant longtemps, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) du livre audio était de 19,6%, tandis que celle du livre était de 5,5%, ce qui avait pour effet de freiner la production. Ce taux élevé avait été fortement critiqué, notamment par la Suède, qui appliquait d'ailleurs un taux de TVA illégal de 6% sur ses livres audio. En 2009, la directive 2009/47/CE du Conseil **étend le bénéfice du taux réduit de TVA à la fourniture de livres sur tout autre support physique** : les livres audio qui représentent le même contenu que le livre imprimé, bénéficient d'un taux réduit de **5,5%**[67] dans toute l'Union Européenne.

Mais bien que soumis à ce taux réduit de TVA, le livre audio reste plus cher que le livre papier (en format poche), du fait notamment de son coût élevé de production par rapport à sa diffusion relativement faible.

Le processus de production

L'enregistrement audio d'un livre papier est long et coûte cher (entre 5 000 et 8 000 euros). Ce prix se justifie par la longueur des étapes de production et les nombreux acteurs qui doivent être rémunérés : en plus de rétribuer la maison d'édition, il faut rétribuer le lecteur, le studio d'enregistrement… etc.

Chez Audiolib, la production d'un livre audio s'effectue de la façon suivante : il y a d'abord un travail à mener en amont avec les éditeurs pour recevoir les programmes de publication des livres imprimés. L'équipe d'Audiolib sélectionne ensuite les livres qu'elle souhaite enregistrer, et contacte les éditeurs pour obtenir les droits. Suit l'envoi des épreuves aux studios d'enregistrement, qui procèdent alors à un casting de voix. De façon très rare, l'auteur du livre imprimé enregistre la version audio de son texte, c'est surtout le cas pour des romans autobiographiques. Audiolib préfère ne pas y recourir trop souvent, car l'auteur est très rarement un bon lecteur.

Damien Defays, ingénieur du son au studio 5/5 à Bruxelles raconte le processus d'enregistrement d'un livre :

---

[65] https://www.editionsvdb.fr/livres-audio-en-telechargement

[66] Reportage diffusé dans l'émission Entrée libre présentée par Laurent Goumarre sur France 5 : http://vimeo.com/32320936

[67] Entre le 1er avril 2012 et le 1er janvier 2013, ce taux était de 7%

(cc) BY-NC-ND

> Pour le livre qu'on enregistre en ce moment[68], il est prévu qu'on fasse huit sessions de quatre heures, ça fait un peu plus de trente heures d'enregistrement. Après les trente heures d'enregistrement, il y a deux à trois semaines d'édition. Après toutes ces sessions d'enregistrement et d'édition, on fait une séance de correction, parce qu'on peut laisser passer à l'enregistrement des erreurs de texte. Puis on arrive en phase de mixage, ce qui prend entre 3 et 5 jours. En gros c'est plus ou moins 20 jours de travail pour un livre de 400 pages.[69]

Autre enjeu de la production d'un livre audio : le lecteur doit bien prononcer les noms propres :

> On est en train d'enregistrer un livre qui se passe en Islande, donc on tombe sur des noms de gens, des noms de rues islandais. On se fait une sorte de bible, on va sur internet, parfois cela nous est arrivé d'appeler l'ambassade.[70]

Dans son livre « Voix-Off » publié en 2008, Denis Podalydès livre son expérience de donneur de voix :

> Est-il, pour moi, lieu plus épargné, abri plus sûr, retraite plus paisible, qu'un studio d'enregistrement ? Enfermé de toutes parts, encapitonné, assis devant le seul micro, à voix haute - sans effort de projection, dans le médium -, deux ou trois heures durant, je lis les pages d'un livre. Le monde est alors celui de ce livre. Le monde est dans le livre. Le monde est le livre. Les vivants que je côtoie, les morts que je pleure, le temps qui passe, l'époque dont je suis le contemporain, l'histoire qui se déroule, l'air que je respire, sont ceux du livre. J'entre dans la lecture. Nacelle ou bathyscaphe, le réduit sans fenêtre où je m'enferme autorise une immersion ou une ascension totales. Nous descendons dans les profondeurs du livre, montons dans un ciel de langue. Je confie à la voix le soin de me représenter tout entier. Les mots écrits et lus me tiennent lieu de parfaite existence. Mais de ma voix, lisant les mots d'un autre, ceux d'un mort lointain, dont la chair est anéantie, mais dont le style, la beauté de ce style, fait surgir un monde d'échos, de correspondances et de voix vivantes par lesquelles je passe, parlant à mon tour, entrant dans ces voix, me laissant aller à la rêverie, à l'opération précise d'une rêverie continue, parallèle et libre, je sais que je parle, je sais que c'est de moi qu'il s'agit, non pas dans le texte, bien sûr, mais dans la diction de ces pages. Alors d'autres voix encore se font entendre, dans la mienne.

Vente et chiffre d'affaires[71]

Plusieurs études rapportant des chiffres de vente de livres audio existent, mais ces chiffres peuvent s'avérer très différents d'une étude à l'autre - preuve, s'il en fallait une, que le marché du livre audio en France est encore un marché méconnu.

De novembre 2010 à octobre 2011, un peu moins d'1,4 million de livres audio ont été vendus en France, soit à peine **0,4% du marché du livre**, d'après les

[68] « La muraille de Lave » de Arnaldur Indridason

[69] Reportage de Book d'Oreille au Studio 5/5 à Bruxelles, lors de l'enregistrement de « La muraille de Lave » de Arnaldur Indridason par Jean-Marc Delhausse, à visionner ici : https://www.youtube.com/watch?v=9MSQtvIMKjI

[70] Ibid.

[71] Cf. Annexe 1 : « Les principaux éditeurs de livres audio ».

(cc) BY-NC-ND

données du panel livre de l'institut d'études marketing Gfk. Près de 88% de ceux-ci étaient destinés à la jeunesse.[72]

Une autre étude demandée par l'association Lire dans le noir à l'institut d'études Gfk sur l'état du marché du livre audio en France établit :

> Le marché du livre audio adulte a représenté en 2011 un chiffre d'affaires de 3,9 millions d'euros pour 186 000 exemplaires écoulés. Cela ne représente qu'une faible part des ventes totales de livres en France : moins de 0,1% des volumes vendus en 2011. Depuis le début d'année les ventes de livres audio sont en léger recul à -1,2% en volume et -2,8% en valeur. Les meilleurs titres du segment peuvent dépasser les 5.000 exemplaires vendus par an. Mais les nouveautés de l'année s'écoulent en moyenne autour de 200 exemplaires. Cependant le panel GfK ne prend pas en compte les ventes directes et la vente par correspondance des éditeurs, ce qui semble être un mode de commercialisation important sur ce marché.[73]

S'il constitue une part minime du marché du livre, **le nombre de ventes de livres audio ne cesse toutefois de grimper**, en 2011 de 8,9% par rapport à 2010. Plusieurs éditeurs évoquent des progressions annuelles de leurs ventes de l'ordre de +30%.[74] Entre 2008 et 2013, selon IPSOS, le nombre des ventes de livres audio a augmenté de 156 %.[75] La production de livres audio est de plus en plus importante : 117 livres audio sont sortis entre septembre et octobre 2014.[76] En pleine mutation, l'offre de téléchargement de livres audio ne représente encore en moyenne que **10% des ventes** des éditeurs de livres audio.

Pour les éditeurs de livres audio, comme pour les plateformes de téléchargement, il est cependant **difficile de dégager des estimations de chiffres d'affaires** : les éditeurs sont frileux à faire part de leurs chiffres de vente car ils vendent souvent à perte.

Pour Andreas Munzel, le marché du livre audio reste toutefois « un marché de niche, orienté soit vers les enfants, soit vers les personnes malvoyantes, avec des rayons étroits et hétéroclites, dans les zones les moins passantes des librairies. »[77]

Les éditeurs de livres audio jeunesse

Les éditeurs jeunesse dominent le marché du livre audio.

Entre septembre 2012 et août 2013, ce marché était évalué à 971 300 exemplaires pour un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros. La grande distribution assurait 21% des ventes, et les grandes surfaces culturelles 31%.

Entre septembre 2013 et août 2014, dopée par les productions Disney (qui

---

[72] Reuters, "Le Livre Audio Cherche À 'Dépoussiérer' Son Image En France," *Reuters.com*, 2011, http://fr.reuters.com/article/technologyNews/idFRPAE7AO03520111125.

[73] Lire dans le noir, "Rencontre Professionnelle Autour Du Livre Audio," 2012, http://www.mediafire.com/view/?vho8d7436507jhr.

[74] Reuters, "Le Livre Audio Cherche À 'Dépoussiérer' Son Image En France."

[75] Europe1, "Le livre audio tente de se faire entendre," *Europe1*, 2014, http://www.europe1.fr/economie/le-livre-audio-tente-de-se-faire-entendre-1914277.

[76] Manon Quinti, "Dossier Livre Audio. D'une Même Voix.," *Livres Hebdo*, no. 1015 (October 24, 2014).

[77] Andreas Munzel, "Plaidoyer pour les livres audio," *Le Monde.fr*, 2014, http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/03/20/plaidoyer-pour-les-livres-audio_4386749_3232.html.

(cc) BY-NC-ND

représentent un quart de l'activité), l'offre jeunesse assure 81,9 % des ventes de livres audio en volume (726 300 exemplaires) et 72,4% des ventes en valeur (9,3 millions d'euros). Sur le nombre d'exemplaires vendus pendant cette période, Hachette Livre (dont Hachette jeunesse-Disney, Didier Jeunesse, Audiolib et Gautier-Languereau) représentait 41,1%, Atlas 18,3% et Madrigall (dont Gallimard, Gallimard Jeunesse et Père-Castor Flammarion) 16,3%.[78]

Les éditeurs de livres audio adulte

Le marché du livre audio hors jeunesse est aujourd'hui celui qui se développe le plus vite, avec une progression en 2011 de 18,3% par rapport à 2010. Le marché du livre audio adulte est évalué entre septembre 2013 et août 2014 à 160 500 volumes vendus pour un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros.

Sur le nombre d'exemplaires vendus pendant cette période, 59,6% étaient produits par Audiolib, qui est sans conteste **le leader du marché de livres audio adulte**. La maison d'édition annonce d'ailleurs régulièrement une progression de son chiffre d'affaires[79]. Suivent Gallimard (10,2%), Thélème (6,7%), Frémeaux et associés (5,6%) et La compagnie du savoir (2%). Chez Gallimard, les ventes sont stables. Pour la directrice de la collection de livres audio Paule du Bouchet, cela s'explique par le fait que les nouveautés marchent bien mais qu'il y a un réel problème pour faire tourner le fonds.[80]

Les meilleures ventes de livres audio sont comprises entre 2000 et 5000 exemplaires. Voici les meilleures ventes 2014 :

- « Au-revoir là-haut » de Pierre Lemaitre (Audiolib) : 4000 exemplaires ; (vendu à 490 000 exemplaires pour la seule année 2013)
- « La vie matérielle » de Marguerite Duras (Naïve Livres) : 2400 exemplaires ;
- « Le trône de fer » de George R. R. Martin (Ecoutez lire) : 2200 exemplaires ;
- « La gloire de mon père » de Marcel Pagnol (Frémeaux et associés) : 2000 exemplaires.

Le tissu associatif

L'important travail des associations doit être ici évoqué. En effet, il existe un nombre considérable d'associations, de bénévoles, de sites internet qui participent à faire connaître et à diffuser le livre audio au sein de la population française.

A commencer par **l'association Lire dans le noir**, basée à Paris, qui est constituée de 150 membres dont 80 actifs. Cette association, qui n'a pas de lien avec Radio France mais bénéficie d'un bureau dans leurs locaux, existe depuis 2002.[81] L'association a d'abord enregistré des livres audio. En effet, en 2002, la

[78] Etude IPSOS citée dans Quinti, "Dossier Livre Audio. D'une Même Voix."

[79] De 9% - Ibid.

[80] Ibid.

[81] Elle a été créée suite au suicide de Julien Prunet à l'âge de 29 ans. Julien était un journaliste de Radio France, aveugle depuis l'âge de 7 ans et grand amateur de littérature. Il organisait notamment des dîners « dans le noir ». Son suicide a provoqué un grand émoi parmi ses collègues de Radio France, qui ont alors crée l'association.

(cc) BY-NC-ND

production de livres audio était très faible : Audiolib et Ecoutez lire n'existaient pas encore. Pendant 7 ans, Lire dans le noir a édité 16 livres audio « contemporains » en faisant enregistrer des auteurs ou des comédiens bénévoles (Alexandre Jardin, Daniel Pennac, Philippe Delerm, Philippe Besson…), avec les équipements de Radio France. Ses livres audio étaient vendus[82] à la Fnac et sont aujourd'hui disponibles sur Decitre mais ne sont plus du tout distribués. L'association en vend aujourd'hui environ 20 par an. Son plus grand tirage était autour des 1000 exemplaires. Finalement, Lire dans le noir a décidé d'arrêter d'éditer des livres audio, une activité qui lui demandait trop de temps, et qui n'était plus pertinente puisque d'autres maisons d'édition s'étaient créées entre temps. L'association est surtout connue aujourd'hui pour **le Prix du livre audio** qu'elle décerne chaque année au mois de novembre.[83]

Autre association gérée par des bénévoles, **La Plume de Paon,** est basée à Strasbourg, milite en faveur du développement du livre audio, en organisant chaque année plusieurs prix du livre audio[84], et en diffusant des informations sur l'actualité du livre audio sur son site internet[85]. Depuis 2013, elle organise un festival du livre audio à Strasbourg.

L'association **Des Livres à lire et à entendre** créée en 2003, a pour objet de faciliter l'accès de tous à la littérature, et propose donc depuis 2007, via son site internet *litteratureaudio.com*, le téléchargement de livres audio enregistrés par des internautes bénévoles, ainsi qu'un recensement de tous les livres audio disponibles gratuitement sur internet.

L'association **La Voix Aux chapitres**, basée à Marseille, promeut le livre audio comme objet culturel en soi, en organisant chaque année un « Prix des Vallons ».

Mais la plus importante de ces associations est l'**Association des Donneurs de Voix** (ADV) qui a été créée en 1972 par Charles-Paul Wannebroucq, médecin ophtalmologiste qui a souhaité mettre à disposition des aveugles et des malvoyants des livres enregistrés. L'association a été reconnue d'utilité publique en 1977. On compte aujourd'hui 120 bibliothèques sonores, partout en France, dont le but est d'enregistrer des livres au format mp3 et de les prêter gratuitement aux personnes dont l'empêchement de lire est médicalement attesté. L'association est constituée de 4 600 bénévoles et vient en aide à 15 000 personnes empêchées de lire, souffrant pour la plupart d'un handicap visuel. Les donneurs de voix sont tous bénévoles, et formés aux techniques d'enregistrement par l'association.

[82] Au prix du livre papier + un euro symbolique par CD

[83] Quatre catégories sont récompensées lors de ce prix : nouveautés, classique, documents et fictions. Tous les éditeurs qui veulent participer envoient leurs livres. Il est demandé à chaque éditeur 5 volumes maximum par catégorie et 12 volumes maximum en tout. Les membres de l'association se répartissent les livres et les écoutent jusqu'à obtenir une présélection de 3 à 4 volumes par catégorie mi-septembre. A chaque écoute, ils renvoient une fiche de lecture où sont évalués l'intérêt du texte, la qualité de la lecture… Une fois cette présélection faite, un grand jury de professionnels (écrivains, éditeurs, libraires, journalistes) se réunit (chaque année le même : Philippe Delerm, Hélène Kudzia, Caroline Cartier, Jean-Marie Ozanne…) et a deux mois (mi septembre-mi novembre) pour lire les 12 volumes et voter. La remise du prix s'effectue à la Société des Gens de Lettres, mais cette année elle se fera dans l'Agora de Radio France.

[84] L'association organise chaque année 3 prix du livre audio :
- Un Grand Prix du livre audio décerné par un jury de 10 professionnels
- Un prix du Public décerné en avril par les internautes
- Un prix des lycéens

[85] http://www.laplumedepaon.com

(cc) BY-NC-ND

Comparaison avec l'étranger

Si le marché de livres audio se structure et bénéficie de l'arrivée de nouveaux acteurs, il est encore bien loin du modèle des pays scandinaves ou anglo-saxons. A l'étranger, c'est un tout autre marché qui s'offre à l'amateur de livres audio. Les chiffres varient d'une source à l'autre, mais on peut estimer qu'en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suède, sur dix livres vendus sur le marché du livre, un est un livre audio.

En Suède, en 2012, 11 000 livres audio ont été vendus par mois, et 13 000 ont été empruntés via les bibliothèques. La Suède a longtemps fait pression sur la Commission Européenne pour baisser le taux de TVA sur les livres audio. L'explosion des livres audio en Suède date de la fin de l'année 2008 :

> C'était jeudi, sur Hamngatan, l'artère principale de Stockholm. Au cinquième étage du grand magasin NK, le Bon Marché scandinave, les clients n'en reviennent pas. En l'espace de quelques semaines, cette librairie, l'une des plus belles de la capitale, a radicalement transformé son offre. Les « vrais » livres, ceux dont on tourne les pages, sont toujours là. Mais ils n'occupent plus qu'un tiers des rayons. Le reste a été pris d'assaut par des milliers de « ljudböcker », c'est-à-dire des livres audio vendus sous forme de CD ou de contenu MP3. Romans policiers, livres pour enfants mais aussi littérature étrangère, biographies… Désormais, toutes les nouveautés sont disponibles aussi bien en audio qu'en version papier.[86]

En Allemagne, une étude estimait en 2009 que plus de 10 millions d'Allemands avaient déjà acheté un livre audio, et que 1,5 million d'entre eux en achetait régulièrement.[87] En 2011, environ 111 millions de livres audio ont été vendus entre janvier et octobre, d'après l'institut GfK.[88] En 2013, 5,17 millions de personnes ont acheté des livres audio soit 7,4% de la population. Le secteur a quadruplé son chiffre d'affaires en 10 ans. Les romans à succès sortent quasiment en même temps en livre audio, et se trouvent souvent à coté des livres imprimés en librairies. Le marché du livre audio s'est largement développé en Allemagne grâce à la vogue du téléchargement : la première source d'achat de livres audio s'effectue sur la plateforme Audible et le livre audio détient la préférence des lecteurs allemands dans le segment numérique.[89] « En Allemagne un livre audio est un livre comme les autres, il n'appartient pas à une catégorie littéraire en soi, c'est juste une manière particulière d'accéder à la littérature »[90] explique Julia Lücke du Salon du livre de Leipzig. Un exemple : en Allemagne, le livre audio « Le Parfum » de Patrice Süskind s'est vendu à 100 000 exemplaires, et seulement à 7 000 exemplaires en France.

---

[86] Léna Lutaud, "Lire En Faisant Son Jogging," *Le Figaro*, October 2, 2008, http://www.lefigaro.fr/livres/2008/10/02/03005-20081002ARTFIG00481-lire-en-faisant-son-jogging-.php.

[87] Killian Kissling, "Audiobooks in Germany," 2009, http://fr.slideshare.net/syrinpt/audiobooks-in-germany-o-mercado-do-audiolivro-na-alemanha.

[88] Reuters, "Le Livre Audio Cherche À 'Dépoussiérer' Son Image En France."

[89] Book d'Oreille, "Livre Audio : La France Loin Derrière l'Allemagne ?," 2013, http://magazine.bookdoreille.com/ressources-pro/486-livre-audio-la-france-loin-derriere-l-allemagne.

[90] Lire dans le noir, "Le Livre Audio En Allemagne," 2014, http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1486&Itemid=7.

(cc) BY-NC-ND

Aux **Etats-Unis**, le marché du livre audio était déjà estimé entre 850 millions et 1 milliard en 1990 selon l'APA.[91] Lorsque les appareils mp3 sont apparus, 20 000 titres ont immédiatement été mis en circulation aux Etats-Unis. Aujourd'hui, les livres audio sont utilisés par une grande partie des Américains pour occuper les longs trajets en voiture.

Comment dès lors, expliquer le retard français ? Plusieurs facteurs d'explication : la relative absence de visibilité commerciale des livres audio en France, leur diffusion restreinte, l'absence de magazine ou de critiques littéraires sur le sujet, sans compter la chronologie parfois lente en ce qui concerne la sortie des livres audio (les prix littéraires sortent souvent longtemps après leur sortie papier en livre audio, même si un effort est fait pour réduire ce délai). Pour Arnaud Mathon, ce retard s'explique également par le fait que depuis des décennies, les écrivains vont régulièrement sur scène lire leurs livres en Allemagne et en Angleterre. Dans les pays anglo-saxons par exemple, des grandes stars internationales comme Kate Winslet, John Malkovich ou Johnny Depp enregistrent des livres audio.

III. PUBLICS ET USAGES

Il faut bien parler de publics au pluriel quand on évoque la question des auditeurs de livres audio. De l'enfant qui écoute un livre audio de l'Ecole des Loisirs, à l'adulte malvoyant qui écoute un livre audio parce qu'il ne peut plus lire sur papier, en passant par l'adolescent ou la personne âgée, qui peuvent avoir cent raisons différentes d'écouter un livre : tous les âges sont concernés. De la même façon que toutes les catégories socio-professionnelles : du routier qui écoute un livre audio sur un long trajet, au médecin, ou professeur d'école en passant par le directeur d'entreprise : il est tout simplement impossible de définir un « public-cible ».

Cependant, en février 2013, à l'occasion du lancement d'Audioteka en France, IPSOS a réalisé une étude intitulée « Les français et la lecture au format papier, numérique et audio » qui établit que **8% des Français ont déjà écouté un livre audio** dont 75% via un support physique (par exemple, sur CD) et 29% via un support dématérialisé (par exemple, au format MP3). 10% des Français se déclarent intéressés par le livre audio, et lorsque les personnes ont essayé la lecture audio, elles sont convaincus par ce support à 44%. **Ce sont les 15-24 ans et les personnes équipées en tablette et Smartphones qui sont les plus intéressés** (23%). Pour 77% des personnes interrogées, la lecture audio permet d'occuper agréablement les temps de transports (77%) ou de faire d'autres choses en même temps (69%). Les répondants estiment que le développement de l'écoute de livres audio passera par le téléchargement via les applications *Smartphone* (77%) et le développement de l'offre (77%). Enfin, 30% des personnes interrogées estiment que l'écoute de livres audio est une bonne alternative à la radio en voiture. Sur le profil de lecteur de livres audio[92], cette étude montre que le public écoutant des livres audio est **majoritairement féminin** (55% de femmes), jeune (moyenne d'âge de 38 ans), internaute régulier (64% se connectent plusieurs fois par jour) et bien équipé en nouvelles technologies. Cela s'explique facilement : ceux qui ont

[91] Barbara H. Baskin and Karen Harris, "Heard Any Good Books Lately? The Case for Audiobooks in the Secondary Classroom," *Journal of Reading*, 1995, 372–76.

[92] Cf. annexe 2 : « Caractéristiques du profil des auditeurs de livres audio ».

(cc) BY-NC-ND

une tablette ou un smartphone et qui téléchargent en dématérialisé ont résolu les multiples problèmes techniques qu'imposent le support physique.

Pour Christine Van Den Bosch, des éditions VDB : « actuellement le public est féminin (à 75%). Arnaud Mathon (Livraphone) dit même qu'elles ont plus de 45 ans à en juger par les clients de sa librairie ».[93]

On peut séparer en deux catégories les personnes écoutant des livres audio :

- les publics empêchés de lire, pour qui lire un livre audio, c'est lire autrement (ce n'est pas toujours satisfaisant, mais c'est bien utile) et qui lisent autant de livres audio modernes que de livres adaptés (lus par des bénévoles ou enregistrés par des synthèses vocales) ;
- les personnes qui écoutent un livre audio en menant une autre activité ou durant les transports - lecteurs passionnés du livre audio pour qui, lire un livre audio, c'est simplement une façon différente d'accéder à la lecture qui est tout aussi valable que la lecture d'imprimés, et qui lisent majoritairement des livres « modernes ».

Des personnes empêchées de lire

Nombreuses sont les personnes empêchées de lire qui écoutent un livre audio au quotidien. C'est un public qui se désigne avec évidence : parce qu'écouter un livre audio ne nécessite pas l'exercice des yeux ou une activité motrice, il se constitue à juste titre comme un objet privilégié d'accès à la lecture pour les personnes empêchées de lire (déficience visuelle ou handicap moteur).

Le livre audio est le mode d'accès à l'écrit le plus utilisé par les déficients visuels. En 2012, le prêt de livres audio représentait 93% de l'activité de la médiathèque Valentin Haüy[94] qui a 8000 livres audio dans ses collections, avec une progression de 1000 titres par an. L'enjeu financier peut ici entrer en ligne de compte, puisque les publics déficients visuels n'ont pas toujours la possibilité d'investir dans l'achat de livres audio dits « modernes » et se rendent donc dans des bibliothèques spécialisées pour emprunter des livres adaptés gratuitement.

L'exception au droit d'auteur

La loi du 1er août 2006 relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite **loi DADVSI)** institue, au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap, une exception au droit d'auteur (souvent appelée « exception handicap »).

Elle permet à certains organismes agréés :

- de reproduire des œuvres (en les faisant lire par une personne par exemple) sans avoir à obtenir l'autorisation des ayants droits ;

[93] Book d'oreille, « Interview de Christine Van Den Bosch des éditions VDB », 25 mai 2010, http://magazine.bookdoreille.com/ressources-pro/pro-du-livre/interviews/37-interview-de-christine-van-den-bosch-de-vdb-editions.

[94] Médiathèque créée par l'Association Valentin Haüy (AVH), association au service des aveugles et des malvoyants. La médiathèque est située 5 rue Duroc, dans le 7ème arrondissement à Paris.

BY-NC-ND

- de demander aux éditeurs les fichiers numériques des œuvres dont la date de dépôt légal est inférieure à 10 ans et postérieure au 4 août 2006, en vue de réaliser et communiquer des éditions adaptées.

Pour bénéficier de chacun de ces deux types d'exception, il faut que les organismes obtiennent un agrément ministériel[95] :

- **l'agrément de niveau 1** permet aux structures agréées d'adapter n'importe quel livre imprimé, sans accord de l'éditeur, mais elles n'ont pas accès au fichier source de l'éditeur. Une cinquantaine de structures françaises disposent de l'agrément de niveau 1.
- **l'agrément de niveau 2** permet d'avoir accès au fichier source de l'éditeur (au format XML idéalement – car les formats PDF mettent beaucoup plus de temps à être édités) ce qui facilite grandement le travail d'adaptation. 26 structures françaises disposent de l'agrément de niveau 2.

L'objectif de la loi DADVSI était de proposer aux personnes en situation de handicap une offre de lecture **la plus proche possible de celle actuellement offerte au grand public.** Cependant, ce dispositif n'a été mis en œuvre que très récemment, du fait du temps qu'il a fallu pour produire les deux décrets d'application de la loi :

- **le décret n°2008-1391 du 19 décembre 2008** prévoit notamment que les éditeurs doivent transmettre à la BnF « le fichier numérique ayant servi à l'édition d'une œuvre imprimée dans les deux mois de la demande qui lui en est faite. »
- **le décret n°2009-131 du 6 février 2009** qui confie à la BnF la mission d'être l'organisme dépositaire des fichiers numériques des éditeurs. Elle centralise les demandes, sécurise les transferts de fichiers, conserve les documents déposés et les met à disposition des organismes agréés sans limitation de date sur sa Plateforme Sécurisée de Transfert des Ouvrages Numériques (PLATON).[96]

Pour ce qui est du premier décret, **les éditeurs ont fait preuve d'une incroyable réticence à l'idée de fournir les fichiers numériques des livres**, probablement parce qu'ils craignaient que ces fichiers soient détournés en vue de créer un livre numérique - malgré la promesse, inscrite dans la loi, que la structure détruise le fichier source après en avoir réalisé l'adaptation.

Le deuxième décret ne précisait pas de standard pour le fichier source que les éditeurs devaient transmettre à la BnF : par conséquent, la grande majorité des fichiers transmis étaient sous format PDF, qui n'est ni un format adaptatif, ni un format accessible, contrairement au format XML.

Aujourd'hui, la BnF n'est pas habilitée à stocker des adaptations déjà réalisées pour que d'autres structures puissent en profiter et les structures ne

[95] Pour les conditions d'agrément : http://www.bnf.fr/fr/acces_dedies/acteurs_sociaux/a.edition_adaptee_pmeh.html

[96] Cf. annexe 3 : « Schéma général du dispositif exception handicap ».

(cc) BY-NC-ND

peuvent échanger entre elles des fichiers adaptés.[97] Pourquoi la BnF ne deviendrait-elle pas le dépositaire légal des adaptations ?

Les bibliothèques accessibles

Beaucoup de personnes empêchées de lire se rendent sur des bibliothèques en ligne dites « accessibles » qui proposent gratuitement le téléchargement de livres audio, destinés uniquement aux bénéficiaires de l'exception droit d'auteur. Deux bibliothèques sont particulièrement connues par ce public.

La première est la **Bibliothèque Numérique Francophone Accessible** (BNFA), héritière de l'ancienne Bibliothèque Hélène, lancée en 2012 par trois associations : l'association BrailleNet, le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA) et l'Association pour le Bien des Aveugles et des malvoyants (ABA).

La deuxième est **Eole**, ouverte en 2013 et lancée par l'Association Valentin Haüy.

La qualité des livres audio sur ces bibliothèques accessibles est très relative. Il y a une réelle différence entre des livres lus par des bénévoles ou par synthèse vocale, et les livres audio dits « modernes » lus par des comédiens professionnels.

Ces deux bibliothèques proposent des livres audio numérisés, en voix humaine ou en voix de synthèse, au format DAISY (Digital Accessible Information SYstem).

DAISY

Le consortium DAISY a été crée en 1996 par un groupe de bibliothèques sonores offrant des services aux personnes déficientes visuelles. DAISY est à la fois une norme, un format et un type d'appareil[98]. On parle de **livres DAISY** pour des livres audio à la norme DAISY et de **lecteurs DAISY** pour les dispositifs (matériels et/ou logiciels) permettant de lire des livres à la norme DAISY. Les livres DAISY sont des livres structurés, permettant une meilleure navigation à l'intérieur du livre audio, notamment pour l'écoute de documentaires. Pour lire un livre DAISY, il faut un appareil qui puisse lire ce format.

Ces appareils permettent :

- de se déplacer dans l'enregistrement de chapitre en chapitre, de paragraphe en paragraphe en paragraphe, de phrase en phrase. Grâce à la table des matières, l'audio-lecteur peut se rendre même à une page précise ;
- de revenir exactement à l'endroit où l'on avait arrêté sa lecture, même après avoir sorti le CD de l'appareil ;
- de placer des signets à l'intérieur du livre pour revenir plus tard à des endroits précis.

Si je prends un livre imprimé de recettes, et que je cherche un dessert, je prends la table des matières et je vais directement à la partie des desserts. Si j'ai un livre audio classique, je vais devoir écouter le livre de façon linéaire,

[97] Cependant, la ratification récente du Traité de Marrakech par l'Union Européenne, puis par la France, devrait autoriser le partage des fichiers adaptés entre structures françaises, belges et suisses.

[98] Cf. annexe 4 : photo d'un appareil DAISY.

(cc) BY-NC-ND

éventuellement je peux aller de plage en plage mais je ne peux pas aller directement à telle partie : il n'y a pas de structure. Alors qu'avec un livre DAISY, si j'ai l'appareil DAISY pour le lire, je vais pouvoir **naviguer dans le livre de façon structurée**, **aller de grande partie en partie, de sous-parties en sous-parties, d'article en article**. Au début, je vais pouvoir écouter la lecture du sommaire et je pourrais taper la page qui m'intéresse sur mon appareil DAISY, et ainsi y aller directement. Un roman, en général, on le lit du début à la fin. Mais dès qu'on est dans des ouvrages documentaires, ou de la lecture de périodiques, on ne le lit pas de A à Z – et pourtant les malvoyants qui lisaient sur cassette ou aujourd'hui sur disque sont la plupart du temps obligés de faire ça. Ils lisent comme aucun voyant ne le ferait. Avec DAISY, je vais pouvoir choisir ma rubrique et y aller directement. En France les livres DAISY sont pour l'instant produites par des associations de déficients visuels et réservés à ces publics. Mais en Allemagne, il y a un éditeur commercial, qui vend du livre audio, qui fait du lecteur mp3 et qui a rajouté les balises de navigation DAISY donc n'importe qui peut en profiter. Si je n'ai que le CD DAISY et que j'ai un lecteur MP3 normal ou un ordinateur, je vais pouvoir lire ce CD comme un MP3 : ça ne va pas me gêner d'avoir du Daisy en plus sur le livre. Si j'ai un appareil Daisy, je pourrais écouter n'importe quel livre audio (MP3, DAISY ou livre audio classique). Si c'est un livre DAISY, en plus je vais pouvoir bénéficier de ces fonctions de navigation. Quand on dit lecteur DAISY, il faut s'imaginer que c'est comme un lecteur MP3 : cela peut être soit un lecteur physique où l'on met des disques, soit un lecteur où on met juste des fichiers, soit une application IPhone.[99]

A terme, sur les *smartphones*, on pourra peut-être espérer trouver un format DAISY de base.

La rentrée littéraire accessible

Depuis 2013, le Syndicat National de l'Edition (SNE), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le Centre National du Livre (CNL) s'associent afin de rendre la rentrée littéraire accessible aux personnes handicapées. Le CNL finance l'intégralité de l'opération.

La procédure est la suivante :

- Les éditeurs qui le souhaitent envoient les fichiers des romans de la rentrée littéraire sous format XML[100] aux organismes chargés de les adapter ;
- ces fichiers XML sont convertis en format DTBook[101] par 5 organismes différents : l'Association Valentin Haüy (AVH), BrailleNet, le Groupement des aveugles et amblyopes de France (GIAA), l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) ou l'association Lire sans les yeux (LISY)[102] ;

[99] Kudzia, Entretien.

[100] Comme écrit p.43, les éditeurs sont obligés de transmettre ce fichier dans les 2 mois : ici, ils le font spontanément, en amont de la sortie des livres papier.

[101] Le format DTBook (ou XML – DTBook ou DAISY XML) est un format pivot développé par le consortium DAISY qui permet de produire des documents dans différents types d'adaptation à partir d'un seul fichier. En clair, le fichier XML transmis par les éditeurs est codé dans un format qui propose toutes les adaptations possibles (braille, gros caractères, DAISY) ce qui facilite ensuite la production d'éditions adaptées.

[102] Communiqué de presse : http://www.bnf.fr/documents/cp_sne.pdf

BY-NC-ND

- Ces organismes envoient les fichiers DTBook à la BnF qui les dépose ensuite sur PLATON ;
- les associations voulant produire des éditions adaptés des livres convertissent ces fichiers DTBook en gros caractères, braille ou en audio ;
- chacune des associations propose ensuite à ses adhérents d'accéder gratuitement aux fichiers via leur bibliothèque en ligne.

En 2013, ce sont 155 livres qui ont ainsi été adaptés. En 2014, ce sont 233 livres (dont 23 romans pour la jeunesse) de 49 éditeurs qui ont été adaptés, soit une progression de 50% !

Des personnes menant une autre activité, en situation de mobilité ou tout simplement amatrices de livres audio

Le site Book d'Oreille est une mine d'informations lorsqu'on s'intéresse aux usages des audio-lecteurs. En effet, il met régulièrement en ligne des « portraits » d'audiolecteurs qui témoignent de ce que Book d'Oreille appelle des « rituels d'écouture »[103]. Il y en a actuellement 28 sur le site, et tous abordent la question de l'usage du livre audio dans le quotidien des personnes interrogées. Alors qu'elles ont des vies très différentes, la majorité des personnes interrogées ont un même usage du livre audio : elles écoutent des livres audio en menant une autre activité (sport, ménage, transport…)

> Écouter un audio-livre sans rien faire de ses mains, je trouve ça un peu frustrant (il manque la matérialité de la page). Si je ne fais rien, je perds le fil assez rapidement ; mais si je m'occupe, je peux vraiment me concentrer à la fois sur ce que je fais et sur ce que j'écoute. Je n'ai pas vraiment de rituel, mais j'aime bien faire en même temps une tâche un peu répétitive (cuisine, bricolage, couture…). Ce qui m'amuse, c'est qu'en regardant certains objets que j'ai fabriqués en écoutant un livre, l'atmosphère de celui-ci me revient instantanément.[104]

La montée de la migration pendulaire[105] dans les métropoles accroit l'intérêt du public pour le livre audio. Le livre audio intéresse ainsi en priorité les professions qui impliquent beaucoup de déplacements (commerciales ou médicales), les personnes en situation régulière de mobilité ou les personnes ayant plus de 30 minutes de trajets par jour pour se rendre à leur travail.

> La littérature audio m'accompagne principalement dans mes trajets quotidiens. J'ai du temps dans ma voiture puisque je travaille à 1h de la maison, 2h par jour de routes ennuyantes à zapper pour trouver une émission de radio qui me plaise ! Maintenant, j'écoute des livres audio et j'ai enfin l'impression de ne plus perdre mon temps. Je lie l'utile à l'agréable.[106]

Une frange importante des lecteurs de livres audio ont des usages qui sont finalement similaires à ceux des lecteurs papier, où l'écoute d'un livre audio devient une activité qui se suffit à elle-même. C'est un peu le même public que

[103] http://magazine.bookdoreille.com/dossiers/audiolecteurs/74-interviews?limitstart=0

[104] Book d'Oreille, "Rituel D'écouture : Zoé," n.d., http://magazine.bookdoreille.com/dossiers/audiolecteurs/interviews/542-rituel-d-ecouture-25-zoe.

[105] Le déplacement journalier de la population des grands centres urbains entre leur domicile et lieu de travail.

[106] http://magazine.bookdoreille.com/dossiers/audiolecteurs/74-interviews/545-rituel-d-ecouture-26-sophie

(cc) BY-NC-ND

celui qui est souvent désigné par les études qui s'intéressent aux usages du livre numérique : ce sont très souvent de gros lecteurs.

> Nous avons énormément de gros lecteurs ainsi que des auditeurs de France Culture, ainsi que beaucoup de gens qui n'ont pas la télé. Pas mal de clients viennent également pour leurs enfants et décident de s'y mettre eux aussi. Évidemment, nous avons aussi des gens qui nous disent : "Ah mais, moi, j'adore lire !" Mais les gros lecteurs aiment souvent également entendre lire...[107]

Certains lecteurs associent ainsi les usages de lecture :

> Il m'arrive de lire le livre standard puis d'écouter le livre audio. La trame de l'histoire ne change pas, mais ce qui fait la force d'un livre, c'est son interprétation. C'est un peu comme si vous aviez adoré un livre et que vous alliez voir son adaptation au cinéma.[108]

Ces lecteurs sont la plupart du temps des adeptes d'une lecture dite « en retrait » du livre audio (à la différence d'une voix forte ou marquée), qui fait briller, sans surinterpréter, la beauté du texte littéraire. Marie Despleschin, dont le livre « Verte » a été enregistré par France Loisirs raconte sa surprise à l'écoute de son livre :

> Le texte n'est pas interprété, les gens n'y mettent pas des sentiments personnels très profonds. Ce n'est pas une lecture blanche, c'est une lecture où il se passe quelque chose, mais elle laisse suffisamment d'espace à celui qui l'écoute pour y mettre son propre imaginaire. Elle ne l'envahit pas, elle ne le capte pas.

Ces lecteurs consacrent ainsi dans leur journée un temps dédié à l'écoute d'un livre audio où ils ne font rien d'autre :

> Depuis toujours, lorsque je lis, je me consacre vraiment seulement à ça. Que ça soit chez moi, installée dans mon canapé avec une tasse de thé, dans les transports en commun sur la route du travail ou lorsque je pars en voyage et que j'écoute un livre audio dans le train, je m'enferme vraiment dans une bulle pour vivre l'histoire complètement.[109]

Des pirates !

Le piratage de livres audio est une pratique relativement répandue. Du fait du prix parfois excessif des livres audio et de leur relative inaccessibilité, de nombreux lecteurs utilisent des moyens illégaux pour obtenir les fichiers audio de livres sortis par les éditeurs, ou de livres enregistrés par des bénévoles.

Le 25 octobre 2013, dans son numéro hebdomadaire, Livres Hebdo consacre un dossier aux livres audio[110] et évoque notamment la décision des éditions VDB, prise en mars 2013, d'arrêter de produire des livres audio, malgré un chiffre d'affaires déclaré de 800 000 euros sur la partie livres audio (les éditions VDB produisent des livres audio et des livres en gros caractères). Cette décision a été prise suite à la montée croissante du téléchargement illégal des

[107] Marie Gallic, "Le Chat Noir : Librairie Exclusivement Dédiée Au Livre Audio !," mai 2012, http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=988&Itemid=7.

[108] http://www.librium.fr/livre-audio/

[109] http://magazine.bookdoreille.com/dossiers/audiolecteurs/74-interviews/511-rituel-d-ecouture-21-lily

[110] Knappek, « Livre audio : nouvelles voix ».

BY-NC-ND

livres audio, selon les déclarations du fondateur Dirk Van Den : « nous avons enregistré une baisse de 50% de notre chiffre d'affaires dans les trois premiers mois de 2013, et c'est essentiellement du au piratage. » D'après ses estimations, les titres VDB ont ainsi été téléchargés 100 000 fois sans son autorisation.

Une étude menée par le MOTif (Observatoire du livre et de l'écrit de la région Ile-de-France) sur l'offre illégale des livres français sur internet en 2009[111] montre le poids du téléchargement des livres audio. Par exemple, en effectuant une recherche rapide sur le site de piratage Mininova, l'étude montre que 13 468 livres audio y étaient disponibles en août 2009.

Certains sites proposent des livres audio gratuitement, enregistrés par des amateurs. La majorité des livres proposés sont des livres tombés dans le domaine public, mais on peut également y trouver certains titres contemporains. Les deux sites les plus connus sont *litteratureaudio.com* qui propose 4385 livres audio gratuits et *audiocité.net* qui a même sa propre webradio littéraire[112]. Dans ce cas, il serait plus juste de parler de « mise à disposition illégale » de livres audio numérisés que de piratage.

Autre exemple, le livre « Harry Potter et le prince de sang mêlé » était disponible en version audio sur les sites de piratage, seulement 12h après sa sortie papier !

Une des solutions possibles pour freiner le piratage serait probablement de sortir les versions audio des livres en même temps que les livres papier, et d'accroitre l'offre sur le marché. Pour Valérie Lévy-Soussan, directrice d'Audiolib, « la meilleure réponse au piratage, c'est d'être représenté sur des plateformes payantes. »[113]

Dans les pays du Maghreb, le téléchargement de livres audio est massif, notamment via des échanges de fichiers sur des forums de piratage. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : une culture de l'imprimé moindre, l'absence de maisons d'édition, le coût du livre, l'illettrisme…

[111] http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/72/fichier_fichier_etude_ebookz.pdf

[112] http://www.audiolibris.net

[113] http://www.dailymotion.com/video/x8onig_le-livre-audio_news

(cc) BY-NC-ND

Les acteurs participant à la promotion du livre audio en France sont nombreux, pour une offre, qui, elle, reste relativement faible. Peu connu, le livre audio a pourtant son public, composé avec évidence de déficients visuels, mais aussi de personnes en situation de mobilité et de simples amateurs de la littérature audio.

Les usages de ces audiolecteurs sont très différents. On peut toutefois en tirer une conclusion : ces audiolecteurs le sont devenus mais ne l'étaient pas naturellement : ils ont croisé par hasard le livre audio. Aussi c'est bien la question de la diffusion du livre audio auprès de la population qui se pose ici.

Qu'en est-il en bibliothèque ? Quelle visibilité le livre audio a-t-il dans une structure comme la bibliothèque qui se donne pour mission de promouvoir la lecture ? A quelles contraintes la bibliothèque est-elle confrontée ? Comment imaginer l'avenir du livre audio en bibliothèque ?

(cc) BY-NC-ND

PARTIE 3 : LE LIVRE AUDIO DANS LES BIBLIOTHEQUES : ATOUTS, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les premiers acheteurs de livres audio des éditeurs spécialisés sont les bibliothèques. Pourtant, le livre audio est un objet méconnu, s'il n'est méprisé, non seulement par le grand public, mais aussi par le monde des bibliothèques, ce qui est d'autant plus étonnant qu'une importante partie[114] des bibliothèques municipales et départementales possède un rayon de livres audio et que ce rayon obtient sans conteste un certain succès auprès des emprunteurs[115]. Il existe très peu de littérature professionnelle sur le sujet[116], et l'intérêt porté à ce support semble limité au sein de la profession. Il n'y a par exemple aucun document ressource sur la politique documentaire des livres audio, comme s'en lamentent certains professionnels :

> Je gère un fonds de livres audio en bibliothèque municipale. Le fonds est déjà riche, et très emprunté. Je suis en train d'élaborer une politique documentaire pour ce fonds : acquisitions, mise à disposition, désherbage, mais aussi supports d'information et produits documentaires, ouvertures vers le numérique. Je n'ai pour le moment pas réussi à trouver la moindre ressource approfondie sur ce sujet.[117]

Cette relative invisibilité du livre audio est d'autant plus étonnante que ce support présente de multiples atouts, qui devraient en faire un indispensable objet culturel dans une époque où le quotidien laisse peu de place à la lecture. De surcroît, de multiples études, majoritairement anglo-saxonnes, ont montré l'intérêt du livre audio pour développer le goût de la lecture chez l'adolescent ou pour apprendre une autre langue que la langue maternelle.

I. DE MULTIPLES CONTRAINTES

Si l'on trouve des livres audio dans les bibliothèques depuis longtemps, l'objet a toujours été associé d'une façon ou d'une autre au monde du handicap. Le livre audio se situe le plus souvent dans l'espace malvoyant des bibliothèques (à côté des livres en gros caractères), cantonné à des départements spécialisés (« Lire Autrement ») ou présenté dans des rayonnages où il reste très peu développé ou mis en valeur. Comment l'expliquer ?

---

[114] Même s'il n'existe pas de statistiques nationales sur le livre audio en bibliothèques, la synthèse nationale 2012 des données d'activité des bibliothèques municipales élaboré par l'Observatoire de la lecture publique note que « en 2012, 57% des bibliothèques disposaient d'un fonds de documents sonores (sur support), qu'il s'agisse de musique ou de livres enregistrés. »

[115] Le questionnaire envoyé par le ministère de la culture et de la communication demande chaque année aux bibliothèques, le nombre de livres audio présents dans les collections et acquis dans l'année (question D405 et D406) et le nombre de prêts effectué par catégorie (questions E2013 à E2036). Il est possible d'obtenir des chiffres précis en effectuant une recherche par bibliothèque sur le site de l'Observatoire de la lecture publique. La plupart des réponses donne un taux de rotation compris entre 3 et 4 comme détaillé p. 55.

[116] Dans le Bulletin des Bibliothèques de France (BBF), seulement 2 articles sont dédiés à la question du livre sonore et ils datent tous les deux d'il y a 20 ans ! Lapèlerie, "Les livres qui parlent." + Isabelle Masse, "Le livre parlé," Text, *bbf.enssib.fr*, (1994), http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-03-0075-004.

[117] http://www.enssib.fr/content/gerer-un-fonds-de-livres-audio

BY-NC-ND

Contraintes technico-bibliothéconomiques

L'acquisition

Du fait de sa nature hybride, le livre audio en bibliothèque soulève de nombreuses interrogations sur son acquisition :

- auprès de qui acquérir des livres audio : chez un libraire spécialisé ou un fournisseur de musique ?
- quel budget d'acquisition doit être ponctionné : le budget adulte et jeunesse ou le budget musique ?
- qui doit s'occuper du circuit du document dans les équipes : la section musique ou la section adulte ?

Un exemple de cette complexité : à la bibliothèque Duras à Paris, **pour les livres audio adulte** : deux personnes de la section adulte, rattachés au pôle Lire Autrement, s'occupent des acquisitions de livres audio. Le budget d'acquisition des livres audio adulte était de 4436 euros en 2014, ce qui représente 4,3% du budget total d'acquisition de la bibliothèque. Les livres audio sont pris sur le budget adulte, qui gère normalement des imprimés. Mais comme il s'agit d'un support CD, ces livres audio sont rattachés au marché public des discothécaires qui passent par deux fournisseurs (Cdmail et CVS). **Quant aux livres audio enfant,** ils sont considérés comme de la musique pour enfant, et sont classés en jeunesse selon 3 possibilités : musique, livres audio ou livres-CD (livres albums accompagnés d'un CD).[118]

La plupart des bibliothèques acquiert leurs livres audio auprès des fournisseurs habituels de musique. Beaucoup d'éditeurs n'effectuent pas de vente directe auprès des bibliothèques, ce qui nécessite de passer par un intermédiaire, c'est par exemple le cas d'Audiolib.

Le classement

La nature hybride du livre audio sème la confusion et peut provoquer des angoisses classificatoires chez le bibliothécaire :

- le livre audio doit-il être classé en CD ou en livre ?
- dans un département dédié au handicap ou non ?

CD ou livre ? Cette question de la classification a une réelle importance, puisqu'elle implique parfois la gratuité ou non des livres audio. Par exemple, dans le réseau des bibliothèques de prêt de la ville de Paris, l'abonnement gratuit permet l'utilisation des ordinateurs sur place et l'emprunt des livres. Pour l'emprunt de musique ou de DVD, l'abonnement est payant. Par conséquent, si le livre audio était classé comme CD, il serait payant pour le lecteur. A la bibliothèque

[118] Le livre CD jeunesse peut être soit un CD jeunesse qui reprend la lecture du livre soit un CD complémentaire au livre papier qui parfois a assez peu à voir avec le livre. Au sein de l'association Lire dans le noir, pour que livre audio jeunesse soit considéré comme étant un livre audio et puisse entrer dans la sélection du Prix des livres audio jeunesse, on considère qu'il faut qu'il puisse vivre de façon indépendante et qu'il ne doit pas être seulement un complément au livre papier.

(cc) BY-NC-ND

Marguerite Duras, le choix a donc rapidement été fait de classer les livres audio dans les livres.[119]

> Mais on se rend compte qu'il y a encore des grosses discussions dans le réseau. Autrefois, ce qui primait, c'était que le livre audio, c'était un CD (ou avant la cassette), il était donc rattaché aux discothèques. Maintenant, cela nous paraît naturel que ce soit rattaché à la section adulte. Mais dans le réseau, il y a encore des endroits où les livres audio sont intégrés aux discothèques, et où ils sont classés avec la PCDM et non en Dewey. C'est ce qui fait que selon les villes, selon les choix, les livres audio vont être gratuits ou pas.[120]

Handicap ou tout public ? Cette question a été résolue par la plupart des bibliothèques en plaçant le livre audio dans un département dédié au handicap. C'est-à-dire que même lorsqu'ils sont classés en livre, les livres audio ne figurent pas dans les rayons « littérature » des bibliothèques mais dans des départements spécialisés.

Le prêt

Lors du prêt, le livre audio peut engendrer de nombreuses difficultés techniques, notamment pour les publics empêchés. Parce qu'il est **encore attaché au support CD**, le livre audio pose de nombreux problèmes :

- pour écouter un livre audio, il faut déjà que l'usager ait chez lui l'appareil adapté au format audio dans lequel le disque a été enregistré (lecteur de CD, appareil mp3 ou lecteur DAISY) ;
- il faut ensuite qu'il puisse reprendre sa lecture là où il l'a arrêté et cette option n'est pas toujours possible sur les différents lecteurs : certaines chaînes ne gardent pas en mémoire où le lecteur s'est arrêté ;
- si l'usager, une fois qu'il a emprunté le livre audio, veut transférer les pistes audio sur un autre appareil (téléphone, appareil mp3…) pour l'écouter, lors de la transaction, les pistes audio peuvent se mélanger, surtout si elles sont mal numérotées (1-, 2- au lieu de 001-, 002..).

De plus, la **rémanence de disques aux formats non compressés** dans les bibliothèques pose également son lot de problèmes :

- si un cd s'abime dans un coffret de dix disques, le bibliothécaire doit remplacer l'intégralité du coffret ;
- si un usager malvoyant fait tomber le coffret chez lui, il sera en difficulté pour connaître ensuite la numérotation des disques ;
- lors d'un prêt d'un coffret de plusieurs disques, si chaque disque a un antivol, il faut sortir du coffret chaque disque pour le démagnétiser, ce qui peut prendre beaucoup de temps.

> Tout le monde n'a pas de lecteur MP3 et il y a des gens qui ont des lecteurs MP3 et qui ne veulent plus lire des livres sur dix CD parce que en MP3 ça ferait un seul CD. C'est un vrai problème actuel. Dans dix ans ce ne sera plus un problème sans doute, ou alors il y aura une différence entre ceux qui ont accès à du dématérialisé

[119] Cependant, au niveau de la veille et du catalogage centralisé du réseau des bibliothèques de prêt de la ville de Paris, les livres audio sont liés au support et sont donc encore rattachés à la musique.

[120] Kudzia, Entretien.

(cc) BY-NC-ND

et les dinosaures qui utilisent encore des CD mp3. Mais aujourd'hui, oui, on a ce problème, surtout avec les personnes âgées. Il y a des gens qui n'ont qu'un lecteur CD classique, qui ne peuvent pas emprunter de MP3 - et de plus en plus les sorties éditeurs sont des sorties MP3 chez les adultes (parce que les enfants on sait pas pourquoi mais c'est encore du CD compact – ce qui pose un problème à certains parents qui n'ont qu'un lecteur MP3 dans les voitures). Derrière ça, il y a un problème matériel, qui est un problème de lecture du CD, c'est à dire : est- ce que l'appareil que j'ai va pouvoir me permettre de lire confortablement le CD ? Est-ce que si je m'arrête je peux reprendre au même endroit ? Est-ce que l'éditeur a pensé à annoncer au début du CD : « CD 3 de tel livre » ? Les coffrets de Proust (qui sont toujours des CD audio classiques) : si je fais tomber mes 10 cd par terre, je ne sais pas lequel est le premier, lequel est le dernier... Tout le monde s'imagine que les lecteurs de livres audio sont les déficients visuels et pourtant les éditeurs ne prennent pas toujours des précautions pour dire au début du CD « Titre – auteur – si c'est le troisième CD ou pas.[121]

Contraintes psychologiques

De nombreux préjugés existent, au sein du public, mais aussi au sein des bibliothécaires, à l'égard du livre audio.

L'association au monde du handicap

Dans un premier temps, le livre audio est souvent associé dans l'imaginaire collectif au handicap, à la dyslexie, à la petite enfance ou à la vieillesse. Il constitue en effet un moyen efficace d'accès au livre pour ceux qui en sont privés, principalement pour une raison physique. En ce sens, il reste aujourd'hui considéré comme un objet secondaire d'accès au savoir : il se destine à ceux qui ne peuvent pas avoir accès à l'imprimé. Or, ce marquage idéologique du livre audio sur les personnes empêchées de lire peut constituer un frein pour le public voyant.

Lorsqu'ils tiennent une place importante dans les bibliothèques, comme c'est le cas dans les pôles « Lire Autrement » des bibliothèques Marguerite Duras, Marguerite Yourcenar (Paris), L'alcazar (Marseille) ou le Pôle « L'œil et la lettre » de la médiathèque de Toulouse, les livres audio sont toujours associés de près au handicap.

Dans d'autres bibliothèques, souvent municipales ou de quartier, le livre audio tient une place anecdotique. Ainsi, les livres audio existent dans presque toutes les bibliothèques de la ville de Paris mais ils n'y sont pas mis en valeur.

L'attachement à l'imprimé

Le grand public, de même que les bibliothécaires, est très souvent attaché à une vision traditionnelle du livre correspondant à l'imprimé. Comme pour les livres numériques, c'est l'odeur du livre et le toucher du papier qui manquent à certains lecteurs dans le livre audio. Cet attachement à l'imprimé n'existe pas aux Etats-Unis. Françoise Waquet, dans « Parler comme un livre »[122] explique l'attachement des Français au livre imprimé par le fait que pendant très longtemps

[121] Ibid.

[122] p. 53 et suivantes : « La sacralité du livre »

(cc) BY-NC-ND

le livre avait un prix élevé, qu'il était rare et bénéficiait d'un réel prestige social et esthétique.

A cette affection pour l'imprimé, s'ajoute parfois un discours contre la forme audio : certains lecteurs affirment ainsi que la lecture à voix haute constitue pour eux une forme d'interprétation imposée qui gêne la lecture et peut freiner l'imaginaire.

L'apprentissage silencieux de la lecture

Tous les enfants commencent par écouter des livres audio ou par écouter leurs parents leur lire des livres. Dans les pays du Sud de l'Europe, aller à l'école semble être une solution pour se sevrer de cette écoute, perçue comme trop intime et maternelle. A partir du moment où il sait lire, c'est l'enfant qui lit des histoires et non plus ses parents. De la même façon, le livre audio est utile tant que l'enfant ne sait pas lire, mais à partir du moment où il sait lire tout seul, la lecture est reléguée à une activité silencieuse et solitaire. L'enfant est ainsi très vite « extirpé de la chaleureuse oralité »[123].

Apprendre à bien lire à haute voix n'est d'ailleurs pas une priorité en France, contrairement aux pays protestants, où il y a une véritable culture de la lecture à haute voix. Au contraire, la lecture silencieuse est devenue aujourd'hui si naturelle qu'un enfant qui continuerait de lire à haute voix serait considéré comme un enfant en retard scolaire.

> Oui lire en audio, c'est lire. Ce n'est pas évident, c'est comme si c'était moins légitime. Un peu comme quand on est petit, on lit avec le doigt, on lit à voix basse et puis en lecture silencieuse et une fois qu'on lit en lecture silencieuse, on ne revient plus en arrière.[124]

Contraintes juridiques

Le prêt

Pour le prêt des livres audio en bibliothèques, comme il s'agit d'un phonogramme, le cadre est la loi de 1985[125] qui prévoit bien le droit pour le producteur de phonogramme d'autoriser ou d'interdire le prêt ; de même, la directive européenne de 1992 a confirmé ce droit exclusif, au bénéfice des producteurs comme des auteurs. Cependant, aucun mécanisme de recouvrement n'ayant été mis en oeuvre, contrairement à ce qui se passe pour le livre, le prêt est (théoriquement) interdit, en fait toléré.

La diffusion

Pour la diffusion des enregistrements dans l'enceinte de la bibliothèque, rien n'est explicitement prévu pour le livre audio. S'il s'agit d'une sonorisation ou d'une consultation individuelle, le contrat signé avec la SACEM pour la diffusion de musique enregistrée, incluant une redevance spécifique pour les interprètes et les producteurs, "couvre" ces utilisations. En revanche, si l'on veut utiliser des

[123] Paul Zumthor, « Entre l'écrit et l'oral », *Les cahiers de Fontenay* n°23, 1981.

[124] Kudzia, Entretien.

[125] Code de la propriété intellectuelle, article L.213-1

(cc) BY-NC-ND

enregistrements de livres audio dans une manifestation culturelle, il est plus prudent de demander l'autorisation à l'éditeur du livre audio.

Les DRM

Pour protéger les livres audio, il existe, comme pour les autres supports numériques (livres électroniques, téléchargement de musique) un système de gestion des droits (*Digital Rights Management*) qui empêche la copie illicite ou permet de restreindre la lecture du livre audio à un médium spécifique. Actuellement, seule la plateforme Audible (filiale d'Amazon) vend ses livres audio avec des DRM.

II. USAGES EN BIBLIOTHEQUE

Taux de rotation

Malgré les contraintes évoquées, le taux de rotation des livres audio est élevé en bibliothèques. A la bibliothèque Marguerite Duras, le taux de rotation des livres audio adulte pour 2013 était de 4,5.

Pour trouver ces taux de rotation, il est possible de se référer au questionnaire envoyé aux bibliothèques dans le cadre de l'enquête annuelle du ministère de la culture et de la communication qui comprend certaines questions sur le livre audio.[126] Ce qui est dit dans le rapport de la synthèse annuelle 2012 est que **57 % des bibliothèques disposaient d'un fonds de documents sonores** (sur support) pour seulement 17 % au sein des points d'accès au livre. Le problème est que ce « fonds de documents sonores » ne distingue pas musique et livres enregistrés.

Pour l'enquête 2012, il est possible de trouver des chiffres par bibliothèques en entrant le nom de la bibliothèque sur le site de l'Observatoire de la lecture publique[127]. Voici les chiffres des bibliothèques des grandes villes :

- Bibliothèques de prêt de la Ville de Paris : 81 271 livres sonores pour 355 041 prêts
- Bibliothèque municipale de Toulouse (José Cabanis) : 15 391 livres sonores pour 38 415 prêts
- Bibliothèque municipale de Nantes : 9 225 livres sonores pour 28 660 prêts
- Bibliothèque municipale à Vocation Régionale de Marseille (L'Alcazar) : 7 459 livres sonores pour 33 950 prêts
- Bibliothèque municipale de Grenoble : 7 406 livres sonores pour 31 168 prêts
- Bibliothèque municipale de Lyon (Part-Dieu) : 6 754 livres sonores pour 33 038 prêts
- Bibliothèque municipale de Bordeaux : 4006 livres sonores pour 7780 prêts

Enfin, alors que ce n'est pas une grande ville, la bibliothèque municipale de Chambéry (Jean-Jacques Rousseau) a fait le pari d'investir dans le livre audio : elle possède 3362 livres sonores pour 15 132 prêts.

Ce qui ressort de ces chiffres :

---

[126] Questions D405 et D406 : nombre de livres audio présents dans les collections et acquis dans l'année / Questions E2013 à E2036 : nombre de prêts effectués par catégorie

[127] http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/FR/recherche_ua.awp

(cc) BY-NC-ND

- La bibliothèque municipale de Toulouse est celle qui possède le plus de livres audio en France ;
- le taux de rotation des livres audio en bibliothèque est plus élevé que les livres imprimés. Exemple avec la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) : le taux de rotation moyen étant de 3,3 pour les livres, les livres audio sont plus empruntés que les livres, avec un taux de rotation de 4,9. Ceci dit, le taux de rotation est vraisemblablement proportionnel à l'importance du fonds. Les bibliothèques citées ici ont un fonds important, donc un taux d'emprunt potentiellement plus important que celles dont le fonds est moindre.

Le succès des livres audio en bibliothèque

Pour Arnaud Mathon (directeur de Livraphone), il est clair que le livre audio marche en bibliothèque mieux que nulle part ailleurs :

> Nous avons 150 commandes en attente de traitement et provenant de médiathèques. Leurs responsables nous expliquent que les ouvrages sont très demandés, qu'ils sortent tout le temps. Les médiathèques ont un rôle moteur dans la connaissance et la diffusion des livres sonores, ainsi que les salons du livre, même si les éditeurs de livres sonores ne sont pas attendus ni demandés par les organisateurs de ces salons. Il reste un fort pourcentage de gens qui ne connaissent pas le livre audio. Le travail des bibliothèques à cet égard est fondamental.[128]

Morgane Rohel, bibliothécaire à Houilles, évoque quant à elle une pratique d'emprunt de livres audio qui n'est pas restrictive dans ses usages :

> J'achète beaucoup pour le prêt à domicile. Des gens les prennent en plus du papier, pour une écoute en voiture ou en voyage, en faisant la cuisine. Le prêt de livres sonores vient s'ajouter au nombre de livres papier que les abonnés peuvent emprunter chaque semaine. Mais le budget achats de la bibliothèque est réduit pour les livres audio, 1.100 € pour 56 titres cette année. Je pense que les bibliothèques sont un bon intermédiaire pour faire connaître le livre audio, notamment par la mise en place d'animations. Pour nous, le livre audio est une évidence mais pas pour nos usagers. Nous parlons systématiquement du livre audio lors des inscriptions. Notre budget d'acquisition augmente tous les ans parce que nous sommes confrontés à une réelle demande. Aujourd'hui, je n'ai plus de place pour ranger les livres audio, à tel point que j'ai du les reconditionner pour qu'ils soient toujours accessibles. J'étais surprise de voir que l'édition rencontrait de telles difficultés parce qu'à la bibliothèque les livres audio sont très demandés.[129]

Si les livres audio ont un certain succès, les bibliothèques n'arrivent pourtant pas à situer le public.

[128] Laurent Lejard, "Où En Est Le Livre Audio ?," *Yanous*, 2012, http://yanous.com/tribus/aveugles/aveugles121207.html.

[129] Lire dans le noir, "Rencontre Professionnelle Autour Du Livre Audio."

(cc) BY-NC-ND

Diversité des usages réels en bibliothèque

Seule l'observation empirique peut permettre d'établir les usages réels du livre audio en bibliothèque, et ces usages diffèrent selon qu'il s'agit d'un public voyant ou non voyant :

> Quand je les regarde choisir en rayon, ils ne choisissent pas du tout de la même manière. C'est ça qui est le plus amusant, c'est que les voyants, ils ont le choix de lire du papier, de l'audio etc... Les gros lecteurs de livres audio voyants choisissent en général le narrateur. Alors que les déficients visuels ont subi en général toutes sortes d'enregistrements bénévoles de plus ou moins bonne qualité et ce qu'ils veulent lire avant tout c'est un livre. Il peut y avoir des narrateurs qu'ils détestent mais ils vont d'abord choisir le livre. Les voyants choisissent une interprétation.[130]

Le public voyant se convertit souvent au livre audio, par hasard, en tombant sur le rayonnage livres audio de la bibliothèque qu'il fréquente. Une fois habitués, les usagers se lamentent souvent du manque de nouveautés du rayon. Ainsi, Margaux Illy, de la médiathèque Marguerite Yourcenar raconte :

> Le fonds sonore comporte 2.700 livres. Les ouvrages sortent beaucoup, sur peu d'abonnés qui trouvent qu'il y a peu de renouvellement, et réécoutent les livres faute de mieux.[131]

III. ATOUTS, PERSPECTIVES D'AVENIR ET PRECONISATIONS

Atouts du livre audio en bibliothèque

Le livre audio moderne possède plein d'atouts, qui correspondent d'ailleurs aux missions de service public données aux bibliothèques comme, par exemple, l'accès à la lecture. De nombreuses raisons justifient l'acquisition de livres audio par les bibliothèques, à commencer par leur prix élevé.

S'adapter à nos vies contemporaines

Le livre audio est un objet culturel adapté à la vie contemporaine. Dans une société où la mobilité est reine, il permet de lire dans les transports en commun, durant une activité sportive ou pendant les tâches ménagères - à des moments donc où on ne peut pas regarder un livre. Il favorise en ce sens une écoute nomade et ambulatoire.

Séduire les jeunes adultes

Par sa forme audio, il peut potentiellement séduire le public des 15-24 ans, qui est un public qui déserte habituellement les bibliothèques et qui a très souvent un casque sur les oreilles. « La façon d'accéder au livre est gratifiante » affirme ainsi Valérie Lévy-Soussan.[132]

---

[130] Kudzia, Entretien.

[131] Lejard, "Où En Est Le Livre Audio ?"

[132] Entretien.

(cc) BY-NC-ND

Une journée de conférences satellites de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) a eu lieu en août dernier à la BnF sur la question de la lecture des 15-20 ans à travers le monde.[133] L'intervention de Maria Cahill et Jennifer Richey (« Do you hear what I hear ? ») portait justement sur le livre audio. Elles ont notamment montré qu'écouter un livre audio renforce les compétences de lecture, surtout chez les jeunes lecteurs en difficulté. Par l'écoute simultanée du livre avec la lecture sur support papier, l'apprentissage de la lecture est renforcé.

De nombreuses études anglo-saxonnes ont été publiées sur le sujet. En 2008, une étude « Using the audiobooks to meet the needs of adolescent readers »[134] écrite par le professeur Gene Wolfson affirme que « les livres audio peuvent être utilisés auprès des adolescents pour améliorer leur maîtrise de la langue, activer leur connaissances, augmenter leur vocabulaire, développer leur compréhension, et accroître leur intérêt à lire des livres. »[135]

De fait, les éditeurs de livres audio ciblent de plus en plus le public des jeunes adultes avec des productions très populaires, comme « Hunger Games » pour Audiolib et « Le trône de fer » pour Gallimard.

Pour sensibiliser les jeunes à l'écoute de livres audio, l'association « Lire dans le noir » a organisé en 2014 une opération dans une classe de troisième du XIXe arrondissement : 5 livres audio ont été prêtés et les élèves ont ensuite enregistré une critique de ces livres avec les techniciens de Radio France, critiques qui sont disponibles à l'écoute sur le site internet de l'association.[136]

Favoriser l'apprentissage

De même, la bibliothèque étant probablement le lieu où l'on identifie le plus des difficultés, le livre audio peut permettre d'atteindre un public d'illettrés. Le livre audio peut constituer une possibilité d'accès à la littérature, en complément ou non de la lecture papier. Il désacralise les livres pour les personnes réticentes à la lecture et permet ainsi un rapport décomplexé au texte pour les apprenants. En ce sens, le livre audio constitue un moyen d'accès à la lecture qui sort du circuit traditionnel.

D'autres atouts peuvent être ici évoqués : le rapport à la littérature et à l'imaginaire exacerbés, l'aspect artistique et esthétique de la voix… etc. Avec le livre audio, le rapport avec le texte est plus proche que ce qu'on croit. L'audio a notamment une réelle qualité de mémorisation (on mémorise mieux quelque chose qu'on a écouté que lu) qui peut pleinement favoriser l'apprentissage.

Ces atouts sont valables uniquement pour les livre audio « modernes », et non pour ceux les livres adaptés qui peuvent s'avérer être de piètre qualité.

---

133 Canopé, "Conférence Satellite Ifla Des Sections Bibliothèques Pour Enfants et Adolescents et Bibliothèques Scolaires : Lire À 15-20 Ans À Travers Le Monde. Où, Comment, Pourquoi ?," 2014, http://www.reseau-canope.fr/ifla-seminairebnf/.

134 Gene Wolfson, "Using Audiobooks to Meet the Needs of Adolescent Readers," *American Secondary Education*, 2008, 105–14.

135 « Audiobooks may be used with adolescent readers to improve fluency, expand vocabulary, activate prior knowledge, develop comprehension, and increase motivation to interact with books. »

136 http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1556&Itemid=3

(cc) BY-NC-ND

Perspectives d'avenir

Les possibilités qui se dessinent aujourd'hui pour l'avenir du livre audio doivent être saisies pour ne pas que les bibliothèques prennent du retard.

Mobilité et livres enrichis

Pour encourager l'écoute de livres audio en situation de mobilité, de nombreuses solutions existent d'ores et déjà.

En 2014, la SNCF a lancé une bibliothèque digitale d'*ebooks* gratuits adaptés à la durée des trajets en TER (nouvelles ou courts romans)[137]. Cette bibliothèque comprend des livres contemporains (proposés par StoryLab Editions) et des grands romans de la littérature classique française (proposés par Parallèle Editions). Chaque titre proposé signale le temps qu'il nécessite pour être écouté (de 15 minutes à 1h). Pourquoi dès lors ne pas proposer également des livres audio, encore plus adaptés à un trajet de TER que le livre numérique ?

Autre grande nouveauté, le « cinéma sonore » avec l'apparition d'un nouveau type de livres audio sur le marché : les *road-books*, qui proposent une version audio abrégée des livres, scénarisée et mise en musique avec des multiples effets sonores.[138] L'enregistrement de ces livres se déroule comme un tournage cinématographique, avec parfois 25 comédiens sollicités. Les road-books d'adressent surtout aux voyageurs et leur durée n'excède pas 1h45.

> Un livre audio de 23 heures, c'est lourd. Il faut faire preuve d'une certaine motivation pour avoir envie de l'écouter jusqu'au bout. Avec les road-books, nous proposons une expérience nouvelle, à destination d'un public nomade qui veut découvrir une œuvre pendant un trajet.[139]

Enfin, une nouvelle offre d'Amazon est particulièrement intéressante. La société propose une expérience *Immersion Reading* qui couple le livre électronique et le livre audio. Quand l'utilisateur achète un *ebook*, l'achat de la version audio de son *ebook* est possible en un simple clic, et le livre audio coûte alors moins cher. La version audio du livre peut ensuite être lue en même temps que le texte, avec la possibilité de surligner le texte en temps réel. Cette offre est voulue pour faciliter l'apprentissage de la lecture ou de la langue.

Mais la vraie révolution proposée par Amazon, c'est *Whispersync for voice*, qui permet de commencer à lire un livre numérique, puis de passer au livre audio lorsqu'on mène une autre activité ou qu'on monte en voiture, et de reprendre quand on le souhaite au format *ebook*. A chaque changement, la voix ou le texte reprend là où on s'est arrêté. Il est même possible de changer d'appareil, de lire le livre électronique sur liseuse pour ensuite écouter la suite en audio sur son *smartphone*…

Peut-être qu'à l'avenir, il sera possible de lire sur papier, lire en numérique, en audio, en braille, un même livre qu'on aura acheté, dans une conception universelle de la lecture…

---

[137] http://www.blockbookster.com/StoryLab/StoryLab-SNCF-Lis-tes-classiques/Biblio

[138] On peut légitimement se demander d'ailleurs si, au vu de la définition du livre audio proposé en introduction, les road-books sont toujours des livres audio.

[139] Laurent Labat, cité dans Knappek, "Livre Audio : Nouvelles Voix."

(cc) BY-NC-ND

La dématérialisation

A l'automne 2013, le département Audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France proposait 450 livres audio dématérialisés sur les écrans audiovisuels de la Salle A du Haut-de-Jardin, **à écouter sur place**. En novembre 2014, le service s'agrandissait même avec 122 livres audio de plus.[140] A l'entrée de la salle, on trouve même une grande vitrine avec une sélection de livres audio en rapport avec l'actualité (la célébration du centenaire de la guerre 1914-1918 en ce moment).

L'avenir du livre audio dans les bibliothèques se dessine clairement sous la forme de la dématérialisation. Certaines bibliothèques prêtent même des livres audio à leurs usagers en offrant la possibilité de télécharger des livres audio en ligne. A l'étranger, c'est une pratique à laquelle beaucoup de bibliothèques ont recours (exemples : New-York Public Library, Auckland Library, Scott County Library). Le prêt dématérialisé est délégué aux Etats-Unis à la plateforme **Overdrive.** En France, les bibliothèques ayant un abonnement à Numilog peuvent profiter d'une offre de livres audio. C'est le cas notamment de la bibliothèque municipale de Grenoble. En effet, sur la plateforme Numilog (la librairie numérique destinée aux acteurs publics), il y a actuellement 1216 livres audio. Numilog propose deux formats de livres audio : WMA et MP3.[141] Mais ni les bibliothèques, ni Numilog ne font la promotion de ce volet « livres audio » du prêt dématérialisé : seul le prêt de livres numériques est mis en avant, de sorte que les professionnels ne sont pas toujours informés.

Aujourd'hui, les livres audio sont majoritairement enregistrés au format mp3, ce qui facilite grandement le téléchargement de livres audio sur les appareils mobile. Des applications existent, mais la procédure de téléchargement peut parfois s'avérer complexe.

- L'**ITunes Store** propose le téléchargement de livres audio. La page d'accueil du *Store* français présente uniquement des livres audio en français, mais si l'on clique sur des catégories, les livres français sont noyés dans une quantité incroyable de livres anglais. L'application mobile **Audiolib** ainsi que l'application **Audioteka** passent toutes les deux par l'ITunes Store pour le téléchargement de livres audio.
- **Audible** propose le téléchargement de livres audio via des applications mobile pour IPhone, Androïd et Windows Phone et des logiciels pour Mac et Windows, et propose même un système d'abonnement (1 livre audio téléchargé par mois pour 9,95 euros). La procédure de téléchargement est non seulement contraignante (il faut avoir un compte Amazon pour s'y connecter) mais en plus très complexe (le contenu Audible ne peut être acheté dans l'application : il faut acheter le livre sur Amazon, et le téléchargement se fait ensuite dans l'application)[142]. Les livres audio

[140] http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2014/11/automne-hiver-2014-la-nouvelle-collection-de-livres-audio/#more-20281

[141] Le format WMA n'est compatible que sur PC mais dans le cadre du prêt, la validité du lien de téléchargement est illimitée, tandis que le format MP3 est compatible sur PC, Mac ou Linux mais la durée de validité du lien est limitée à 30 jours : http://www.numilog.com/Pages/Aide/faq.aspx?idCategorieActive=13

[142] Voici la procédure à suivre :
- se connecter sur Audible via un navigateur internet en entrant ses identifiants Amazon
- acheter un livre audio
- sur son téléphone, télécharger l'application Audible en entrant ses identifiants Amazon
- télécharger le livre audio sur l'application.

(cc) BY-NC-ND

occupant une place importante, il faut également vérifier si la place est disponible sur l'appareil pour les télécharger.

- **Audioteka** propose également le téléchargement de livres audio via son application mobile.
- Enfin, **Book d'Oreille** a également une application mobile qui propose le téléchargement de livres audio, mais uniquement sur Androïd**.**

Les synthèses vocales

Les synthèses vocales existent depuis 1990. Elles consistent à transformer n'importe quel texte écrit en une version phonétique. La synthèse vocale n'est pas la lecture préenregistrée d'un livre par une voix : c'est une lecture en direct, les signes typographiques sont reconnus et convertis alors en son. Cette production de son peut être enregistrée pour en faire un livre audio.

C'est un procédé utilisé par les associations de déficients visuels, qui a pour principal avantage de permettre aux personnes déficientes visuelles de pouvoir bénéficier de l'écoute de livres en même temps que leur sortie papier. Il existe aujourd'hui des synthèses vocales sur certaines liseuses ou *smartphones* qui permettent à tous de lire n'importe quel texte. Certaines personnes utilisent ces synthèses vocales pour écouter un livre qu'elles possèdent au format numérique.

Sur les appareils Apple, il est possible de déclencher une synthèse vocale mais elle ne lit pas automatiquement le contenu qui s'affiche à l'écran ou le livre numérique sélectionné : il faut d'abord sélectionner en le surlignant le texte que l'on souhaite écouter – une manipulation censée favoriser l'accessibilité mais qui peut s'avérer très laborieuse pour une personne déficiente visuelle.[143]

Un seul acteur majeur du monde du livre propose une synthèse vocale sur ses liseuses : Amazon. Mais le lancement de la fonction « Text-to-speech » par Amazon n'a pas plu aux éditeurs de livres audio aux Etats-Unis qui voyaient la synthèse vocale comme une concurrence directe du livre audio, d'autant plus qu'Amazon ne dédommageait pas les auteurs.[144] Ainsi, sur les liseuses Kindle, il n'est pas possible d'écouter entièrement un livre numérique avec la synthèse vocale, sauf accord des éditeurs.

Jusqu'à présent les synthèses vocales étaient beaucoup critiquées pour leur débit ou leur robotisation, mais l'amélioration continue de ces synthèses délivre aujourd'hui un résultat pour le moins satisfaisant. En 2013, la médiathèque Valentin Haüy a proposé à ses adhérents des livres en synthèse vocale. Une enquête a ensuite été menée auprès des 500 premiers lecteurs de ces livres, avec un résultat extrêmement positif : 70% ont déclaré qu'ils n'hésiteront pas à emprunter à nouveau des livres en synthèse vocale, et seuls 4% ont rejeté l'idée de livres audio enregistrés en synthèse vocale.

La lecture n'est cependant pas optimale. Le problème principal des synthèses vocales actuellement, c'est qu'elles n'ont pas toutes assimilé de

[143] Pour faire le test, allez dans Réglages / Général / Accessibilité / Enoncer la sélection. Sélectionnez ensuite le texte que vous souhaitez écouter sur votre I-Phone et appuyez sur « Prononcer ».

[144] C'est une critique qui semble assez ridicule quand on sait qu'Amazon est aussi propriétaire de la plus grande plateforme de téléchargement de livres audio aux Etats-Unis (Audible).

(cc) BY-NC-ND

dictionnaire de noms propres et peuvent ainsi très mal prononcer certains mots, gênant ainsi la lecture d'un texte.

Il reste qu'à terme, les synthèses vocales pourraient entièrement remettre en question le système de production du livre audio.

> Les synthèses vocales de maintenant n'ont plus rien à voir. Entre un mauvais bénévole et une bonne synthèse vocale, la majorité des gens ont fait leur choix. En synthèse vocale, le choix est beaucoup plus grand, ce sont des livres récents. C'est un moyen de lire les livres en même temps que tout le monde. Les synthèses vocales s'améliorent régulièrement. Le dernier Kindle en a une. On peut lire avec la synthèse vocale sur iPhone. Moi, je télécharge le livre au format e-pub en même temps que tout le monde sur i-Books et puis je le lis avec la synthèse vocale de l'iPhone. On peut se générer des choses à écouter.[145]

Préconisations[146]

Le problème principal du livre audio, c'est son manque de visibilité auprès du grand public (peu de personnes savent que le livre audio existe) - ou plutôt sa trop grande visibilité dans son association au public malvoyant. Aussi, pour pouvoir gagner en visibilité, le livre audio devra d'abord combattre le plus grand préjugé qui l'entoure, qui est celui d'être réservé à un public déficient visuel. « Dire que le livre sonore est réservé aux malvoyants, c'est comme affirmer que le livre est destiné aux seuls malentendants » affirme ainsi Patrick Frémeaux.

A l'usage des journalistes

Au cours de mon travail, il m'est apparu très clairement qu'un acteur portait une véritable responsabilité en matière de faible visibilité du livre audio : les médias / journalistes. Pourquoi les grandes émissions littéraires comme « Le Masque et la plume » à la radio ou « La grande librairie » à la télévision ne proposent-elles jamais la critique de livres audio ?

Un seul magazine français propose une rubrique consacrée aux livres audio : le magazine Lire. Sur une demi-page, trois critiques de livres audio s'étalent ainsi chaque mois, écrites par Jérôme Serri. En 2010, une catégorie « livre audio » est même apparue dans le classement des vingt meilleurs livres de l'année par le magazine, et cette catégorie est reconduite dans le classement chaque année depuis cette date.

En Allemagne, le livre audio bénéficie d'une réelle visibilité dans les journaux. Jusqu'en 2011 en Allemagne, *Hörbücher*, un magazine bimestriel, était exclusivement dédié au livre audio et se vendait à 70 000 exemplaires. Son contenu a par la suite été intégré dans le magazine littéraire *Bücher*. Le site internet du magazine propose d'ailleurs aujourd'hui un grand nombre de critiques de livres audio.[147]

Difficile cependant de savoir si le faible intérêt des journalistes pour le livre audio en France influence un faible usage, ou si le faible usage est la raison pour

[145] Kudzia, Entretien.

[146] L'exercice des préconisations est un exercice qui permet de s'imaginer ce qu'il faudrait changer pour améliorer la situation actuelle. Il est éminemment subjectif et ne saurait avoir d'autre prétention que de proposer des solutions aujourd'hui envisageables.

[147] http://www.buecher-magazin.de/rezensionen/hoerbuecher

(cc) BY-NC-ND

laquelle les journalistes ne s'intéressent pas au livre audio.

A l'usage des maisons d'édition

La première préconisation à faire aux maisons d'éditions est celle d'arrêter d'éditer des livres en version abrégée et de n'éditer à l'avenir des livres audio qu'en version intégrale. En effet, certaines maisons d'éditions choisissent d'abréger le texte original au moment de son adaptation en livre audio, le plus souvent pour en limiter la longueur, mais parfois aussi pour des raisons qui demeurent mystérieuses. Ainsi, le livre de Haruki Murakami, « Saules aveugles, femme endormie », originellement composé de 23 nouvelles en version papier, n'en a plus que 8 en version audio. Autre exemple : la biographie romancée de Nelson Mandela « Un long chemin vers la liberté », sortie récemment aux éditions Audiolib a été largement abrégée : le livre audio ne fait que 6h15 alors qu'il devrait en faire plus de 20 !

> Livre audio ou livre abrégé, cela ne devrait même pas être un débat. Ce sont les éditeurs qui font des collections où le livre audio n'est pas la lecture noble. On va couper des passages, on va faire une version abrégée... Cela peut être super vexant car ce n'est pas forcément dit. L'autobiographie de Mandela : ce qui est enregistré est un quart du livre papier. Sur Eole et la BNFA, le même livre dure 24h et quelques. Quand on l'achète, on voit le nombre d'heures mais on ne peut pas forcément le savoir. Amazon ne se donne même pas le mal de référencer le livre audio en tant que tel avec toutes ses spécificités : on voit le nombre de pages mais pas le nombre d'heures. Qu'est-ce qu'ils ont coupé ? Les notes, la préface, le texte ? Cela leur fait peur de vendre un livre audio qui est trop long. Les éditeurs hésitent à faire du pavé en audio, sauf si c'est du polar, parce que ça, ils savent qu'ils ont vraiment des lecteurs fidèles en polar. Le prix ne reflète jamais la quantité de lecture qu'il y a.[148]

Et puis comment justifier le fait de couper des passages quand on sait qu'une grande partie du public est déficiente visuelle ?

> Les personnes qui, comme moi, ont besoin du livre audio pour accéder au livre : si on leur lit des extraits et qu'on ne leur lit que ça, elles n'auront jamais accès à la version intégrale. Or pour moi, un livre audio c'est d'abord et avant tout un livre, mis en voix certes, mais c'est d'abord le livre. Ce n'est pas une autre création.[149]

Une autre préconisation à l'égard des maisons d'éditions serait de faire des efforts dans la clarté de la chronologie des pistes en annonçant systématiquement en début de disque : « Titre – Auteur - Cd 1 – Chapitre 1 ». De plus, la durée des pistes ne doit pas excéder 10 minutes, pour des raisons évidentes de praticité : si l'auditeur souhaite arrêter le disque, il attendra au maximum 10 minutes la fin de la piste.

A l'usage des librairies non spécialisées

Les libraires ont également une vraie responsabilité quant à la visibilité des

[148] Kudzia, Entretien.

[149] Sophie Massieu, émission « Fictions / Samedi noir » du 6 décembre 2014 sur France Culture

(cc) BY-NC-ND

livres audio dans leurs rayons. Plutôt que de réserver un coin aux livres audio, qui est souvent une étagère tout en bas d'un rayon, pourquoi ne pas mettre les livres audio en évidence à côté des livres papier ?

Les avis des professionnels sont en effet très tranchés sur la responsabilité que portent les libraires :

> Il faudrait que les livres audio soient plus visibles dans les librairies. Certains livres sortent presque en même temps que la version papier, il faudrait que les libraires les affichent dans leurs rayons, à coté de la version papier.[150]
>
> Si le livre audio en est où il en est en France, c'est-à-dire rien du tout, ça vient des libraires. Le libraire français, c'est quelqu'un qui ne voit que le papier, et le papier, et le papier.[151]
>
> Les libraires ne savent pas où nous mettre. Ils n'ont pas de place ! Regardez dans les FNAC par exemple, la plupart des livres audio se trouvent en-dessous des tables. Il faut littéralement se mettre à quatre pattes pour voir un rayon d'un mètre linéaire maxi ! Ils disent qu'ils ne veulent pas développer le livre audio parce qu'ils estiment que ce n'est pas rentable. Mais ça n'a pas de sens ! Si on ne laisse pas un produit se développer, il ne deviendra jamais rentable, c'est un cercle vicieux ! A contrario voyez la FNAC Montparnasse, qui a un très beau rayon de livres audio. Il doit y avoir deux tables complètes de livres audio, et c'est rentable ![152]

Les libraires ont d'autant plus intérêt à représenter le livre audio que l'écoute de livres audio repose très souvent sur le conseil. Catherine Uberti (fondatrice de la librairie La compagnie du Chat Noir) affirme ainsi : « je crois que je vends bien ce que j'aime bien. »[153] Ce que confirme Edgar Haddad (gérant de la librairie Mots et Merveilles) : « Le livre audio, comme pour la musique, comme pour le livre, repose sur du conseil. Je vends des quantités de mes coups de cœur. »[154]

A l'usage des bibliothèques

Des tentatives de mise en valeur du livre audio existent déjà dans certaines bibliothèques.

A la bibliothèque Marguerite Duras à Paris, les médiations liées au livre audio ont d'abord été compliquées.

> Avant d'aboutir à la forme actuelle, nous avons tâtonné : 1/ présentation de quelques livres audio au café littéraire de la bibliothèque : ça ne prenait pas : les présentations étaient toujours faites par les bibliothécaires, les lecteurs « voyants » n'empruntaient que les livres papier et les interactions n'existaient pas entre les lecteurs déficients visuels et les autres ; 2/ des séances d'écoute d'extraits de livres audio, baptisées « siestes littéraires » : les sélections étaient longues à préparer et le public n'osait pas investir les transats qui lui tendaient les bras ; mais la préparation de ces sélections a permis aux bibliothécaires impliqués de

[150] Entretien avec Stéphane Devernay, Lire dans le noir

[151] Arnaud Mathon (Livraphone), "Table-Ronde Au Salon Du Livre : « Quel Avenir Pour Le Livre Audio »," March 15, 2008, http://www.liredanslenoir.com/images/stories/mp3/livre.mp3.

[152] Book d'oreille, « Interview de Christine Van Den Bosch des éditions VDB ».

[153] Gallic, "Le Chat Noir : Librairie Exclusivement Dédiée Au Livre Audio !"

[154] Edgar Haddad (Mots et Merveilles), "Table-Ronde Au Salon Du Livre : « Quel Avenir Pour Le Livre Audio »."

(cc) BY-NC-ND

> mieux connaître le fonds de livres audio. Parallèlement, certains lecteurs déficients visuels exprimaient l'envie de rencontrer d'autres aveugles et malvoyants et demandaient la mise en place d'un moment d'échange à la bibliothèque. Nous avons proposé que cet échange se fasse autour des livres audio.[155]

Début 2013, la bibliothèque a institué un café littéraire entièrement dédié au livre audio intitulé « **L'oreille ne fait pas la sieste** ». Une fois par mois, le jeudi à 15h, les bibliothécaires et les lecteurs présentent leurs coups de cœur et écoutent des extraits de livres audio. On peut ensuite retrouver ces extraits sur le blog de la médiathèque.[156] Certaines séances suivent les thématiques d'action culturelle.

Autres exemples de médiation autour du livre audio, ou de l'enregistrement du son en général :

- un atelier d'enregistrement de livres audio pour les enfants à la Bibliothèque municipale de Lyon[157] ;
- certaines bibliothèques comme la bibliothèque de Meriadeck à Bordeaux proposent des lectures dans le noir ;
- d'autres proposent des siestes littéraires (écoute d'un livre audio dans un hamac à la Médiathèque de la Ferme du Buisson ou dans les médiathèques du Grand Albigeois).

Voici 4 conseils pour accroître la visibilité des livres audio en bibliothèque :

1/ CONSACRER DU PERSONNEL

Pour commencer, il est nécessaire de consacrer une à deux personnes à l'acquisition et à la mise en valeur du livre audio dans les bibliothèques. Ces personnes pourraient ainsi mener une réelle veille éditoriale et bien connaître le fonds.

2/ FAIRE UN CHOIX CLAIR ENTRE HANDICAP ET TOUT PUBLIC

Pour faire du livre audio un objet culturel en soi et non un objet de substitution à la lecture silencieuse, les bibliothèques ont aujourd'hui clairement un choix à faire entre handicap et tout public ! Un des problèmes à l'origine de la faible visibilité du livre audio, c'est qu'il est perçu comme réservé aux déficients visuels. Si la bibliothèque choisit de présenter le livre audio comme destiné à tous les publics, cela implique qu'elle ne cantonne plus les livres audio au coin « malvoyant », qu'elle enlève les étiquettes en brailles qui cachent les titres sur les pochettes des disques (aucun malvoyant ne vient en bibliothèque pour déchiffrer des étiquettes en braille ou s'il le fait, c'est uniquement parce qu'il ne peut pas s'adresser au personnel pour bénéficier de conseils), et qu'elle mette au centre de son service l'accueil de l'usager et la médiation.

---

[155] Hélène Kudzia, "L'oreille Ne Fait Pas La Sieste : Une Action de Médiation Du Livre Audio À La Médiathèque Marguerite Duras," https://accessibibabf.wordpress.com/2014/10/06/loreille-ne-fait-pas-la-sieste-une-action-de-mediation-du-livre-audio-a-la-mediatheque-marguerite-duras/.

[156] http://mediathequemargueriteduras.wordpress.com/2014/06/28/retour-sur-loreille-ne-fait-pas-la-sieste-fete-la-musique/

[157] http://www.bm-lyon.fr/automne-des-gones-2011/livre-audio.php

(cc) BY-NC-ND

3/ CONSTITUER UN FONDS COHERENT

Il faut également que la bibliothèque constitue un fonds de livres audio qui ait une cohérence. Une politique documentaire doit ainsi être élaborée (elle est entièrement à inventer). Pour les bibliothèques qui disposent déjà de livres audio, il faut absolument apprendre à désherber son fonds de livres audio, souvent composés de livres adaptés de très mauvaise qualité ou de documentaires sonores obscurs. Il y a assez de livres audio aujourd'hui, le marché est suffisamment développé pour constituer un fonds de livres audio modernes - majoritairement disponibles et à terme exclusivement - en format mp3. Pour cela, il est absolument nécessaire de sensibiliser et former le personnel.

> J'essaie de prendre contact avec des bibliothèques, de répondre à des marchés publics. Pour les bibliothèques, tout dépend pratiquement de l'âge de l'équipe de la bibliothèque. Les gens d'un certain âge vont considérer le livre audio comme du livre pour malvoyant : ils vont en acheter mais ils vont se centrer sur une toute petite partie : des grands classiques, du policier, du roman de terroir… Et puis si vous avez une équipe plus jeune, vous allez avoir des achats de livres de science-fiction, des romans de jeunesse...[158]

4/ INNOVER ET METTRE EN VALEUR LE FONDS

Bien qu'il y ait de nombreuses initiatives nouvelles, la mise en valeur des collections de livres audio dans les bibliothèques reste entièrement à inventer. La bibliothèque doit pouvoir proposer des médiations, monter des animations, des partenariats, des ateliers, des opérations de sensibilisation. Des solutions innovantes pourraient ainsi être imaginées dont voici quelques exemples :

- proposer des bornes d'écoute d'extraits avec des casques à la disposition des usagers (ces bornes existent déjà dans certaines bibliothèques pour la musique) ;
- apposer des QR Code sur les pochettes de livres audio que les usagers pourront flasher pour écouter des extraits ;
- proposer des partenariats avec d'autres structures, comme un prix du livre audio dans les collèges… etc.

Enfin, si la bibliothèque propose des livres audio en prêt dématérialisé, il est nécessaire qu'elle présente sur son site internet des tutoriels très précis à destination des usagers pour expliquer comment télécharger un livre audio, le transférer sur son appareil mp3… etc.[159]

[158] Benjamin Halberstadt de la librairie "Lire en tout sens" (Caen), "Table-Ronde Au Salon Du Livre : « Quel Avenir Pour Le Livre Audio »."

[159] Voir par exemple la FAQ sur le site de la BM de Grenoble, rubrique « Livres audio » : http://www.bm-grenoble.fr/1025-livres-numeriques.htm

(cc) BY-NC-ND

Tout porte à croire que le livre audio a un véritable rôle à jouer dans l'exercice futur des missions des bibliothèques. Parce qu'il propose une solution possible à l'accès à la lecture et à la connaissance, le livre audio doit en tout cas ne pas être sous-estimé par les professionnels. Surtout qu'à l'instar de nombreux pays étrangers, du fait de l'accroissement de la mobilité et de la diffusion de nouvelles technologies numériques au sein de la population, lire en audio pourrait bien devenir une pratique répandue. Pourquoi ne pas imaginer dès lors, un département sonore dans les bibliothèques, qui proposerait des livres audio, autant que des podcasts[160], des lectures à voix haute ou de la musique ? Ce serait, par exemple, dans une époque qui annonce la fin de la musique en bibliothèque, une bonne façon la de faire revivre, dans un nouveau service dédié à l'oralité en général.

[160] La bibliothèque de Toulouse propose les *podcasts* des rencontres et des conférences ayant eu lieu dans la bibliothèque en mp3, comme le fait d'ailleurs la New York Public Library.

(cc) BY-NC-ND

CONCLUSION

Dans « La Troisième révolution industrielle »[161] publié en 2012, Jeremy Rifkin, économiste et sociologue américain spécialiste de prospective, développe un thèse selon laquelle, depuis le milieu du XXe siècle, nous sommes entrés dans la **Troisième Révolution Industrielle** (TRI), grâce au développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La première révolution industrielle s'est appuyée sur l'exploitation du charbon pour déclencher l'industrialisation de l'imprimerie au XIXe siècle, et la deuxième révolution industrielle correspond à la rencontre de l'énergie électrique avec les moyens de communication (téléphone, radio, télévision) ayant conduit à la consommation de masse au début du XXe siècle. Ces trois révolutions formeraient ainsi aujourd'hui une sorte de boucle qui s'autodétruirait. En effet, **la remise en question de l'imprimerie avec l'apparition des NTIC est une vraie question** : peut-être le monde de demain sera-t-il un monde sans papier et la troisième révolution pourrait bien conduire à la remise en question de la première.

Historiquement, l'écriture est apparue bien après la parole, et uniquement dans un but de conserver une trace de l'oralité. De surcroît, même après avoir été inventé, pendant longtemps l'écrit n'avait pas d'existence propre et appelait systématiquement une lecture ou une interprétation orale. Avant la diffusion de l'imprimerie, l'oralité et l'écriture étaient ainsi étroitement liés. **L'imprimerie les a profondément dissociés et a sans conteste favorisé l'écrit**, au point de faire totalement disparaître l'oralité dans la littérature mais aussi dans nos sociétés. L'emprise de l'écriture sur la civilisation a très vite introduit une séparation nette entre écouter et lire. Ces deux modes d'accès à la communication, à l'échange, au savoir, à l'information, sont devenus deux postures totalement distinctes. Vous qui venez de lire ce mémoire, vous l'avez sûrement lu en silence, sans jamais penser à le lire à voix haute ou à l'écouter.

Le livre audio est l'enregistrement sonore d'un contenu qui est par ailleurs lisible par les yeux : **il survient après le texte écrit et ne le précède jamais**. C'est tout le problème actuel : pour un même contenu, deux formes se présentent : l'audio et le papier, dont la deuxième est ultra favorisée. Clairement, en bibliothèque, comme dans la société, pour un contenu équivalent, **le livre papier est toujours le premier vers lequel on se tourne.** Pour le grand public, le livre audio représente au fond une forme mimétique, quoiqu'appauvrie, de l'objet noble que constitue le livre imprimé.

Or, avec le développement des nouvelles technologies, **on entre potentiellement dans une ère où la réconciliation entre oralité et écriture est possible.** Peut-être que demain, les livres sortiront dans un format « universel » qui comprendra toutes les possibilités : numérique, audio, braille, gros caractères… etc. Il suffira simplement de cliquer ou d'appuyer sur un bouton pour en changer le format. Peut-être les innovations technologiques actuelles vont-elles finir par abolir cette distinction entre audio et imprimé et réconcilier ainsi le livre papier avec le livre audio. Peut-être, bientôt le disque audio et le livre papier auront-ils tous deux disparus au profit d'un seul format qui les réunira. Le fait de destiner le livre audio à un public déficient visuel ou non, ne sera alors même plus une

[161] Jeremy Rifkin, *La troisième révolution industrielle* (Paris: Les liens qui libèrent Editions, 2012).

(cc) BY-NC-ND

question, puisqu'**un seul objet qui proposera toutes les possibilités, se destinera désormais à tous.**

(cc) BY-NC-ND

Chronologie

Livre audio :

1657 : idée théorique de livre audio développée par Savinien de Cyrano de Bergerac
1911 : création des Archives de la Parole par Ferdinand Brunot
1932 : apparition du livre audio aux Etats-Unis
1933 : première production en masse d'un livre audio par John Peabody Harrington aux Etats-Unis
1934 : création de la Phonothèque nationale
1980 : création en France de la première collection de livres audio adulte : « Ecrire, entendre » par les Editions des Femmes
1986 : création de la première librairie spécialisée en livre audio à Paris « Mots et merveilles » par Edgar Haddad
2009 : taux de TVA réduit (5,5%) désormais applicable aux livres audio

Evolution des techniques :

1877 : invention du phonographe par Thomas Edison
1893 : premiers disques pour gramophone
1962 : apparition de la cassette audio développée par Philips
1979 : commercialisation du « Walkman », lecteur de cassette ultra-portable par Sony
1981 : apparition du Compact Disc (CD) développé par les firmes Philips et Sony Corporation
2000 : développement du format d'enregistrement mp3

Edition :

1980 : création de la première collection de livres audio adulte « Ecrire, entendre » par les Editions des Femmes
1985 : création des éditions VDB
1986 : création de la maison d'édition Le Livre qui Parle par Jacques Ravard
1990 : création de CDL éditions
1990 : création des éditions Thélème par Adeline Defay
1992 : création de Frémeaux et Associés par Claude Colombini et Patrick Frémeaux
1998 : création de Oui'dire éditions
2002 : création Des oreilles pour lire
2004 : création de la collection « Ecoutez lire » par Gallimard
2005 : création de La compagnie du savoir
2006 : création de SonoBooK
2007 : création de Lyre audio
2007 : création d'Audiolib par Hachette, Albin Michel et France Loisirs
2008 : création des Editions Eponymes
2010 : création de Livrior
2012 : création de Saint-Léger Productions

(cc) BY-NC-ND

Bibliographie

RAPPORTS LECTURE / ORALITE / ECRITURE

Anahory, Oro. *L'art du conteur est-il possible dans un monde de l'écriture et de l'image ? In Littérature orale: paroles vivantes et mouvantes*. Presses Universitaires Lyon, 2003.

Barbier, Frédéric. *Histoire Du Livre: L'écriture, C'est Le Pouvoir*, 2013. http://histoire-du-livre.blogspot.fr/2013/12/lecriture-cest-le-pouvoir.html.

Cavallo, Guglielmo, and Roger Chartier. *Histoire de La Lecture Dans Le Monde Occidental Sous La Dir. de Guglielmo Cavallo et Roger Chartier ; [trad. de L'anglais et de L'italien Par Jean-Pierre Bardos, Trad. de L'allemand Par Marie-Claude Auger]*. Points. Histoire., 0768-0457 ; H297, 2001.

Chartier, Roger. *Lectures et Lecteurs Dans La France d'Ancien Régime*. L'Univers Historique, 1987.

Chartier, Roger 1945-. *Inscrire et Effacer Culture Écrite et Littérature XIe-XVIIIe Siècle / Roger Chartier*. Hautes Études., 0291-4026, 2005.

Eisenstein, Elizabeth L. *The Printing Press as an Agent of Change*. Cambridge University Press, 1980.

Ferraris, Maurizio. *T'es où ? : Ontologie du téléphone mobile*. Paris: Editions Albin Michel, 2006.

Geoffroy A. Dominique Botoyiyê. *Le Passage À L'écriture. Mutation Culturelle et Devenir Des Savoirs Dans Une Société de L'oralité*. Le Sens Social (Rennes), 1269-8644, 2010.

Gilmont, Jean-François. *Une introduction à l'histoire du livre et de la lecture: du manuscrit à l'ère électronique*. Editions du CEFAL, 2004.

Goetz, Vanessa. *De L'oral À L'écrit : Caractéristiques, Transcription et Interprétation Du Discours Oral*. Mémoire de Dnsep, Ésad Amiens, 2010. http://www.pentagon.fr/diplomes/De-l-oral-a-l-ecrit_Vanessa-Goetz_2010.pdf.

Goody, Jack. *Entre L'oralité et L'écriture / Jack Goody ; Traduit de L'anglais Par Denise Paulme et Révisé Par Pascal Ferroli*. Collection "Ethnologies," 1994.

———. *La Raison Graphique La Domestication de La Pensée Sauvage ; Traduit de L'anglais et Présenté Par Jean Bazin et Alban Bensa*. Le Sens Commun, 0768-049X ; 57, 1978.

———. *L'oralité et L'écriture*. Vol. 154, 2007.

———. *Pouvoirs et Savoirs de L'écrit Jack Goody ; Traduction de L'anglais de Claire Maniez ; Coordination Par Jean-Marie Privat*, 2007.

Haug, Hélène. *Relecture critique de l'histoire de la lecture. Régularités discursives chez les historiens modernes*. Vol. Tome CXX, 2014. http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RMA_201_0123.

Horellou-Lafarge, Chantal, and Monique Segré. *Sociologie de la lecture*. La découverte, 2010.

Jean, Georges. *Lire À Haute Voix [Livre] : Histoire, Fonctions et Pratiques de La "Lecture Oralisée" /*, 1999.

(cc) BY-NC-ND

Manguel, Alberto. *Une histoire de la lecture*. Actes Sud, 2000.

Mollier, Jean-Yves. *Où va Le Livre ?*. États Des Lieux (Paris. 2002), 1633-8510, 2007.

Ong, Walter Jackson 1912-2003. *Oralité et Écriture La Technologie de La Parole / Walter J. Ong ; Traduit de L'anglais (Etats-Unis) Par Hélène Hiessler ; Préface et Postface de John Hartley*. Graphê, 2267-2699 ; 2, 2014.

Pichont-Bonin, Cécile. *Le Conte : Entre Oralité et Écriture*, 2001. http://www.histoire-image.org/analyse.php?i=800.

Pigeon, Geneviève. *Une Nouvelle « Oralité » | Implications Philosophiques*, 2012. http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/une-nouvelle-oralite/.

Reymond, Bernard. *De vive voix: oraliture et prédication*. Labor et Fides, 1998.

Tarpin, Pauline. *Lecteurs, Livres et Lecture En France : Étude Sur L'évolution Des Pratiques, de L'offre et de Leurs Implications Au Niveau Sociétal*, 2009. http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/49/49/84/PDF/Tarpin_P._memoire_complet.pdf.

Vandendorpe, Christian. *Du Papyrus À L'hypertexte : Essai Sur Les Mutations Du Texte et de La Lecture*. Cahiers Libres, 1999. http://vandendorpe.org/papyrus/PapyrusenLigne.pdf.

Waquet, Françoise. *Parler Comme Un Livre L'oralité et Le Savoir, XVIe-XXe Siècle*. L'évolution de L'humanité, 0755-1843, 2003.

PUBLICS ET USAGES

Audiolib. "Qu'est-Ce Qu'un Livre Audio ?," January 20, 2014. http://www.audiolib.fr/questions-frequentes/decouvrir-le-livre-audio/quest-ce-quun-livre-audio.

Canopé. "Conférence Satellite Ifla Des Sections Bibliothèques Pour Enfants et Adolescents et Bibliothèques Scolaires : Lire À 15-20 Ans À Travers Le Monde. Où, Comment, Pourquoi ?," 2014. http://www.reseau-canope.fr/ifla-seminairebnf/.

Chauvet, Vincent. "Le Livre Audio, Nouvel Enjeu En France," 2009. http://www.apedv.fr/spip.php?article622.

Evene. "Les Livres Audio - Aux Frontières de La Lecture." *Evene.fr*, 2005. http://evene.lefigaro.fr/livres/actualite/livres-audio-livraphone-livrior-audible-gallimard-lecture-246.php.

Fouque, Antoinette. "Ces Écrits Par Voix de Femmes." *Des Femmes En Mouvements Hebdo n°53-54*, 1981. http://www.desfemmes.fr/catalogue/bibliotheque_des_voix.htm.

Guichet du Savoir. "La Lecture À Haute Voix," 2004. http://www.guichetdusavoir.org/viewtopic.php?t=406.

Lapèlerie, François. "Les livres qui parlent." Text. *bbf.enssib.fr*, 1994. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-05-0082-001.

La plume de paon. "Festival Du Livre Audio," 2014. http://www.la-sofiaactionculturelle.org/EVOLEDIT-images/213.pdf.

Lejard, Laurent. "Où En Est Le Livre Audio ?" *Yanous*, 2012. http://yanous.com/tribus/aveugles/aveugles121207.html.

Librium. "Qu'est-Ce Qu'un Livre Audio ?" Accessed December 8, 2014.

(cc) BY-NC-ND

http://www.librium.fr/livre-audio/.

Lire dans le noir. “Ecouter Lire, L’autre Plaisir,” 2008. http://www.liredanslenoir.com/images/stories/pdf/article_tableronde_salon08.pdf.

———. “Le Livre Audio Au Salon Du Livre 2008,” 2008. http://www.liredanslenoir.com/index.php?Itemid=7&id=143&option=com_content&task=view.

———. “Rencontre Professionnelle Autour Du Livre Audio,” 2012. http://www.mediafire.com/view/?vho8d7436507jhr.

Masse, Isabelle. “Le livre parlé.” Text. *bbf.enssib.fr*, 1994. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-03-0075-004.

Mazzone, Fanny. “La Bibliothèque Des Voix : Un Objet Esthétique Non Identifié,” 2005. http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=SOART_007_0015.

Netvibes. “Pourquoi Utiliser Le Livre Audio ?,” n.d. http://www.netvibes.com/ealbib#Pourquoi_utiliser_le_livre_audio.

Panchout, Pauline. “Livre Audio : Dites Ouïe !” *Cafebabel*, juillet 2012. http://www.cafebabel.fr/culture/article/livre-audio-dites-ouie.html.

Privat, Jean-Marie. “Si L’oralité M’était Contée...,” 2006. http://www.iiac.cnrs.fr/lahic/article276.html.

Ringot, Marion. “L’accès Aux Documents Pour Les Personnes Déficientes Visuelles À L’ère Du Numérique,” 2010. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48582-l-acces-aux-documents-pour-les-personnes-deficientes-visuelles-a-l-ere-du-numerique.pdf.

Vincente, Antonio Fernandez. “La Parole Marchandise et L’oralité Numérique.” *Quaderni* 65, no. 1 (2007): 103–9. doi:10.3406/quad.2007.1833.

Florilège de presse

De Rabaudy, Martine. “Des Écrivains À Écouter.” *L’express.fr*, 1995. http://www.lexpress.fr/informations/des-ecrivains-a-ecouter_603974.html.

Europe1. “Le livre audio tente de se faire entendre.” *Europe1*, 2014. http://www.europe1.fr/economie/le-livre-audio-tente-de-se-faire-entendre-1914277.

Knappek, Charles. “Livre Audio : Nouvelles Voix.” *Livres Hebdo*, no. 971 (October 25, 2013).

Kock, Marie. “Le Livre Veut Se Faire Entendre.” Livres Hebdo, 2009.

Munzel, Andreas. “Plaidoyer pour les livres audio.” *Le Monde.fr*, 2014. http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/03/20/plaidoyer-pour-les-livres-audio_4386749_3232.html.

Phélip, Olivia. “Les Livres Ont-Ils Dit Leur Dernier Mot?” *Le Huffington Post*, March 21, 2014. http://www.huffingtonpost.fr/olivia-phelip/les-livres-ontils-dit-leur-dernier-mot_b_4991730.html.

Quinti, Manon. “Dossier Livre Audio. D’une Même Voix.” *Livres Hebdo*, no. 1015 (October 24, 2014).

Reuters. “Le Livre Audio Cherche À ‘Dépoussiérer’ Son Image En France.”

(cc) BY-NC-ND

Reuters.com, 2011.
http://fr.reuters.com/article/technologyNews/idFRPAE7AO03520111125.

Entretiens

Blog Littexpress. “Entretien avec Héléne Lotito.” *OverBlog*, 2010.
http://littexpress.over-blog.net/article-entretien-avec-helene-lotito-editions-theleme-51600442.html.

Book d’oreille. “Interview de Christine Van Den Bosch Des Éditions VDB,” mai 2010.
http://magazine.bookdoreille.com/ressources-pro/pro-du-livre/interviews/37-interview-de-christine-van-den-bosch-de-vdb-editions.

Book d’Oreille. “Rituel D’écouture : Zoé,” n.d.
http://magazine.bookdoreille.com/dossiers/audiolecteurs/interviews/542-rituel-d-ecouture-25-zoe.

Briand, Pauline. “Cdl Editions, Histoire D’une Passion,” février 2013.
http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1213&Itemid=7.

Gallic, Marie. “Le Chat Noir : Librairie Exclusivement Dédiée Au Livre Audio !,” mai 2012.
http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=988&Itemid=7.

Etudes

IDBOOX. “Etude : Le Potentiel Marché Du Livre Audio,” 2013.
http://www.idboox.com/etudes/etude-le-potentiel-marche-du-livre-audio/.

ISPSOS MediaCT. “Les Français et La Lecture,” 2014.
http://www.centrenationaldulivre.fr/fichier/p_ressource/3814/ressource_fichier_fr_les.frana.ais.et.la.lecture.2014.03.17.ok.pdf.

Lire dans le noir. “Le Livre Audio et Vous : Les Résultats de L’enquête Auprès Des Éditeurs,” September 20, 2012.
http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1141&Itemid=3.

Médiamétrie. “Catch-Up Radio : La Mesure Marché Des Podcasts Radio,” 2013.
http://www.mediametrie-estat.com/wp-content/uploads/2013/02/2013-02-20-Catch-Up-Radio-Janvier-2013.pdf.

Sondage IPSOS-Livres Hebdo : “Les Nouveaux Lecteurs : État Des Lieux et Pratiques de Lecture Depuis 2011,” March 2014. http://www.youscribe.com/catalogue/etudes-et-statistiques/actualite-et-debat-de-societe/actualite-evenements/pratiques-de-lecture-etude-ipsos-2413797.

LIVRES AUDIO ET BIBLIOTHEQUES

Audiolib. “Je Représente Une Bibliothèque : Quelles Sont Les Démarches Pour La Collecte de Droits ? | Audiolib | Les Meilleurs Livres Audio,” 2014.
http://www.audiolib.fr/questions-frequentes/questions-techniquesprofessionnelles/je-

(cc) BY-NC-ND

represente-une-bibliotheque-quelles-sont-les-demarches-pour-la-coll.

Driant, Pénélope. “Littérature orale dans les bibliothèques publiques (La).” Text, 2014. http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/64144-la-litterature-orale-dans-les-bibliotheques-publiques.

Lire dans le noir. “Le Livre Audio Dans Les Bibliothèques de Toulouse,” n.d. http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=283&Itemid=7.

Mieux Voir. “Une Spécificité Pour La Médiathèque Valentin Haüy : Le Livre Sonore,” n.d. http://www.mieux-voir.fr/basse-vision/actualite-basse-vision/une-specificite-pour-la-mediatheque-valentin-hauy-le-livre-sonore.html.

Pichon, Pierre. “[Actualités Audiovisuelles] Les Livres Audio En Haut-de-Jardin.” *Blog Lecteurs de La Bibliothèque Nationale de France*, 2013. http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2013/11/livres-audio-loffre-en-haut-de-jardin/.

Service Questions? Réponses! de l’enssib. “Les Textes Lus Sur CD, MP3 Peuvent-Ils Être Achetés Comme Les Livres sans Payer de Droits Supplémentaires Pour Le Prêt En Bibliothèque ? Peuvent...,” 2009. http://www.enssib.fr/content/les-textes-lus-sur-cd-mp3-peuvent-ils-etre-achetes-comme-les-livres-sans-payer-de-droits.

LE LIVRE AUDIO A L’ETRANGER

Auckland Libraries. “Ebooks and Audiobooks,” n.d. http://www.aucklandlibraries.govt.nz/EN/collections/ebooksandaudiobooks/Pages/ebooksandaudiobooks.aspx.

Baskin, Barbara H., and Karen Harris. “Heard Any Good Books Lately? The Case for Audiobooks in the Secondary Classroom.” *Journal of Reading*, 1995, 372–76.

Beers, Kylene. “Listen While You Read: Struggling Readers and Audiobooks.” *School Library Journal* 44, no. 4 (1998): 30–35.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. “Livres sonores,” n.d. http://www.banq.qc.ca/services/services_professionnels/milieux_doc/ressources/acquisition/livres_sonores.html.

Book d’Oreille. “Livre Audio : La France Loin Derrière l’Allemagne ?,” 2013. http://magazine.bookdoreille.com/ressources-pro/486-livre-audio-la-france-loin-derriere-l-allemagne.

Burkey, Mary. “Sounds Good To Me: Listening to Audiobooks With A Critical Ear.” *BOOKLIST* 103, no. 19/20 (2007): 104.

Casbergue, Renee Michelet, and Karen Harris. “Listening and Literacy: Audiobooks in the Reading Program.” *Reading Horizons* 37, no. 1 (1996): 4.

INFL. “Les Mondes Du Livre Allemand et Français,” n.d. http://www.infl.fr/pdf/5A/Le_monde_du_livre_ALLEMAGNE.FRANCE.pdf.

Johnson, Denise. “Benefits of Audiobooks for All Readers.” *Reading Rockets*, 2003. http://www.readingrockets.org/article/benefits-audiobooks-all-readers.

Joie, Lucie. “INCA: Une Grande Bibliothèque de Livres Audio Ou En Brailles,” 2011. http://www.lexpress.to/archives/6106/.

Khazan, Olga. “Is Listening to Audio Books Really the Same as Reading?” *Forbes*,

(cc) BY-NC-ND

2011. http://www.forbes.com/sites/olgakhazan/2011/09/12/is-listening-to-audio-books-really-the-same-as-reading/.

Kissling, Killian. “Audiobooks in Germany.” 2009. http://fr.slideshare.net/syrinpt/audiobooks-in-germany-o-mercado-do-audiolivro-na-alemanha.

Library and Archives Canada. “Audiobook and eBook Publishing in Canada,” n.d. http://www.collectionscanada.gc.ca/iela/005002-2120-e.html.

Lire dans le noir. “Le Livre Audio En Allemagne,” 2014. http://www.liredanslenoir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1486&Itemid=7.

Ozgur, Aydin Zia. “Evaluating Audio Books as Supported Course Materials in Distance Education : The Experiences of the Blind Learners,” 2007. http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED499658.pdf.

Pierloni, Allen. “People Listening to More Audiobooks than Ever,” 2011. http://onlineathens.com/stories/071011/liv_854927711.shtml.

Québec, Bibliothèque et Archives nationales du. “Livres sonores,” n.d. http://www.banq.qc.ca/services/services_professionnels/milieux_doc/ressources/acquisition/livres_sonores.html.

Röber, Niklas, Cornelius Huber, Knut Hartmann, Matthias Feustel, and Maic Masuch. “Interactive Audiobooks: Combining Narratives with Game Elements.” In *Technologies for Interactive Digital Storytelling and Entertainment*, 358–69. Springer, 2006. http://link.springer.com/chapter/10.1007/11944577_36.

Rubery, Matthew. “Play It Again, Sam Weller: New Digital Audiobooks and Old Ways of Reading.” *Journal of Victorian Culture* 13, no. 1 (2008): 58–79.

Scott County Library System. “Online Books & Audiobooks,” n.d. http://www.scottcountylibrary.org/ebooks/online-books-audiobooks/.

Simkins, John James. “Study in the Use of Audiobooks for Reading in Gifted Students,” 2004. http://soar.wichita.edu/bitstream/handle/10057/2435/THESES2009SPRING_14.pdf?sequence=1.

Smalter Hall, Rachel. “Are Audiobooks Worse than Real Books? Let’s Ask Science.” *Book Riot*, 2014. http://bookriot.com/2014/03/12/audiobooks-worse-real-books-lets-ask-science/.

———. “‘Listening to Books Is Cheating’ and 7 More Myths About Audiobooks.” *BOOK RIOT*, 2013. http://bookriot.com/2013/06/04/listening-to-books-is-cheating-and-7-more-myths-about-audiobooks/.

The Sound Learning. “The Benefits of Audiobooks,” n.d. http://www.soundlearning.org.uk/benefits-of-audiobooks.aspx.

Wolfson, Gene. “Using Audiobooks to Meet the Needs of Adolescent Readers.” American Secondary Education*, 2008, 105–14.*

(cc) BY-NC-ND

Table des annexes

ANNEXE 1 : LES PRINCIPAUX EDITEURS DE LIVRES AUDIO 81

ANNEXE 2 : CARACTERISTIQUES DU PROFIL DES AUDITEURS DE LIVRES AUDIO 82

ANNEXE 3 : SCHEMA GENERAL DU DISPOSITIF EXCEPTION HANDICAP 83

ANNEXE 4 : EXEMPLE D'APPAREIL DAISY 84

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 1 : LES PRINCIPAUX EDITEURS DE LIVRES AUDIO

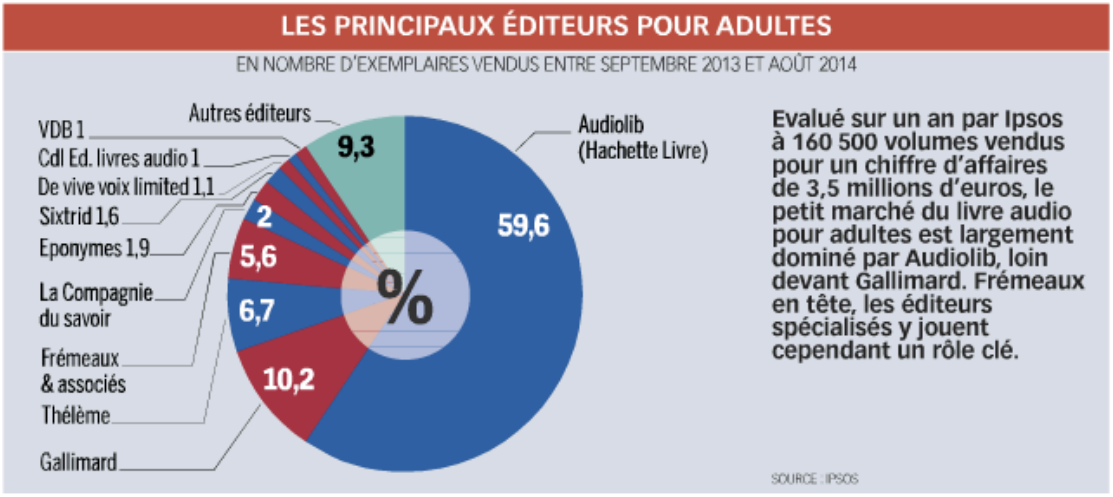

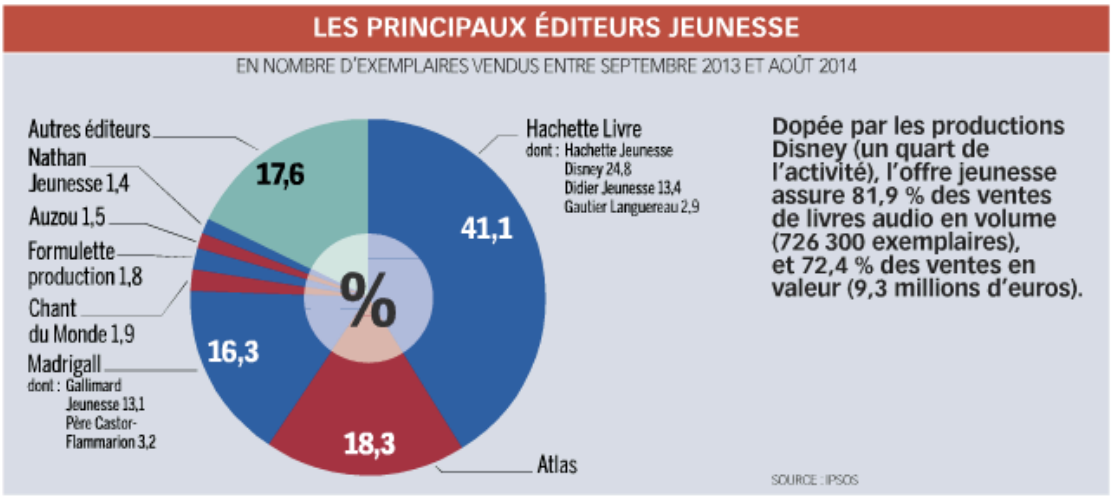

BY-NC-ND

ANNEXE 2 : CARACTERISTIQUES DU PROFIL DES AUDITEURS DE LIVRES AUDIO

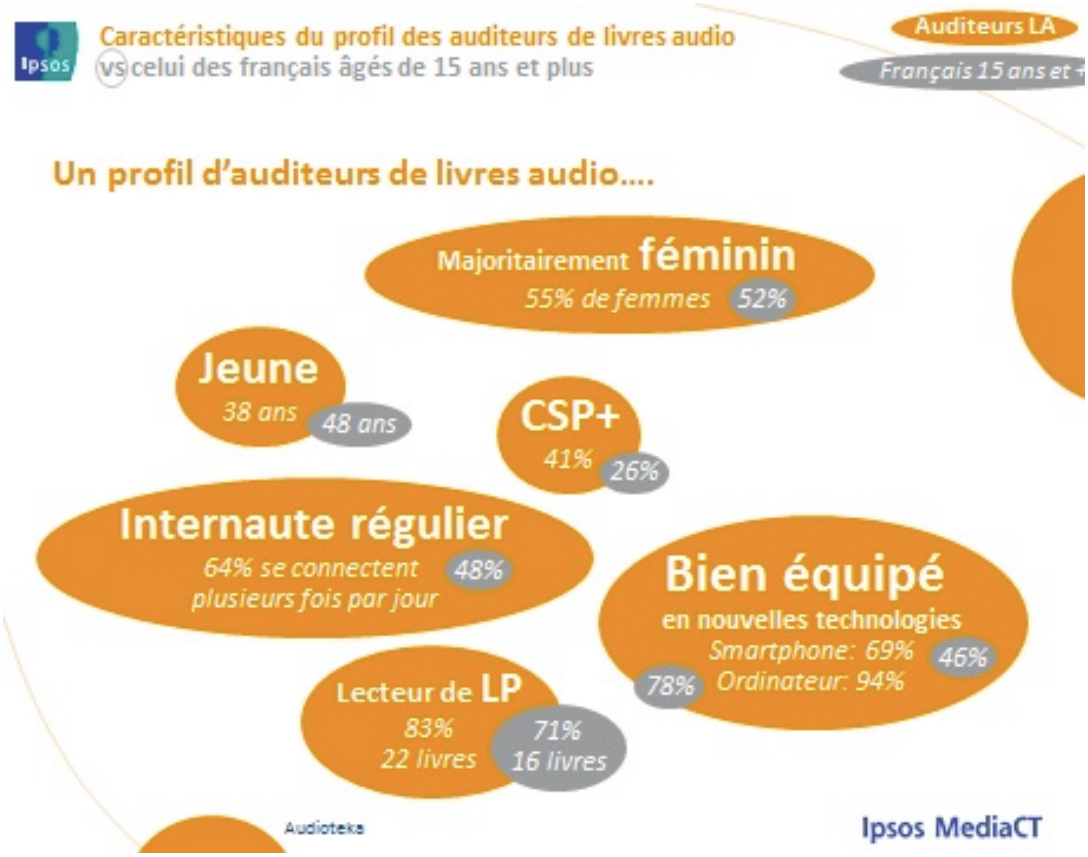

(cc) BY-NC-ND

ANNEXE 3 : SCHEMA GENERAL DU DISPOSITIF EXCEPTION HANDICAP

BY-NC-ND

ANNEXE 4 : EXEMPLE D'APPAREIL DAISY

(cc) BY-NC-ND

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

INTRODUCTION 11

PARTIE 1 : LE LIVRE AUDIO, AU COEUR DU METISSAGE CONTEMPORAIN ENTRE ORALITE ET ECRITURE 15

I. Le passage de l'oral à l'ecrit en litterature 15

La « gangue primordiale d'oralité » 15

L'Antiquité : rhétorique et culture de la parole 16

Le Moyen-Âge : les troubadours 16

Du XVIIe au XIXe siècle : la lecture à voix haute 17

La disparition de l'oralité en littérature 18

De l'oreille à la vue : la dimension intime de la voix 19

La « scripturalisation » contemporaine de l'oralité 21

II. Lecture à voix haute et enregistrement du son 22

Les prémisses du livre audio : la lecture à voix haute (XVIIe-XIXe) 22

L'enregistrement du son (fin XIXe-début XXe) 23

III. La naissance du livre audio 24

Les premiers livres sonores 24

Le livre audio moderne 26

L'apparition du format mp3 26

La diffusion des appareils mobiles 27

Les collections de livres audio des éditeurs papier 27

Le revival contemporain de l'oralité 28

Les podcasts 28

Les lectures à voix haute sur des scènes de théâtre 28

Le slam 28

Les festivals de lecture à voix haute 29

PARTIE 2 : LIVRE AUDIO : QUELLE(S) OFFRE(S) POUR QUEL(S) PUBLIC(S) AVEC QUEL(S) USAGE(S) ? 31

I. Panorama de l'offre en France 31

Des éditeurs de livres papier 32

Des éditeurs spécialisés 33

Des librairies spécialisées 33

Des plateformes de téléchargement 34

II. L'etat du marché en France et à l'étranger 35

Le prix 35

Le processus de production 35

(cc) BY-NC-ND

Vente et chiffre d'affaires *36*
Les éditeurs de livres audio jeunesse 37
Les éditeurs de livres audio adulte 38
Le tissu associatif *38*
Comparaison avec l'étranger *40*
III. Publics et usages 41
Des personnes empêchées de lire *42*
L'exception au droit d'auteur 42
Les bibliothèques accessibles 44
DAISY 44
La rentrée littéraire accessible 45
Des personnes menant une autre activité, en situation de mobilité ou tout simplement amatrices de livres audio *46*
Des pirates ! *47*
PARTIE 3 : LE LIVRE AUDIO DANS LES BIBLIOTHEQUES : ATOUTS, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR 50
I. De multiples contraintes 50
Contraintes technico-bibliothéconomiques *51*
L'acquisition 51
Le classement 51
Le prêt 52
Contraintes psychologiques *53*
L'association au monde du handicap 53
L'attachement à l'imprimé 53
L'apprentissage silencieux de la lecture 54
Contraintes juridiques *54*
Le prêt 54
La diffusion 54
Les DRM 55
II. Usages en bibliotheque 55
Taux de rotation *55*
Le succès des livres audio en bibliothèque *56*
Diversité des usages réels en bibliothèque *57*
III. Atouts, perspectives d'avenir et preconisations 57
Atouts du livre audio en bibliothèque *57*
S'adapter à nos vies contemporaines 57
Séduire les jeunes adultes 57
Favoriser l'apprentissage 58

(cc) BY-NC-ND

Perspectives d'avenir *59*
Mobilité et livres enrichis 59
La dématérialisation 60
Les synthèses vocales 61
Préconisations *62*
A l'usage des journalistes 62
A l'usage des maisons d'édition 63
A l'usage des librairies non spécialisées 63
A l'usage des bibliothèques 64
CONCLUSION 69
CHRONOLOGIE 71
BIBLIOGRAPHIE 72
TABLE DES ANNEXES 79
TABLE DES MATIERES 85

(cc) BY-NC-ND